L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1308 - VENDREDI 06 FÉVRIER 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Élevage

Avis de tempête



Photo: Réussir

Alors que la FNB se réunit en congrès à Rodez, la situation des éleveurs n'a jamais été aussi critique. Le moment est venu de parler vrai et d'agir vite comme le réclame Jean-Pierre Fleury, président de la FNB. L'export vers les Pays Tiers pourrait nous réserver des lendemains qui chantent... mais cette embellie attendue dans un avenir plus ou moins proche, ne doit pas occulter les détresses actuelles et le véritable risque de voir rapidement les exploitations les plus exposées atteindre le point de non retour. *P. 16-17*

Côte d'Or

› **Journées bâtiments**

10 exploitations présentent leurs structures



Nièvre

› **Ferme du Marault**

Le Conseil général rachète les terrains



Yonne

› **Vincelottes**

Atouts de la production ovine en zone céréalière







Sommaire

Côte d'Or
04 • Journées bâtiments: Ils ont présenté leurs structures
06 • GIE Charolais Évaluation: Sur place ou à emporter
• Ovins: Bientôt sur le ring
07 • Productions végétales: Quel chemin prennent les cultures ?

Nièvre
08 • JA'Prog: Les JA nivernais vont bientôt pouvoir optimiser le pilotage de leurs fermes
09 • Après 35 ans de service à la Chambre d'agriculture: L'au-revoir à Joël Caniou
10 • En session lundi 2 février: Le Conseil général rachète les terrains de la ferme du Marault
11 • Banc d'essai moteur et VGP: Nouvelle campagne dans la Nièvre, du 23 au 27 février

Yonne
12 • Alysé: Une nouvelle aire géographique se dessine
13 • Filière ovine: Atouts de la production ovine en zone céréalière
14 • JA 89 : Ils vont plancher trois jours sur le foncier
15 • Sécurité routière: Correct mais doit mieux faire…

Bourgogne et ailleurs
16 • Congrès de la Fédération nationale bovine: Les éleveurs à la croisée des chemins
18 • Plan protéines végétales régional: Le soja «made in» Bourgogne a de beaux jours devant lui
19 • Agriculture de conservation des sols: L'Apad en sols majeurs

Filières
20 • Cultures Fertilisation azotée: Une nouvelle Réglette azote colza plus performante
21 • Élevage Ajec: Julio, un nouveau crack pour les jeunes

Infos Services
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Jeunes Agriculteurs

Le sort du foncier au cœur de la réflexion

Dans le cadre de son futur rapport d'orientation, qui sera voté au Congrès du Mans en juin 2015, le syndicat Jeunes Agriculteurs dépêche ce mois-ci dans toutes les régions de France son équipe de trois rapporteurs ainsi que son rédacteur afin de prendre le pouls du réseau JA qui compte aujourd'hui 50000 adhérents.
Le thème abordé cette année est le foncier agricole. Thème qui suscite de la part de ces jeunes mais aussi de toutes les OPA un intérêt de plus en plus vif, et qui s'est fait ressentir fortement dans les orientations de la loi d'avenir agricole, promulguée en octobre de l'année dernière.
Pour autant, tout n'est pas réglé, et c'est sans cesse face à de nouveaux défis qu'il faut répondre. Le constat est simple : pas d'installation de jeunes agriculteurs sans terres agricoles disponibles ! Renforcé depuis quelques années, le rôle de veille et de force de proposition des JA en matière de foncier prend donc de l'ampleur au fil du temps. Il était nécessaire, suite à la loi ALUR de Cécile Duflot (concernant le logement et l'urbanisme) et à la loi d'avenir de Stéphane Le Foll, de mettre à plat le dossier pour continuer à avancer. Car les dangers sont grands, mais les perspectives le sont tout autant !
C'est ainsi que la question de la protection des terres agricoles face à l'urbanisation sera abordée, mais aussi celle des enjeux environnementaux qui pèsent sur la gestion foncière d'une exploitation, et qui à l'heure actuelle sont concertés dans une opacité à laquelle il devient nécessaire de mettre fin. Enfin, il s'agit d'aborder aussi les liens entre PAC et terres agricoles, mais encore le régime des baux ruraux et du statut du fermage, dont un toilettage peut être envisagé tout en préservant l'essentiel des acquis de 1945.
Toutefois, au-dessus de la tête de ces jeunes agriculteurs plane une ombre grandissante qui menace leur avenir : la financiarisation croissante de l'agriculture, déjà dénoncée par la FNSafer, et l'absence de maîtrise de certains montages sociétaires font que des terrains agricoles partent en des mains bien éloignées du monde paysan. Cette question du portage du foncier par des investisseurs extérieurs, et bien d'autres sujets ont donc été, et seront, abordés, afin d'aboutir à des propositions concrètes.
C'est donc de ce vaste programme que les Jeunes Agriculteurs des régions de Bourgogne et Franche-Comté ont discuté entre eux et avec leurs représentants nationaux lors du passage des rapporteurs le 28 janvier à Longvic (21).

PRI info

Côte d'Or Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?
Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Accueil Installation (PAI). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'État et le Fonds Social Européen). Contactez Maëlle Sureau du Point Accueil Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

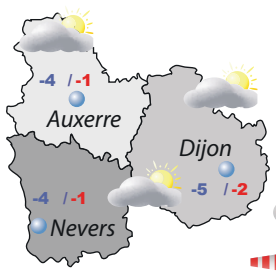
Yonne La retraite ça se prépare
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 6 au 15 février

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 6 Février

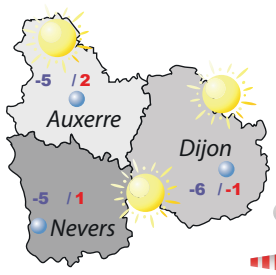


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : -2 à 0 °C
Vents : Nord-Nord-Est 40 km/h

St Gaston
Soleil : 08:06 - 17:55
Lune : 20:44 - 08:55

Samedi 7 Février

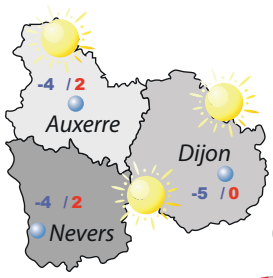


Ensoleillé
Un temps très agréable et ensoleillé s'annonce. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Nord-Nord-Est 40 km/h

Ste Eugénie
Soleil : 08:05 - 17:57
Lune : 21:44 - 09:21

Dimanche 8 Février



Agréable
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Jacqueline
Soleil : 08:04 - 17:58
Lune : 22:44 - 09:46

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Février :
Cette période sera partagée entre passages nuageux et belles éclaircies.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -1 à 3 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Février :
Le soleil sera présent et parfois accompagné de quelques nuages.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clin d'œil



Agro-écologie

Décollage immédiat

Lancée au moment du Sia 2014 et bénéficiant désormais d'une loi pour l'encadrer, l'agro-écologie devrait prendre son essor en 2015.

Début 2014, le ministère de l'Agriculture lançait officiellement l'idée d'agro-écologie. L'an passé a servi à construire le projet et à rédiger une loi, dite d'avenir, tout juste promulguée en ce début d'année 2015. Où en est-on ?

Stéphane Le Foll a répondu à cette question le 30 janvier lors d'un après-midi entièrement consacré au sujet. Il a d'abord rappelé que le *«cap»* était d'avoir *«la majorité des exploitations engagées dans l'agro-écologie d'ici 2025»* avant de poursuivre sur les premières initiatives de 2013 puis *«la construction d'un projet global avec 16 chantiers et plus de 80 actions en 2014»*. D'où cette notion d'An I en 2015, avec sept plans contributeurs à cette démarche qui se veut non figée et évolutive : Écophyto, Éco-antibio, semences et agriculture durable, développement durable de l'apiculture, énergie/méthanisation/autonomie/azote, ambition bio 2017 et protéines végétales.

Déjà fait

Même si tout débute vraiment aujourd'hui, un certain nombre de réalisations ont déjà eu lieu dans sept domaines. Au premier rang, des actions ont été menées au niveau des programmes de l'enseignement agricole (rénovation du BTS-ACSE et BTS-Darc par exemple) avec des démonstrations, expérimentations et de la pédagogie dans 190 exploitations des lycées agricoles publics. Ensuite, au niveau des exploitants, l'utilisation du Casdar a été réorienté.

Des appels à projets pour la mobilisation collective et volontaire dans les territoires ont été lancés et, côté soutien financier, un guide des aides mobilisables Feader/agro-écologie et un guide des aides pour les GIEE ont été conçus. Dans le même domaine, on a mis en place une aide couplée protéines végétales et une augmentation des aides pour l'agriculture biologique. L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ont été mobilisés : implication des établissements, de l'Inra, de l'Irstea et du Cirad. Un suivi du projet agro-écologique a été mis en place (comité national et rapport annuel) alors qu'une certaine promotion à l'international a aussi débuté : symposium à la FAO en septembre 2014 et projets de coopération.

Des choses à faire

La demi-journée a été aussi l'occasion de mettre sur la table ce qui était encore dans les cartons et à réaliser, notamment au cours des douze mois à venir. Côté enseignement agricole, la rentrée 2015 verra la rénovation du CAPA et la rentrée 2016 la rénovation du Bac professionnel *«conduite et gestion exploitation»* et du Brevet professionnel *«responsable entreprise agricole»*. Un outil de diagnostic de l'engagement dans la démarche sera opérationnel au second semestre alors que le premier trimestre devrait voir la naissance des premiers GIEE et la mise en place de soutien à l'animation de la mise en place de ces structures.

Les aides financières à travers le Feader 2015 seront également mises en place (plan de compétitivité et d'adaptation, majoration de l'aide à l'installation). La principale contribution de l'enseignement supérieur viendra de la mise en place de groupes opérationnels dans le cadre du partenariat européen pour l'innovation afin d'amplifier le lien entre chercheurs et agriculteurs. Les premiers indicateurs de réalisations et de résultats verront aussi le jour cette année et le travail à l'international se poursuivra, notamment avec la FAO, alors que des échanges auront lieu avec les partenaires européens dans le cadre de la future Pac.

Enquête auprès des exploitants

Pour mieux appréhender le lancement de cette agro-écologie, le ministère a fait réaliser une enquête auprès de 655 agriculteurs français, entre décembre et janvier, sur la perception qu'ils en avaient. Ils ont d'abord été interrogés sur des *«démarches»* en lien avec l'agro-écologie telle que définies dans le projet de loi d'avenir.

Massivement (plus de 70%), les répondants disent avoir entamés des conduites ou des actions particulières dans le domaine de la limitation de l'utilisation des intrants et l'amélioration de la qualité des sols. La moitié ou un peu plus affirment travailler sur les notions de préservation des ressources en eau et favoriser le rôle de la faune auxiliaire. La recherche de l'autonomie en limitant les achats extérieurs et l'augmentation de la valeur ajoutée des productions concernent 40% des sondés. De façon plus générale, 93% des exploitants disent s'être engagés dans au moins une des six démarches et 72% dans au moins trois démarches.

Quelques enseignements sont à tirer de ce questionnaire : d'abord, la recherche de l'autonomie est déclarée surtout en élevage ; ensuite, favoriser le rôle de la faune auxiliaire est une démarche davantage citée en viticulture et en arboriculture/maraîchage.

Un agriculteur sur trois souhaite s'engager dans davantage de démarches (avec la réduction d'intrants et l'amélioration de la qualité des sols en tête). En revanche, parmi les freins les plus importants, les agriculteurs interrogés pointent des investissements financiers trop importants, trop de temps de travail consacré aux démarches et les contraintes réglementaires.

THIERRY MICHEL



Définition

L'agro-écologie, au sens législatif, est définie dans la loi d'avenir du 13 octobre 2014 à l'article L. 1. - II. du code rural et de la pêche maritime. Les systèmes de production agro-écologiques, dont le mode de production biologique, combinent performance économique, sociale (notamment à travers un haut niveau de protection sociale), environnementale et sanitaire. Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant les consommations d'intrants et de ressources naturelles. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique.

▶ Focus

Un outil pour l'agro-écologie en 2015



À l'occasion de cette première année de mise en place et avant la généralisation prévue pour 2015, le ministère de l'Agriculture a profité de sa journée bilan pour présenter un outil de diagnostic agroécologique pour les exploitations. Pour éviter toute confusion et contrainte supplémentaire, cet outil de développement a été conçu pour que chaque exploitant se décide sur une base volontaire dans l'esprit d'accompagner une démarche. Il a été réalisé par l'Acta (réseau des instituts des filières animales et végétales) et le ministère de façon co-construite (groupe d'experts des instituts techniques, réseaux participant aux phases de test).
Autres éléments essentiels: cet outil n'est pas normatif et ses résultats ne *«sont pas utilisés pour les contrôles, pour la conditionnalité ou pour l'attribution des aides»*. Il peut être utilisé par les agriculteurs eux-mêmes mais aussi par les conseillers agricoles et permet donc de réfléchir sur les performances d'une exploitation, les pratiques et les démarches d'un agriculteur et à estimer son degré éventuel d'avancement dans un projet d'agro-écologie. Une fois les caractéristiques de son exploitation entrées (date d'installation, production, SAU…), on peut ainsi *«étalonner»* son exploitation du point de vue des pratiques (en partant par exemple de l'idée de diversifier les productions dans le temps et l'espace), des performances (économie/rentabilité ; production/qualité ; énergie et ressources minières) ou encore des démarches. On peut aussi accéder à un module *«pistes de progrès»*. Une première phase de test sera réalisée en février et en mars et l'outil devrait être lancé au second semestre de cette année.



Journées bâtiments

Ils ont présenté leurs structures

Dix exploitations participaient la semaine dernière aux portes-ouvertes bâtiments proposées par le Syndicat d'élevage ovin, la Chambre d'agriculture et Côte d'Or Conseil élevage. Reportages chez six d'entre elles.

AURÉLIEN GENEST

Caprins Une visite inédite

Les portes-ouvertes s'intéressaient pour la toute première fois à la production caprine. Sarah Brocard s'est installée en 2012 à Sainte-Colombe-en-Auxois dans le canton de Vitteaux. Cette hors cadre familial de 26 ans a fait construire une stabulation libre 100% paillée avec atelier de transformation.

Le coût total de la structure s'élève à 97 000€. Les aides du Conseil général, du Conseil régional et de l'État (Feader compris) abaissent la facture de 38 000 €.

La jeune Côte d'orienne fait part du principal atout de son bâtiment, le bois : *«L'ambiance est très bonne grâce à ce matériau. Une faitière ouverte apporte une luminosité très appréciable. L'intégration paysagère est satisfaisante elle aussi»*.



Dans les points perfectibles, Sarah Brocard cite la hauteur «un peu trop importante» de son bâtiment: *«l'ambiance aurait été encore meilleure mais il n'était pas possible de faire autrement pour que les engins puissent circuler»*. *Le bois, préalablement cité en p*oint positif, figure lui aussi dans le registre des inconvénients : «*c'est un souci mineur mais à cause de ce matériau, les chèvres rencontrent des problèmes cutanés. Elle s'enfoncent des échardes dans la peau, s'infectent et se transmettent»*. Propriétaire de 32 chèvres aujourd'hui, Sarah Brocard s'épanouit pleinement dans son travail en ouvrant son exploitation au public, tous les jours à 17h30 à l'heure de la traite.

Ovins Le tunnel reste le moins cher

Thierry Guillaumot, éleveur installé en 2013 à Voudenay dans le canton d'Arnay-le-Duc, participait aux portes-ouvertes trois semaines seulement après la mise en route de sa bergerie tunnel de 600m2. Pouvant accueillir 250 brebis, la structure a coûté près de 90 000 euros dont 38% ont été subventionnés. La couverture est doublée de laine de verre pour lutter contre le froid. Assez répandu pour les agnelages de printemps, dans des systèmes où les ovins restent la majorité du temps dehors, ce type de bâtiment reste le moins cher du marché. La bâche extérieure devra toutefois être changée tous les 10 à 12 ans. Thierry Guillaumot se montre satisfait de l'utilité des cornadis (surveillance accrue, anti-gaspillage, traitements). Son manque de recul lié au fonctionnement récent de son tunnel l'empêche de se prononcer sur d'éventuels points perfectibles. L'éleveur cite tout de même le manque d'un ou de deux silo(s), tout comme la nécessité d'abreuvoirs dans les cases, éléments qui pourront être ajoutés ultérieurement.





Ovins La plus grande bergerie du dépatement



Avec ses 1945m², la bergerie du Gaec Estivalet-Bureau, à Étaules dans le canton de Fontaine-lès-Dijon, est de loin la plus grande structure ovine de Côte d'Or.

Mis en route l'an passé, ce bâtiment très fonctionnel peut accueillir 500 brebis, compte 250 places de cornadis et de très nombreuses structures tubulaires qui facilite le travail des éleveurs.

Adhérent à Terre d'ovin, le Gaec Estivalet-Bureau s'est vu accompagner par l'Éleveur Bourguignon, filiale de Feder, pour le conseil et l'aménagement intérieur. *«Nous avons profité de mon installation pour augmenter le cheptel et construire ce bâtiment»* relève Alexandre Estivalet, l'un des cinq associés du Gaec, à droite sur la photo aux côtés de son collègue Jean-François Bureau.

La réalisation se chiffre à un peu plus de 246 000 euros dont près de 70 000€ ont été subventionnés par le Conseil général, le Conseil régional, l'Etat et Feader. *«Le principal point fort ? Je citerais, à égalité la luminosité, permise grâce à une faitière en voute, et la fonctionnalité»* poursuit Alexandre Estivalet, *«ces deux éléments sont très appréciables et permettent de travailler dans de bonnes conditions. Les portes peuvent facilement pivoter, certaines sont coulissantes et modulables. Le point négatif concerne la largeur des allées pour pouvoir curer. Elles font 3,5m. C'est normalement suffisant pour passer un téléscopique, mais nous n'avions pas pris en compte la présence d'un poteau qui réduit l'aisance du travail. La largeur est réduite à 3,20m à son niveau. Ce sont des petits détails auxquels il faut penser»*.

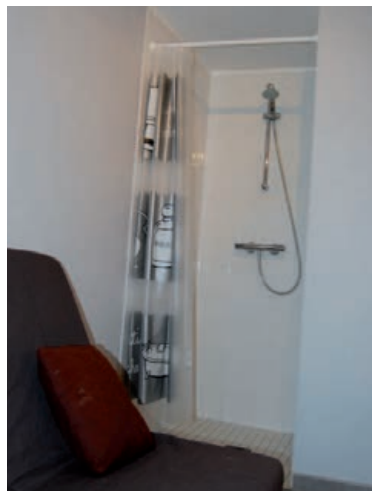


Bovins allaitants Jamais assez grand

Le Gaec Bertrand, sur la commune de Marcilly-Ogny dans le canton de Pouilly-en-Auxois, présentait sa stabulation libre 100% paillée semi-ouverte pouvant accueillir 120 vaches Charolaises et 54 jeunes. Opérationnelle depuis 2007, cette structure a coûté 268 000€ et ravit Romain Bertrand : *«Toutes les bêtes, à l'exception des broutards, se trouvent sous le même bâtiment, il est facile d'intervenir avec de nombreuses cases d'isolement et des Cornadis dans les parcs de vêlage. Le libre service nous a changé la vie car il n'y a plus de travail le soir»*. L'une des particularités de ce bâtiment est son local technique. D'une superficie de 36m², il est équipé d'une douche, de toilettes et même d'une chambre ! Confort pour les éleveurs, ce local est un véritable lieu de vie pour les stagiaires qui viennent chaque année dans cette exploitation du hameau de Thorizeau. Interrogé sur les points perfectibles, Romain Bertrand regrette de ne pas avoir positionné son local au centre du bâtiment pour gagner encore plus en rapidité d'intervention. Une allée traversant la stabulation aurait, elle aussi, été préférée. Dernier point faible évoqué : la taille de la stabulation. *«Nous ne pensions pas progresser aussi rapidement et quarante bovins se trouvent aujourd'hui dehors.... Ce serait à refaire, nous aurions vu un peu plus grand»* confie Bernard Bertrand.







Bovins allaitants Ce qui se fait de mieux

Le Gaec de la Petite Drée, à Molinot dans le canton de Nolay, proposait la visite de sa stabulation libre 100% paillée semi-ouverte. Accueillant 62 vaches allaitantes, cette structure mise en route il y a trois ans est dotée d'un bardage bois (douglas) et d'une ventilation en toiture, type agrisystem. Le coût s'élève à 134 000€ (81 000€ après subventions). *«Ce genre de bâtiment devient très courant aujourd'hui»* notait Édouard Benayas, conseiller à la Chambre d'agriculture. Joseph Poulleau, qui travaille avec son frère Denis, se prête au jeu des points forts et des points faibles de son bâtiment : *«il est très fonctionnel. Travailler, donner à manger et curer sont des opérations devenues très simples avec, notamment, de, grandes barrières de six mètres et un équipement de contention très pratiques. Parmi les inconvénients, je pense aux vents dominants qui ont changé de sens ces dernières années et qui perturbent parfois les bovins. Nous allons très certainement mettre un filet brise-vent pour améliorer le confort des veaux»*. L'éleveur ne regrette aucunement le matériau bois : *«il est un peu plus cher à l'achat et on passe beaucoup de temps à l'installer. Le résultat est en revanche très satisfaisant»*.





Bovins laitiers L'exploitation de demain





Les plus fidèles lecteurs de Terres de Bourgogne s'en rappelleront. Il y a plusieurs mois, notre dossier bâtiments s'intéressaient aux travaux du Gaec Colson à Moloy, dans le canton d'Is-sur-Tille. Les travaux sont aujourd'hui terminés. Le nouveau bâtiment, prêt à accueillir 130 vaches Brunes, a fait l'objet d'une visite le 28 janvier. Les éleveurs côte d'oriens ont vu les choses en grand avec un investissement de 860 000 euros (dont 87 000€ de subventions). La traite s'opère au moyen de deux robots. Parmi l'équipement moderne se trouve une pailleuse suspendue (cas unique dans le département) qui dépose la paille au plus près des animaux tout en limitant la poussière dans la stabulation. Un autre robot remplace l'utilisation du balais et repousse le fourrage aux bovins. Les logettes sont constituées d'un matelas et de paille. La ventilation est optimale avec un bâtiment ouvert sur ses quatre faces (filets et bardage ajouré). L'entreprise Lely est à l'origine de nombreux équipements : *«Les deux robots pourront monter à 700 000 litres de lait chacun»* indique le responsable commercial Guillaume Boulard, *«le robot ne fait pas que traire les vaches: il détecte les chaleurs, pèse les animaux, analyse la qualité du lait et, en fonction de ces éléments, il indique à l'éleveur s'il y a nécessité d'intervenir. Les bovins évoluent dans un système libre : ils mangent, boivent, se couchent et vont se faire traire quand ils le souhaitent»*. Travailler avec de la paille n'est pas un choix anodin : le fumier récolté pourra être utilisé si le projet méthanisation de la famille Colson se concrétise. *«Nous avons pensé à tous les éléments qui pouvaient limiter les contraintes, tout en privilégiant le bien-être animal»* relève Baptiste Colson, installé depuis le 1er janvier 2013 sur l'exploitation familiale. *«C'est sûr, il faut croire en la filière lait, on n'a plus le choix maintenant !»* poursuit le jeune homme de 24 ans, *«nous avons misé sur l'avenir. De 880 000 litres aujourd'hui, nous souhaiterions dépasser le million de litres quand nous aurons 130 vaches»*.



Le lendemain à Cussey-lès-Forges dans le canton de Grancey-le-Château, un autre bâtiment moderne faisait l'objet d'une visite. Les personnes s'étant déplacées au Gaec des Forges ont pu assister à la démonstration d'un système de distribution automatique avec l'utilisation d'un wagonnet qui alimente directement les bovins.



▸ Agenda

9-19/02 Réunions Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise comme chaque année des réunions d'informations pour les agriculteurs, les rendez-vous sont fixés à Is-sur-Tille le 9 février à 14 h à la salle Orangerie, à Châtillon-sur-Seine le 10 février à 14 h à la salle ERL, à Genlis le 11 février à 14 h à la salle Agora de Cessey, à Pouilly-en-Auxois le 18 février à 14 h à la salle des fêtes et à Semur-en-Auxois à 14 h au caveau des Maréchaux.

Cantonales FDSEA

Voici la suite des rendez-vous cantonaux de la FDSEA de Côte d'Or : Vitteaux/Précy (6 février à 14 h à la mairie de Normier), Seurre (10 février à 14 h à la salle de la coopérative), Pouilly-en-Auxois (11 février à 14 h au pôle agricole de Créancey), Sombernon (12 février à 17 h, lieu à confirmer), Baigneux-les-Juifs (17 février à 20 h à la mairie).

12/02 AG des JA à Salives

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or organisent leur assemblée générale jeudi prochain à Salives, dans le canton de Grancey-le-Château. Le rendez-vous est fixé à 14h30 à à la salle des spectacles *«L'Abreuvoir»*. Une table ronde sur le thème *«Nourrir ou construire ? Il faut choisir»* sera organisée avec la participation de Pierre Pribetich (adjoint au maire, en charge de l'urbanisme et premier vice-président du Grand Dijon), Pierre Guez (président de Vitagora) et Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or). François-Xavier Lévèque, président des JA21, attend beaucoup de monde à ce rendez-vous annuel.

12/02 AG Simmental française

Le syndicat départemental des éleveurs de la race Simmental française se réunira jeudi 12 février à partir de 10 heures à la mairie de Villaine-en-Duesmois pour sa journée d'études annuelle. Au programme : assemblée générale, déjeuner, puis visite du Gaec de Toutifaut à Magny-Lambert.

GIE Charolais Évaluation

Sur place ou à emporter

J-7 avant la vente de reproducteurs charolais de Créancey. Petits rappels pratiques pour ne rien rater de cette grande journée.


L'achat à distance sera possible.

Acheteurs potentiels ou simples curieux, les éleveurs seront une nouvelle fois très nombreux au pôle agricole de Créancey, vendredi 13 février. Les quarante reproducteurs charolais rentrés en station fin septembre seront mis à prix à 2 500 euros. L'entrée sera libre et les animaux visibles à partir de 10 heures. Les visites restent possibles avant la vente, sur rendez-vous au 03 80 90 68 81. Les photos, vidéos et fiches techniques de chaque bovin sont disponibles sur le site internet de la station (www.stationevaluation21.com). Les bovins rentreront en scène à partir de 14 heures, après un déjeuner organisé sur place. Le système des boîtiers électroniques sera utilisé pour les enchères. Il sera même possible d'acheter à distance.

Luc Semin, éleveur en Moselle, apporte son témoignage sur le site de la station : *«Dans l'impossibilité de me déplacer lors de la vente de 2013, j'ai pu acquérir un reproducteur grâce au principe de l'achat à distance. Contacté par téléphone pendant la vente par l'équipe de la station, j'ai pu suivre en direct les enchères des veaux que j'avais sélectionnés. Établir à l'avance, en toute confidentialité, une enchère maximale, permet de respecter le budget qu'on se fixe. J'ai réalisé cet achat en toute confiance après avoir fait mon choix selon les index et photos diffusés sur le site internet. Aujourd'hui, ce reproducteur correspond tout à fait à mes attentes»*.

Aurélien Genest

Une préparation en amont

L'achat d'un reproducteur ne s'improvise pas. Jean-Philippe Bizouard, éleveur à Mimeure dans le canton d'Arnay-le-Duc, a pris l'habitude de se connecter sur internet pour regarder les index des animaux : *«J'ai acheté mon cinquième taureau à la station l'an passé. J'en avais retenu six, à l'aide des informations disponibles. J'avais affiné ce choix en me rendant à Créancey le matin de la vente. Nous pouvons facilement les comparer, c'est très appréciable. Une fois la vente commencée, les enchères des deux premiers se sont envolées et j'ai vite laissé tombé. Le troisième a finalement été le bon»*. Satisfait des résultats obtenus en facilités de vêlage, le Côte d'orien de 41 ans sera une nouvelle fois présent à Créancey. En acheteur potentiel ? Décision ces prochain jours.

Ovins

Bientôt sur le ring

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte-d'Or organise sa vente annuelle de béliers jeudi 12 février à Arnay-le-Duc.


Laurent Brochot, éleveur dans le canton de Liernais, fait partie des exposants.

Le deuxième jeudi de février est une date chère à l'AEMCCO, l'Association des éleveurs de moutons charollais de Côte-d'Or. La vente d'une centaine de béliers est proposée chaque année à cette période. *«Ce sera notre 24ème rendez-vous jeudi prochain. Les premiers animaux défileront sur le ring à partir de 14 heures»* informe le président Jean-Marie Guyot. Les agneaux ont été préparés depuis le mois d'octobre : rassemblés, triés sur leur conformation puis tondus, chacun d'entre eux a suivi un programme d'alimentation spécifique. Inscrits à l'UPRA, génotypés, ces ovins proviennent tous d'élevages qualifiés indemnes de brucellose. Déparasités, vaccinés entéro-pasteurellose, il seront une nouvelle fois triés le jour de la vente afin de proposer le meilleur choix aux acheteurs. Chaque antenais passera alors sur le ring et ses performances seront rappelées par les organisateurs. Les enchères se feront par le système des palettes. *«Le catalogue de la vente est en ligne sur notre site www.association-mouton-charollais.com»* relève Jean-Marie Guyot, *«il est possible de consulter les origines, les performances de croissance et les génotypages des agneaux de chaque éleveur»*.

Une dizaine d'exposants

Laurent Brochot, éleveur à Cenfosse dans le canton de Liernais, fait partie de la dizaine d'exposants présents à Arnay-le-Duc. Ce Côte d'Orien de 43 ans fera son retour après plusieurs années d'absence : *«Je fais partie de l'association depuis ses débuts mais j'ai la particularité de faire agneler assez tard dans l'année, en mars, car je ne suis pas équipé en bergerie et j'attends le retour des beaux jours. Les béliers que je présente à la vente sont généralement un peu plus petits que la moyenne. J'ai tout de même décidé de revenir cette année»*. L'éleveur d'une centaine de brebis et de 180 vaches charolaises devrait présenter sept ou huit béliers : *«ce rendez-vous est toujours important commercialement, même si les ovins ne sont pas l'atelier principal de mon exploitation. Je le garde notamment pour mon fils qui est aujourd'hui à l'école et qui semble intéressé par cette production. Et puis, je sélectionne depuis 30 ans : il est toujours valorisant de pouvoir vendre ses reproducteurs»*.

Acheteurs de tous les horizons

Environ 80% des béliers présentés à Arnay trouvent généralement preneur. *«Nous avons des clients fidèles, particuliers ou groupements, qui viennent tous les ans»* note Sylvain Ferroux, éleveur exposant habitant Savilly dans ce même canton de Liernais, *«certains viennent parfois de loin, de Normandie, des départements de l'Est de la France, de la Loire, de la Vienne... Pourquoi tant de kilomètres de leur part ? Nous sommes dans le berceau de la race, il n'y a pas ou peu de ventes dans leur secteur»*.

Aurélien Genest

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Productions végétales

Quel chemin prennent les cultures ?

Arvalis-Institut du végétal dresse un état des lieux des céréales à paille dans le département.


A date calendaire égale, les cultures restent légèrement moins avancées qu'en 2012.

«*Les températures ont été remarquablement douces depuis le semis. Les cumuls relevés depuis le 5 octobre font partie des plus élevés depuis vingt ans*» indique Diane Chavassieux, ingénieur à Arvalis-Institut du végétal. Les précipitations ne sont pas en reste avec un cumul tout aussi important sur la première décade de novembre (il est tombé 100 mm à Dijon en deux jours). L'année se situe parmi la plus humide depuis 20 ans. «*Ces conditions ont eu diverses conséquences sur l'état des cultures et le contexte agronomique de l'année*» poursuit l'ingénieur, «*la levée et la croissance des céréales à paille ont été très rapides. Les semis d'octobre sont actuellement en plein tallage, leur développement végétatif est souvent important voire exubérant et les cultures recouvrent très souvent intégralement les inter-rangs*». Qu'en est-il de la vernalisation, séjour à de basses températures nécessaire à l'acquisition du développement floral ? «*S'il fait doux dans les 10 jours à venir, les cultures seront de moins en moins aptes à encaisser de nouvelles chutes de températures, même si elles sont progressives*» confiait Diane Chavassieux le 30 janvier, rappelant que «*les jours longs favorisent la vitesse d'apparition des stades liés au développement floral, comme par exemple le stade épi 1 cm. Les degrés jours accumulés à partir de janvier ont donc plus de poids que ceux accumulés pendant l'automne*». En ce qui concerne les reliquats azotés sortie hiver, la probabilité semble importante pour «*qu'ils soient faibles cette année, du fait d'une quantité sans doute, importante d'azote absorbé par la culture. Ces reliquats pourraient être d'autant plus faibles que la pluie a été importante pendant l'hiver, comme par exemple à Dijon*».

A.G. ET D.C.

Adapter le désherbage, surveiller la rouille jaune

Beaucoup de désherbages d'automne -principalement antigraminées- ont été réalisés avec d'assez bonnes efficacités. Des levées et des développements rapides de dicotylédones sont toutefois constatés. «***Il faudra être vigilant sur les rattrapages : les doses et le choix de produits devront être adaptés soigneusement aux flores visées et au développement des mauvaises herbes les plus avancées***» note Diane Chavassieux. Cette année, une attention toute particulière sera portée à la rouille jaune compte tenu de la pression exceptionnelle de cette maladie en 2014 : «***après une période estivale très pluvieuse et un début d'automne doux, une quantité impressionnante de repousses a vu le jour. Les rouilles, parasites biotrophes, ont pu se maintenir sur ces plantes-hôtes pendant la période d'interculture avant de poursuivre leur cycle de développement sur les jeunes semis. L'inoculum est donc bien présent***».

Système caprin

Il gère de A à Z

Un éleveur de chèvres relate ses débuts prometteurs depuis son installation en 2011.


Sébastien Roussel produit et vend des fromages dans l'Auxois.

Les chèvreries deviendraient-elles «*tendance*» en Côte d'Or ? Un intérêt certain pour les caprins se distingue depuis peu. «*Nous installons un à deux chevriers par an, alors que ce n'était pas le cas avant*» relève Édouard Benayas, conseiller à la Chambre d'agriculture. Des investissements relativement modérés et un marché fromager porteur en vente directe encourageraient les jeunes à s'installer. Sébastien Roussel, 33 ans, a franchi le cap en 2011 à Blancey, dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Cet hors cadre familial ne s'imaginait pourtant pas devenir éleveur : «*J'ai suivi des études d'ingénieur en agriculture à Rouen mais je pensais pas avoir un jour ma propre ferme. Je suis très heureux de mon activité aujourd'hui*». Originaire du canton de Genlis, Sébastien Roussel a pris sa décision suite à divers stages agricoles : «*j'ai testé différentes productions telles que les vaches allaitantes, les ovins, les poulets et donc les chèvres... Mon choix étant fait, j'ai trouvé une ancienne ferme à Blancey. Sept hectares de prés me suffisent et je n'ai pas de matériel qui va avec. Au niveau alimentaire, une chèvre est sept fois moins exigeante qu'une vache. J'ai commencé avec 20 Saanen achetées dans la Drôme, avant d'arriver aujourd'hui à 34 chèvres. Les structures d'un système caprin sont de taille modeste et cela facilite l'installation*». Des travaux ont tout de même été nécessaires dans cette ancienne étable : «*il a fallu créer une salle de traite et, surtout, un laboratoire de transformation. Pour ce dernier, mon père m'a beaucoup aidé, ce qui a considérablement fait baisser le coût de la facture*» souligne l'éleveur.

Obligation de transformer

En Côte d'Or, s'il existe une collecte pour le lait de vache, ce n'est pas le cas pour les chèvres. «*Nous ne sommes pas assez nombreux dans le département, il y a donc obligation de transformer le lait*» explique Sébastien Roussel, «*de toute façon, c'est dans notre intérêt. Nous valorisons beaucoup mieux notre production avec la vente directe, sans le moindre intermédiaire. Nous ne sommes pas alignés sur divers cours nationaux ou internationaux, nous gérons de A à Z et cela change tout au niveau de la marge. Les seules choses que j'achète sont les aliments concentrés*». Le chevrier produit différents types de fromages de mars à novembre. Les ventes se portent plutôt bien : «*les résultats économiques sont bien meilleurs que l'étude prévisionnelle. Il n'y a pas de concurrence dans le secteur. Il est certain que c'est un choix de vie, qu'il y a toujours du travail et pas de week-end pour celui qui travaille, mais il y a bien un revenu qui sort de l'exploitation*». En parralèle de son activité, Sébastien Roussel préside l'association des producteurs de fromages fermiers de Côte d'Or. Cet organisme qui compte une quinzaine d'adhérents a tenu son assemblée générale lundi 19 janvier à la mairie Blancey, réunion qui a été suivie d'une visite de la ferme de Sébastien Roussel. Le jeune Pollien, qui remplace Hélène Bertrand depuis 2013, a fait part de sa volonté de «*développer les liens entre producteurs afin de travailler, s'entraider et progresser ensemble*». Renseignements sur http://lebiquet.blogspot.fr.

AURÉLIEN GENEST

▸ En bref

Parc national Ils ne lâcheront rien

Vincent Renault, jeune agriculteur de Châtillon/Laignes/Montigny, en charge du dossier «*Parc national des forêts de Champagne Bourgogne*» s'est rendu le 14 janvier au ministère de l'Environnement. Le JA livre ses impressions : «*Je me rends compte que la dictature menée sur le terrain vient bien du national... J'ai entendu les mêmes discours que ceux tenus par le GIP. Bien des questions restent sans réponse, comme la future gestion des phytosanitaires. Nous n'allons pas baisser les bras pour autant, c'est certain. Nous voulons que le cœur du parc soit beaucoup plus restreint et ne concerne que les forêts, comme cela était prévu au tout début*».

CLAAS Bourgogne
Un Scorpion 7030 à la ville de Dijon



Les services municipaux de la ville de Dijon viennent de faire l'acquisition d'un chargeur télescopique CLAAS Scorpion pour répondre à leurs besoins de manutention. Le modèle 7030, un des 6 modèles de la gamme d'une capacité de levage de 3 tonnes et d'une hauteur de levage de 7m, a été retenu.
La livraison a eu lieu à Varois au siège de CLAAS Bourgogne. Mr Degrange, agent de maitrise principal, responsable des ateliers véhicules légers, matériel Espaces Verts et atelier électricité et Mr Clément, mécanicien poids lourds, ont reçu les clés de Denis Guenat, directeur de CLAAS Bourgogne en présence de Didier Derepas, responsable de l'atelier tracteurs.

Publi-reportage

▸ Formations

Mieux vivre les contrôles sanitaires et se préparer aux visites de la DDPP dans son laboratoire fermier

12/02/2015 à Mont Saint Jean
Responsable de stage : Severine Gautier (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 50 – severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

PAC 2015 : évaluer son impact sur mon exploitation

17 et 20/02 à Dijon, 10 et 13/03 à Créancey ou 17 et 19/03 à Châtillon sur Seine.
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Améliorer ou maintenir la qualité du lait (ECEL21)

17/02 et 24/02 à Saint Seine l'Abbaye
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Eleveur infirmier : gérer le parasitisme dans son cheptel ovin (GDS)

19/02 à Baigneux les Juifs
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

▸ Agenda

08/02 Jugement de bétail à Poil
Les Jeunes agriculteurs du canton de Luzy organisent leur finale de jugement de bétail, de dimanche 8 février à partir de 14h, chez Julien et Jean-Luc Berger (lieu-dit «La Chassagne») à Poil. Deux catégories seront en compétition, les bovins et les ovins. Une buvette et un snack seront assurés sur place.

08/02 AG de l'abattoir de Cosne
La société exploitant l'abattoir de Cosne (SA Cosne Abattoir) tiendra son assemblée générale ce dimanche 8 février à partir de 17h à la salle des fêtes de Villechaud.

Février Réunions «élevage» du GDS 58
Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise encore 3 des 5 réunions (électives) prévues en février, à destination des éleveurs. Les prochaines dates sont :
jeudi 12 février à 14h à la salle de la mairie de Dornes,
mardi 17 février à 14h à la petite salle des fêtes de Donzy,
vendredi 20 février à 14h à la salle de la mairie de Saint Jean aux Amognes.
Programme : campagne de prophylaxies (aspects techniques et financiers, cotisations), mise en place de la section ruminants du FMSE (fonds de mutualisation sanitaire et environnemental), plan IBR, actions du GDS (BVD, paratuberculose, avortements...).

Février «Conduite seniors» sur le canton de Pouilly-sur-Loire
La MSA Bourgogne, en partenariat avec la Prévention routière, met en place le module *«Conduite seniors, restez mobiles»*, sur le canton de Pouilly-sur-Loire à compter du lundi 9 février. Ce programme de 6 séances permet de réviser le Code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie.
Contact et renseignements complémentaires :
Centre social
de Pouilly-sur-Loire (Mireille)
au 03 86 39 14 33.

JA'Prog

Les JA nivernais vont bientôt pouvoir optimiser le pilotage de leurs fermes

JA'Prog : tel est le nom de code d'un projet porté par les JA de la région Centre, en partenariat avec les quatre caisses régionales du Crédit agricole impliquées, qui s'ouvre aux JA de la Nièvre. Objectif : *«aider les jeunes à pérenniser leurs exploitations»*.


Le Nivernais Jean-Charles Seutin (2ème en partant de la droite) a suivi une formation, la semaine dernière dans le Cher. Ils pourra désormais utiliser les outils de pilotage du dispositif JA'Prog, avant que d'autres jeunes du département ne l'imitent à la fin de l'année.

Le dispositif imaginé par les JA du Cher puis de la région Centre, et étendu depuis septembre 2014 à ceux de la Nièvre, comporte 3 outils et 2 types de formations. *«Il s'agit d'accompagner les jeunes dans le pilotage de leurs exploitations»* résume Natacha Bortolotti, chargée de mission du Crédit agricole de la région Centre (qui réunit 4 caisses régionales dont Centre Loire), et mise à disposition des JA du Centre. Que ce soit dans le cadre d'un projet d'installation ou de diversification, que ce soit pour un jeune déjà installé ou en rythme de croisière ou encore si un jeune veut reprendre ou céder son exploitation. JA'Prog, c'est le nom du projet conçu en 2010 et déployé en 2013, est un ensemble de trois outils, simples et ergonomiques, programmés sur un tableur Excel. C'est aussi un ensemble de deux formations (dont l'une est payante) qui autorisent ensuite le téléchargement des outils, leur utilisation et leur mise à jour annuelle. JA'nalyse, JA'affine et JA'ccède sont ainsi trois moyens d'optimiser les aspects technico-économiques inhérents à la gestion de la ferme, et *«un premier pas vers mes coûts de production»* et *«reprendre ou céder mon exploitation : ça se chiffre»*, les deux formations d'une journée et demie qui permettent de devenir autonome sur l'utilisation des outils.


Les outils, simples et ergonomiques, ont été conçus par des ingénieurs informatiques. Les formations permettent de s'y former durant une journée et demie. Des versions plus *«performantes»* sont en projet.

Objectif 2015 : 575 personnes sensibilisées

Selon Natacha Bortolotti, depuis le lancement officiel de JA'Prog en septembre dernier, ce sont une vingtaine de jeunes agriculteurs de toute la région qui ont été formés. Pour la Nièvre, Jean-Charles Seutin, administrateur des JA58, a reçu la semaine dernière une de ces formations et, avec Clément Blandin, le référent départemental, et Solène Jouy, l'animatrice, prêcheront la bonne parole et essaimeront autour d'eux. *«L'idée est de former d'abord les administrateurs départementaux des JA, puis les présidents de cantons, avant de d'ouvrir le dispositif à tous les JA»* anticipe la chargée de mission régionale. Dans le département, les premières formations sont prévues à l'automne 2015. Les objectifs pour l'année sont cependant très ambitieux. *«Notre volonté, sur la zone géographique Centre et Nièvre, d'ici la fin de l'année, c'est de sensibiliser 250 agriculteurs aux calculs de leurs coûts de production à travers l'outil JA'ffine, c'est de sensibiliser 75 cédants et porteurs de projets aux différentes valeurs d'exploitation à travers JA'ccède, c'est aussi de guider 200 personnes dans leur projet d'installation ou de diversification en utilisant JA'nalyse et ce sont enfin 50 partenaires qui suivront politiquement et techniquement les JA dans leur nouvelle démarche»*. Calculer les coûts de production, quand les prix de commercialisation ont tendance à se resserrer, estimer au mieux la valeur de reprise d'une exploitation : tels sont les maîtres-mots du dispositif JA'Prog. La plateforme en ligne aiguille les jeunes agriculteurs (www.agrijaprog.com) et l'outil JA'ffine semble pour l'instant le plus demandé, selon Natacha Bortolotti. *«Habituellement, la plupart des JA n'ont pas accès à ces données technico-économiques. Ils le font faire par leur comptable mais ne disposent pas de moyen de pilotage régulier, ou alors pas au même prix»* vante la chargée de mission.

EMMANUEL COULOMBEIX

Après 35 ans de service à la Chambre d'agriculture

L'au-revoir à Joël Caniou

Pas moins de trois présidents de Chambre, de nombreux élus, collaborateurs et responsables de l'institution consulaire et des OPA du département ont assisté, le 29 janvier, au pot de départ en retraite de Joël Caniou.



Joël Caniou (en pull rayé gris, à gauche) a écouté Éric Bertrand retracer son parcours professionnel, en présence de deux autres anciens présidents de la Chambre d'agriculture et de nombreux élus et collaborateurs.

L'ambiance était aussi chaleureuse que l'image du responsable sur le départ engageait au respect et à la sympathie. Joël Caniou, le M. *«Formation professionnelle agricole»* de la Chambre d'agriculture, est officiellement en retraite depuis le 24 décembre dernier. *«Dans l'après-midi mais il n'y avait pas grand monde pour le voir»* a-t-il plaisanté, jeudi 29 janvier, quand les élus et les collaborateurs de la Chambre ainsi qu'un panel très représentatif des organisations professionnelles nivernaises sont venus lui dire au-revoir.

Président en titre, c'est Eric Bertrand qui s'est chargé de retracer le parcours professionnel du désormais ex-chef de service : *«déjà 35 ans que tut travailles à nos côtés. Tu étais là avant que je n'arrive à la Chambre d'agriculture»* a salué le président de la Chambre, non sans remarquer un fait très exceptionnel : *«la présence simultanée de trois présidents de la Chambre»*.

Paul Cointe et Jean Adam, qu'a fréquentés Joël Caniou tout au long de ces années, entouraient Eric Bertrand, pour cette cérémonie conviviale et emprunte de nostalgie.

Major de l'Enita Dijon

Après un premier poste d'enseignant des matières techniques et économiques au lycée agricole et au CFA de Magny-Cours (devenu Legta de Challuy ensuite), Joël Caniou a d'abord suivi des études d'ingénieur à Dijon, dont il est sorti major de sa promotion, en rédigeant un mémoire de fin d'études sur *«la recherche et l'expérimentation en fabrication fromagère»*.

C'est à l'Enita que ce Normand d'origine *«a rencontré une étudiante nivernaise, Marie-Pierre»*, qui est devenue son épouse. Eric Bertrand a donc tenu à associer la femme de Joël Caniou à l'hommage rendu à son mari. C'est donc tout frais promu que le jeune Joël a été recruté, en janvier 1981, en qualité d'animateur-formateur, sous l'autorité de Jean-Pierre Mathely. *«Tu as toujours essayé de mettre en place et respecter la politique de formation arrêtée par la profession. Cela n'a pas été un fleuve tranquille»* a souligné Eric Bertrand.

Puis, à la fin des années 80, sous la responsabilité de Guy de Valmont, Joël Caniou a assuré des missions d'agent de développement rural, *«afin de satisfaire la volonté de la profession de prendre en considération l'ensemble des activités du monde rural»*.

En juillet 1993, il est nommé Chef du service formation (Suafi), cette nouvelle responsabilité hiérarchique et opérationnelle ne l'empêchant pas de suivre de façon efficace et constructive de nombreux dossiers tant au niveau de la Nièvre qu'à l'échelle de la Bourgogne.

Outre les trois présidents déjà cités, Joël Caniou a travaillé avec cinq directeurs et chefs de service (André Denier, Jean-Pierre Havage, Pierre Balique, Jean-Pierre Mathely et Guy de Valmont) mais, dixit Eric Bertrand, *«je pense aussi à tes nombreux collègues et collaborateurs avec qui tu as toujours eu un sens de l'écoute et du respect au-delà des exigences»*.

Le président de la Chambre d'agriculture a tenu, avant de remettre les traditionnels cadeaux, d'adresser un dernier *«merci»* tout particulier à Joël Caniou : *«Merci pour ton travail et ton implication pour le pilotage, avec ton équipe, du projet agricole départemental (PAD) qui va orienter nos travaux dans les prochaines années»*.

«Joie de travailler avec les agriculteurs et les salariés»

A tout seigneur, tout honneur : le nouveau retraité a donc pris la parole, afin de porter la conclusion ultime sur ses 35 ans de travail à la Chambre. *«Le goût de rencontrer les gens dans leurs fermes, privilégier l'action collective, et développer les relations humaines»*, tel est le cap que Joël Caniou s'est fixé tout au long de sa carrière.

Que ce soit avec les collectivités locales, les services de l'Etat, les partenaires financiers, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, dont François Roze, le directeur, a été l'un des élèves de Joël Caniou en *«phyto»*, les contacts professionnels du chef de service ont toujours été nombreux et constructifs.

Ils étaient d'ailleurs nombreux, jeudi dernier, à venir le saluer, de Daniel Barbier, vice-président du Conseil général à Hubert Goglins et Joël Plu, de la DDT, en passant par Jean-Luc Leroy (Safer) ou Alexandre Lorré (JA 58). Liste non exhaustive... Dans une intervention de dix minutes, Joël Caniou y a appelé *«en six points plus un»* ce qu'il retenait de son passage. *«C'était une joie de travailler avec les agriculteurs et les salariés... mais aussi avec les acteurs du développement économique... C'était une joie de travailler avec les responsables professionnels mais aussi des services et des autorités... C'était une joie de travailler avec mes collègues, avec un esprit respectueux, équitable et loyal! La fin d'activité a été un peu difficile, du fait de soucis de santé et d'un peu d'usure -la vie avec Marie-Pierre me confirme le bien-fondé d'être rentré à la maison- et parce que la valeur d'une entreprise repose sur la valeur des collaborateurs multipliée par la valeur du management et que je n'étais plus capable de valoriser le travail de mes collaborateurs. J'ai préféré cesser. J'ai aussi eu la joie de transmettre à Jocelyn Kerleaux, ce qui a facilité mon lâcher-prise»* a-t-il énuméré. Avant de rappeler les valeurs humanistes qui tiennent particulièrement à cœur à ce catholique pratiquant : *«le mutualisme, la coopération et la solidarité sont des valeurs plus que jamais d'actualité. Chacun reconnaît l'importance du développement durable : n'oublions pas les hommes, tous les hommes !»*

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ *Agenda*

10/02 **AG des irrigants de la Nièvre**

L'Admien organise son assemblée générale annuelle le mardi 10 février prochain à partir de 8h30 à l'Hôtel de Magny-Cours (Ferme du Domaine de Bardonnay, 58470 Magny-Cours). Lors de cette demi-journée, les irrigants nivernais aborderont les nouvelles règles d'ouverture du marché de fourniture de distribution de l'électricité et couvriront l'actualité sur les choix variétaux du maïs et le désherbage ainsi que l'arrêté cadre des usages de l'eau. Guillaume Benali, consultant énergie à ECG Consulting, traitera le sujet de *«la fourniture d'électricité: marché et règles d'accès»*.
Contact : Arnaud Vautier, à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 60.

Du 23 au 27 février

Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération Cuma Bourgogne - antenne Nièvre organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage. La prestation est ouverte aussi bien aux adhérents d'une Cuma qu'aux autres agriculteurs. Le passage dure une heure. Les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme située au centre géographique des inscrits. Un tracteur en bon état, bien réglé et bien utilisé peut gagner de la puissance et diminuer sa consommation de carburant. Les tarifs sont de 120 euros HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42 à 74 euros pour les vérifications d'engins de levage. Inscription avant le 17 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr.



En session lundi 2 février

Le Conseil général rachète les terrains de la ferme du Marault

Cela aura été l'une des dernières décisions des conseillers généraux -sous cette appellation et avant les élections départementales de mars prochain : les terrains de la ferme du Marault ont été rachetés pour 500 000 euros.



Seuls les terrains du Marault ont été rachetés par le Conseil général, pour 500 000 euros. Mais la somme devrait permettre à la future soicété d'économie mixte locale de sortir la tête de l'eau.

Le GIE Charolais du Marault, qui exploite la ferme du même nom, accusait une dette de 450 000 euros. *«Si nous n'étions pas intervenus, nous allions vers une mise en liquidation judiciaire»* a expliqué Daniel Barbier, le vice-président (PS) chargé de l'agriculture et de la forêt, au moment de soumettre la décision au vote de ses collègues. Pas de bavure ! L'unanimité des élus s'est faite pour sauver ce site qui sert d'outil de promotion et de communication pour valoriser la race charolaise, à quelques encablures du circuit automobile de Magny-Cours. *«Nous sommes un peu les pompiers»* a pour sa part estimé Bernadette Larivé-Bruandet, la conseillère d'opposition (RAN). En rachetant le foncier, et pas les bâtiments, *«c'est une manière de donner un souffle nouveau au site mais le Conseil général n'a pas l'ambition ni les compétences pour le gérer»* a précisé Daniel Barbier. L'opération de sauvetage ne concerne donc que les 8,49 ha de terrain, pour un montant de 500 000 euros. Cette décision devrait donc permettre à la structure de faire face aux difficultés financières qui empêchaient jusqu'à maintenant de faire des travaux de remise aux normes. Sachant que le Marault, tout au long de l'année, accueille un nombreux public, que ce soit pour les événements agricoles annuels (ventes aux enchères, salons, concours de Nevers) ou pour des manifestations plus ouvertes telles qu'Univerbois ou, récemment, le Mondial Charolais.

Une SEML à la place du GIE

Pour autant, c'est une autre gouvernance qui devra être mise sur pied. De nouveaux partenaires du monde agricole seront sollicités, en plus des six anciens associés du GIE (Herd Book Charolais, Ufragec, Gercela, Charolais embryons, Chambre d'agriculture de la Nièvre et Société départementale d'agriculture). Jusqu'alors, *«l'affrontement de personnes n'a pas arrangé les choses»* a estimé Jean-Luc Gauthier, impliqué doublement dans le débat, à la fois en tant que conseiller général (RAN) de Saint-Benin d'Azy et de président de la Société d'agriculture, donc membre du GIE: *«il va falloir éviter de reproduire les erreurs du passé, en installant une équipe compétente, à l'ancrage agricole et avec une véritable ouverture sur l'extérieur»* a-t-il dit. Le souhait de Daniel Barbier est que *«la participation du Conseil général soit la plus brève possible et que de nouveaux partenaires rejoignent la structure»*. Il a évoqué l'éventuelle venue d'Interbev (Interprofession du bétail et des viandes), dont Emmanuel Bernard, au niveau régional, s'était beaucoup investi dans l'organisation du Mondial charolais en août dernier. En tout cas, le GIE vit ses derniers jours sous sa forme actuelle. Au cours de cette année, pour gérer le Marault, il devrait laisser la place à une nouvelle Société d'économie mixte locale (SEML), à laquelle ses anciens associés pourront adhérer. Et Jean-Luc Gauthier de prévenir : *«Si la SEML n'est pas capable d'avoir un fonctionnement cohérent, nous retrouverons les difficultés»*. L'enjeu va être de transformer la ferme en véritable agropôle, et d'imaginer un développement économiquement viable sur la durée...

E.C.

Point de vue

PAC 2015 - Le syndicalisme a le dos large

Parfois le fonctionnaire est en difficulté dans son propos. Parfois le fonctionnaire est court en arguments pour défendre son patron, l'État. Et parfois, il arrive, que, par facilité ou par paresse, le fonctionnaire fasse porter le chapeau à la *«profession»*. Ou au syndicalisme. C'est tellement facile. *«C'est la faute du syndicalisme ! Il n'en finit pas de négocier et de renégocier sans cesse ! Il fait ainsi prendre du retard aux décisions !»*. *«Ce qui est présenté ne vous plait pas, mais cela a été décidé avec la profession !»* Et ces temps-ci, les circonstances ne manquent pas ! Réunions PAC, réunions de cartographie des cours d'eau ont permis de saisir ces commentaires.
Si l'administration pouvait donc éviter de nous renvoyer les patates chaudes. La FNSEA continuera de négocier ce qui est proposé aux agriculteurs. Elle le fera jusqu'à l'ultime instant qui précède la décision. Puis elle cherchera inlassablement à en améliorer les termes. C'est ainsi. Mais c'est l'État qui fixe le cadre de la concertation. C'est lui qui décide. Nous donnons notre avis. Mais c'est lui qui décide.

Humblement, je m'autoriserai donc une toute petite recommandation aux ministres, députés et hauts fonctionnaires qui décident. Au moment où ils décident, qu'ils songent un instant que, quelque part, un soir d'hiver, dans une salle des fêtes d'un village de France, un de leur dévoué représentant aura à présenter et justifier la décision prise. Et il ne pourra pas trop éviter de convaincre son auditoire, … au moins un peu. Ce serait tellement plus facile si on lui donnait à défendre des décisions défendables. Ce serait tellement plus facile si on ne lui donnait pas à défendre l'indécision, l'indécision au sujet de la PAC, de la Prime Vache Allaitante, de l'ICHN, etc. Cela le dispenserait de faire porter les responsabilités sur le syndicalisme. Le syndicalisme qui discute, le syndicalisme qui conteste, le syndicalisme qui propose, mais le syndicalisme qui ne décide pas.

Stéphane Aurousseau
President de la FDSEA 58

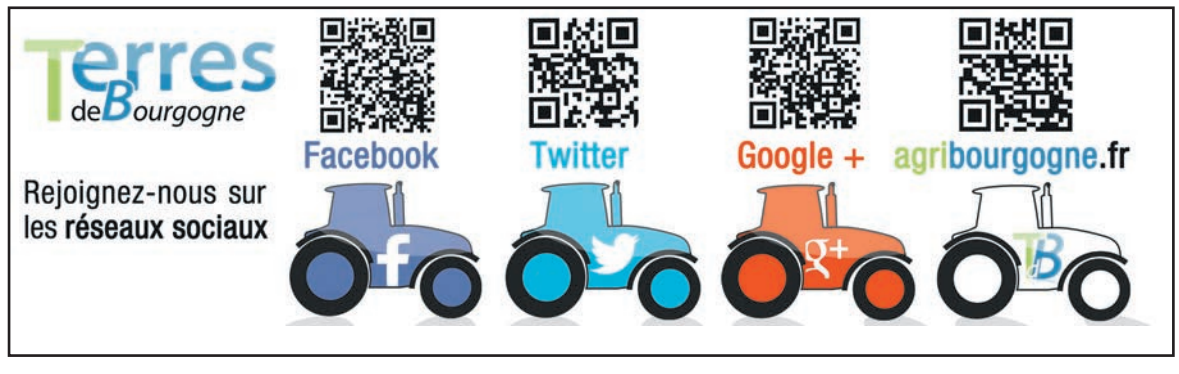
En bref

Nitrates

«Ils l'ont dit … et cela a été entendu à la préfecture !»

Ce jour-là, il était question d'extension de la zone vulnérable.
La FDSEA y défendait les pratiques et les intérêts des agriculteurs. Mais aussi l'intérêt général de ce département.
La Nièvre a besoin de produire plus de richesse.
D'autres syndicalistes, connus pour leur habileté à manier la serpette dans les champs de maïs des autres, ont accusé les pratiques céréalières d'être la cause de l'extension de la zone vulnérable dans la Nièvre. Désigner les agriculteurs comme fautifs, curieuse posture pour un syndicat agricole.
Les céréaliers intéressés apprécieront.

FDSEA 58



Banc d'essai moteur et VGP

Nouvelle campagne dans la Nièvre, du 23 au 27 février

«J'optimise mon moteur... et j'économise du carburant» !
La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que des Vérifications d'engins de levage (VGP), que vous soyez adhérent de Cuma ou non.
Le technicien sera de passage dans la Nièvre la dernière semaine de février.
Les inscriptions sont ouvertes !



L'opération d'essai moteur dure une heure.

On sait que la consommation d'une exploitation de grande culture ou d'élevage est comprise entre 56 et 100 l/Ha. Ce gazole est consommé à 75% par le matériel de traction, le reste se partageant entre les différents automoteurs (moissonneuses batteuses, ensileuse, télescopique, pulvé…). La Fédération Cuma Bourgogne travaille sur la consommation de carburant depuis 2006; elle possède un Banc d'Essai Moteur et passe plus de 300 tracteurs par an dans tout le quart Nord-Est de la France. 50% des tracteurs diagnostiqués présentent au moins une anomalie nécessitant un réglage ou une intervention. Les défauts relevés peuvent souvent être corrigés simplement, sans forcément occasionner un gros investissement, tout en permettant de gagner de la puissance et de diminuer la consommation. Nous observons une économie moyenne de 2 l/h après le passage du tracteur au banc (soit 1200l pour un tracteur de 100cv qui réalise 600h/an). Un tracteur en bon état, bien réglé et bien utilisé (500h/an) peut générer jusqu'à 600€ d'économie par an.

Pour les tracteurs anciens, mais aussi les neufs

Le banc d'essai peut être utilisé sur les tracteurs anciens pour déterminer d'éventuels problèmes, faire le point sur l'entretien et déterminer la plage de conduite économique mais aussi sur les tracteurs neufs pour vérifier les réglages avant la fin de garantie, pour adopter la conduite économique dès le début de l'utilisation. De plus si le tracteur est équipé d'une boite à variation continue, cela permet de connaitre sa plage de réglage optimal afin de l'exploiter au maximum.

Se mettre aux normes des engins de levage (VGP)

Nombreux et indispensables sur les exploitations, les matériels de levage et de manutention sont soumis à une réglementation bien souvent ignorée : la vérification des engins de levage. Depuis 2004, une vérification générale périodique (VGP) doit être réalisée sur tout engin de levage à intervalle de six mois (engin de levage) ou douze mois (engin de manutention). Toutes les exploitations employant ou non des salariés sont concernées. La VGP constitue donc une obligation réglementaire. L'absence de vérification peut entrainer une aggravation de la responsabilité voire la non prise en charge par les assurances en cas d'accident. Profitez du passage de notre technicien pour réaliser vos VGP!

Concrètement, comment çà se passe ?

Un passage au banc d'essai ou une vérification d'engin de levage dure une heure. Le technicien organise donc sa journée autour de huits matériels. Les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Pour le banc d'essai, le technicien intervient sur moteur chaud et tous filtres changés. Les tarifs sont de 120€ HT par tracteur passé au banc d'essai et de 42€ à 89€ HT pour les vérifications des engins de levage. Afin de répondre à vos attentes et d'organiser au mieux ces journées, il est indispensable de connaitre en avance le nombre de matériel à diagnostiquer. Les inscriptions se font auprès des animateurs Cuma de la Nièvre qui se chargent de répertorier vos besoins afin de déterminer la date et le lieu qui conviendront le mieux. Merci de les contacter avant le 17 février au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr. Communiquez votre nom, vos coordonnées et le nombre de matériels que vous souhaitez faire expertiser. Parlez en autour de vous!

Sylvette Bernard et Benjamin Pinel
Fédération Cuma Bourgogne

▶ Repères

Les résultats observés

50% des tracteurs testés présentent une anomalie.
36% des injecteurs sont en mauvais état.
30% des tracteurs affichent une sur-consommation.
20% des moteurs présentent une mauvaise combustion.

▶ Formations

Février et mars Certiphyto avec la Chambre d'agriculture

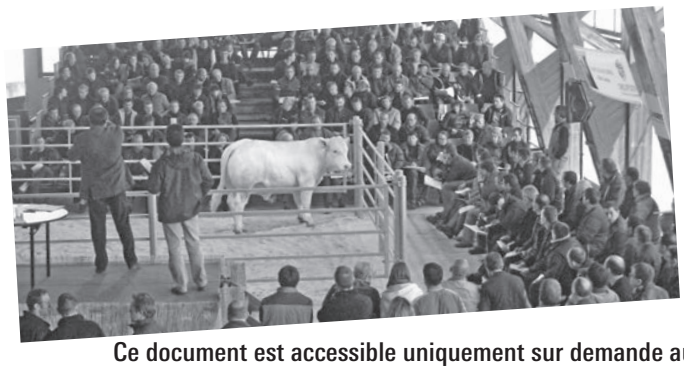
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose de nouvelles sessions de formation de deux jours en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto), en février et mars prochains à travers tout le département.
Les dates prévues sont les 24 et 26 février à Corbigny, les 10 et 12 mars à Moulins-Engilbert, les 17 et 19 mars à Nevers et les 24 et 26 mars à Decize.
L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.
Programme : Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire, la réglementation ; les risques pour la santé et comment les limiter, les risques pour l'environnement et comment les limiter ; autodiagnostic et techniques alternatives.
En dehors des dates programmées, une session peut être organisée dans un lieux au choix sur la base d'un groupe de 12 à 15 participants volontaires. Le Certificat individuel sera obligatoire à partir de novembre 2015.
Tarif : gratuit.
Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, responsable du stage, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Publi-rédactionnel

Rendez-vous Gènes Diffusion et Charolais Univers invitent les éleveurs à une présentation suivie d'une vente aux enchères d'une trentaine de taureaux Charolais âgés de 15 à 18 mois.

Une vente de reproducteurs à ne pas manquer

Le 10 février prochain à Montrond-les-Bains (42) à la station de contrôle individuel, Gènes Diffusion et Charolais Univers présenteront aux éleveurs une trentaine de jeunes taureaux Charolais triés sur le volet. À partir de 10 heures, les participants à la journée pourront découvrir par eux même les animaux proposés à la vente. La matinée se poursuivra avec les présentations des taureaux sélectionnés par Gènes Diffusion puis par Charolais Univers. Le moment tant attendu débutera à partir de 14 heures avec la vente aux enchères à la palette des taureaux. Âgés de 15 à 18 mois, ces animaux cumulent les qualités recherchées par bon nombres d'éleveurs à savoir la facilité de naissance et le gène sans corne. Les visiteurs souhaitant participer à cette journée, pourront retrouver ces taureaux dans un catalogue édité spécialement pour cette journée à partir du 4 février.



Ce document est accessible uniquement sur demande au :
✆ 04 77 36 34 42
(mt.blanchon@genesdiffusion.com)
ou www.genesdiffusion.com
✆ 04 73 42 17 07
(service.technique@charolais-univers.com)
ou www.charolais-univers.com
Accès au lieu de la vente : sur l'autoroute A72, prendre sortie n° 7 direction Montrond les Bains puis 1er rond point sur la gauche
(site de vente 100 m à droite et présentation-défilé des taureaux 1 km à gauche) ;
GPS : Sourcieux - 42600 CHALAIN-LE-COMTAL

▸ Agenda

Assemblée générale du GDS 89

L'assemblée générale du GDS 89 se déroulera mardi 10 février, à partir de 14 h, en la Salle de conférence du Lycée Hôtelier Vauban, 22 rue Faidherbe à Auxerre.
A l'ordre du jour :
Rapport financier de l'exercice 2013/2014 ; rapport d'activités; présentation du laboratoire Eurofins (03) ; situation sanitaire présentée par la DDCSPP 89 ; rapport moral et d'orientation du président.
Au terme de cette réunion, un cocktail dînatoire préparé par les élèves du lycée Vauban vous sera offerts.

Journées Bâtiment Alysé

Dans le cadre des «*Journées Bâtiment Alysé*», une dernière visite programmée jeudi 12 février :
«*Des aménagements successifs jusqu'au robot*». A Taingy, les associés de l'EARL Eole vous invitent dans des installations qui ont connu des aménagements successifs tout en restant fonctionnelles. Egalement : robot lely, logettes matelas, fumière, filet brise vent. Visites à 10 h, 11 h, 14 h et 15 h.
Au cours de la visite, présentation générale de la Pac et de ses incidences dans les exploitations d'élevage, ainsi que des résultats techniques de l'élevage, par le conseiller de l'élevage. Fléchage sur site.
Rens au 03 86 94 22 22

Vente UCC à la station de Charmoy

Dernière vente aux enchères à la palette, de l'Union Charolais Croissance à la Station d'évaluation charolaise de Charmoy, mercredi 11 février. Démarrage des ventes à 14 h, avec visite possible dès 10 h. possibilité de restauration sur place. www.charolaiscroissance.fr
Renseignements au 03 86 92 35 96 et sur www.charolaiscroissance.fr
(les catalogues de vente présentant les taureaux, leurs origines, leurs performances, leurs indexations et leurs qualifications, sont disponibles sur le site)

Alysé

Une nouvelle aire géographique se dessine

A l'heure où de nouveaux découpages géographiques régionaux se mettent en place et où la concurrence en matière de conseil est instaurée, la rationalisation et la compétitivité de services de haut niveau aux éleveurs, gage de leurs performances, passent par de nouvelles alliances et partenariats pour Alysé.


Alain Boulard, président d'Alysé et Marc Belvalette, directeur

«*Notre challenge est de continuer d'apporter et de faire évoluer des services de haut niveau aux éleveurs. Or cela n'est possible que par la poursuite de la rationalisation des moyens, comme nous l'avons déjà engagé avec les trois Chambres d'agriculture de notre zone, et surtout par le maintien voire le développement des volumes. Dans nos régions de polyculture élevage, l'élevage est souvent la solution à l'objectif de durabilité de l'agriculture. Mais pour répondre à cette problématique il ne peut y avoir d'élevages forts, sans économie forte*». En ouvrant la seconde assemblée générale d'Alysé, qui s'est tenue prés de Troyes (10) la semaine dernière, Alain Boulard, président d'Alysé, met l'accent sur le défi que cette organisation d'élevage interdépartementale doit relever.

L'économie au coeur de tous les choix

Un défi, au cœur duquel l'économie tient une place essentielle. Tout d'abord au niveau des filières. Alain Boulard, président d'Alysé, rappelle le contexte 2014 paradoxal pour les éleveurs : des courbes plutôt bien orientées sur les prix des productions animales, mais qui ne se traduisent pas en termes de résultats économiques sur les exploitations. Pour l'avenir, deux éléments importants l'inquiètent : d'une part la réforme de la Pac, qui aura un impact négatif sur les élevages en zone intermédiaire, et d'autre part les contraintes environnementales «*injustifiées et coûteuses*». Cela le conforte dans sa conviction que la rationalisation des services et le développement de ceux-ci au travers d'accords avec «*les voisins géographiques*» sont incontournables. Un autre élément économique, la situation financière d'Alysé, pèse aussi sur les choix qui doivent être faits.

En faisant un tour d'horizon des activités, restées plutôt stables en 2014 pour les pôles lait et viande (voir notre encadré), Marc Belvalette, directeur d'Alysé, souligne qu'il ne faut pas se satisfaire d'un résultat qui s'améliore mais reste négatif (résultat d'exploitation de -113 k €, contre - 144 k € pour l'exercice précédent) face à des réserves élevées (2,5 M€ soit plus de 60% du total bilan). Enfin, dernier élément économique qui impose lui aussi des stratégies : l'obligation d'apporter des services compétitifs, à l'heure de l'ouverture à la concurrence avec le renouvellement de l'appel d'offre pour les 5 ans à venir. Dans ce cadre, Alain Boulard a rappelé que pour conforter la position d'Alysé, des rapprochements avec les départements voisins ont été réalisés pour apporter des réponses croisées. Pour l'avenir, une nouvelle aire géographique et à géométrie variable est en cours de se dessiner. Elle s'appuiera autour d'une structure au fonctionnement commun réunissant le Cher, la Nièvre, le Loiret, l'Yonne et l'Aube, complétée d'ici quelques mois d'une fusion avec la Côte d'Or, et se développant par la valorisation de complémentarités avec l'Ile-de France, la Marne et tout département à proximité qui partagerait un tel projet.


Laurent Griffon, secrétaire de la Commission bovins viande France Génétique Elevage

François Noël

Projet de règlement zootechnique européen : un texte à revoir en profondeur

Début 2014, la Commission Européenne a proposé un texte pour rénover en profondeur la règlementation zootechnique européenne. Son objectif est d'uniformiser et d'harmoniser celle-ci, car elle est liée actuellement à des directives européennes permettant des transpositions dans chaque Etat européen. En France, l'interprofession nationale pour l'amélioration génétique des ruminants, France Génétique Elevage (FGE), est responsable du pilotage, de la coordination et de l'amélioration constante du Dispositif Génétique National. L'analyse de FGE présentée par Laurent Griffon, secrétaire de la commission bovins viande FGE, a mis en évidence un risque de véritable basculement d'un système actuel fortement administré (contrôle, agrément, répartition des soutiens, etc.) mais impliquant tous les acteurs (recherche, professionnels, interprofession, organismes techniques, etc.) vers un dispositif de contractualisation. Or celui-ci s'appuie sur la «*Breed Society*» -BS ue-, qui cumule les missions de tenue du livre généalogique, et de réalisation de programme de sélection, aux quelles sont rattachées celles de contrôle de performances, évaluation génétique, qu'elle assure ou qu'elle peut sous traiter. Cependant ce projet d'unification s'avère complexe et technique et il s'appuie un droit souple et mou, notamment pour une BSue, qui présente des lacunes juridiques inquiétantes, en particulier concernant la représentativité de la filière, l'orientation de la race et la gestion de la ressource génétique. D'où la mobilisation de FGE pour obtenir des améliorations rédactionnelles indispensables.

▸ Repères

L'activité 2014 d'Alysé en chiffres

Identification bovine : - 4% d'élevages pour un effectif de bovins identique
1 980 exploitations pour 198 593 bovins et 73 978 passeports édités.
699 adhérents au service filiation représentent 41 531 naissances.
59% des mouvements bovins notifiés électroniquement.
Identification ovine et caprine : -3 % d'élevages mais une augmentation de 3 % de l'effectif
1 578 exploitations pour 69 196 reproducteurs. 221 élevages de + de 50 brebis et 69 élevages de 25 chèvres, soit 18% des détenteurs «*professionnels*» représentant 87% du cheptel reproducteur. 79% des recensements ovins reçus.
Bovins lait : Moins d'éleveurs mais 10 vaches de plus par élevage en moyenne en 5 ans
438 adhérents pour 30 347 vaches au contrôle de performance «*Proxy lait*».
Le phénomène de concentration se poursuit : la moyenne est de 69,3 vaches laitières par élevage et 14% des troupeaux comptent plus de 100 vaches.
La productivité s'est améliorée : 8 324 kg de lait produit par vache (+361 kg) en lien avec conjoncture économique temporairement plus favorable et des fourrages de meilleure qualité. La problématique cellulaire reste majeure, même si l'amélioration est constante.
44 élevages équipés de robots de traite sont suivis dans le cadre du contrôle de performance et participent à des rencontres.
296 élevages, soit 70% des adhérents ont été suivis avec Galacsy, outil de diagnostic technico économique.
Caprins lait : 38 adhérents pout 6 579 chèvres.
Bovins viande : des poids «âge-type» toujours supérieurs à la moyenne nationale
103 adhérents pour 6 964 veaux nés.
Des poids à 210 j de 315 kg pour les mâles et 285 kg pour les femelles contre respectivement 296 kg et 266 kg en moyenne nationale.
3 groupes bovins viande réunissent 40 éleveurs.
151 enquêtes réalisées auprès des éleveurs, pour mieux connaître leurs besoins et cerner leurs projets ont permis de mettre en évidence que 92% pensent continuer leur atelier allaitant dans les 5 ans.
Ovins : 10 éleveurs et 10 378 agneaux nés
3 groupes ovins viande réunissent 110 éleveurs.
Machine à traire : 554 contrôles Optitraite ou Certitraite.
Identification bovine : 1980 exploitations (-3,9%) pour 198 593 bovins (-0,4%).
Parage et rainurage : 303 clients pour 14 343 bovins parés et 2 313 m² rainurés.
Bâtiments d'élevage : En augmentation de 15% avec 37 interventions.

Filière ovine

Atouts de la production ovine en zone céréalière

Installés à Vincelottes en polyculture élevage, Philippe Drothier et son fils Xavier ont un troupeau de 350 brebis de race romane, avec pour particularité, un système fourrager basé sur l'affouragement et l'utilisation des couverts



Philippe Drothier et son fils Xavier, éleveurs ovins à Vincelottes

C'est à l'installation de Xavier, en 2009, que les Drothier se sont lancés dans l'élevage ovin. D'abord en race Ile de France, *«une erreur de départ !»*, avant deux ans plus tard, de passer à un nombre significatif d'animaux, avec 350 brebis de race romane, *«beaucoup plus maternelles, dociles et prolifiques…»* Bâtisseurs dans l'âme, ils ont construit eux-mêmes leur bergerie, d'une longueur de 80 mètres, sur 20 m de large, fermée sur 3 faces et à l'abri des vents dominants : *«en fait, on l'a construite à partir de bâtiments anciens, que l'on a démontés et réajustés. Un peu comme un jeu de mécano, la soudure, c'est une belle invention !»* Toutes les brebis y sont logées à l'année, un couloir central surélevé en facilitant la surveillance : *«plus pratique également côté manutention car ça permet de dérouler le foin en distribution semi automatique avec une remorque autochargeuse, sans avoir à le soulever pour le mettre dans les auges…»* L'objectif est d'augmenter la taille du troupeau, mais tout dépendra de la nouvelle Pac : *«pourrons nous continuer à faire des céréales ou ferons-nous de la luzerne ? Auquel cas, il nous faudra plus de moutons, pour la valoriser…»* Et s'il faut remonter un bâtiment supplémentaire pour cela, pas de problème, ils savent faire !



Une bergerie avec un couloir central surélevé, pour faciliter la distribution de foin et limiter le temps de manutention.

Pas de prairies du fait de terres séchantes

Installés sur 196 ha de SAU, Philippe et Xavier Drothier ont fait le choix d'un système fourrager basé sur l'affouragement et l'utilisation des couverts : *«les animaux sont en bergerie intégrale et pour éviter d'acheter trop d'aliments, on va chercher de l'affouragement au vert. Dès qu'il fait beau, mais pas assez pour faire du foin, on passe 1 heure tous les matins sur les 12 ha de parcelles situées à moins d'1 km de l'exploitation, et en fonction de la repousse, on va plus loin si nécessaire…»*

Pas de prairies, du fait de terres séchantes : *«à partir de juillet, on n'aurait plus d'herbe car il faut savoir que la pluviométrie ici, est un des plus faibles du département, alors on a fait le choix de la luzerne, plus résistante que l'herbe, au sec…»*

Ils en ramènent 3 tonnes/jour, qu'ils distribuent ensuite, contrôlant ainsi plus facilement l'apport journalier. Installés en zone captage, sur le Bac de la plaine du Saulce, ils sont particulièrement concernés par les mesures de protection de l'environnement et ont engagé 70 ha de leur SAU en MAET : *«on sème nos couverts le plus tôt possible, avec un mélange agronomique fait de semences de cultures fourragères : pois, avoine, orge de printemps, un peu de colza fourrager, de la vesce…, nous permettant de les valoriser au mieux et faisant le plus de volume possible pour les animaux…»*

L'exploitation est également engagée dans une expérience de pâturage en zone Natura 2 000, pour la protection des pelouses calcaires : *«on emmène, 6 à 8 semaines par an, selon les années, une vingtaine de brebis sur une parcelle située à Coulanges la Vineuse, le fait d'y avoir des animaux sans entretien mécanique permettant de ne pas déstructurer le sol et d'y conserver la flore d'origine…»*

DOMINIQUE BERNERD

▸ Rendez-vous

Assemblée générale jeudi 12 février à Vincelottes

L'assemblée générale de la Fédération Départementale Ovine de l'Yonne, présidée par Gilles Rameau, se déroulera jeudi 12 février, à partir de 10 h, à la mairie de Vincelottes. Au programme de la journée :
Matin : rapport moral par le président Gilles Rameau, présentation du rapport financier, compte rendu des activités syndicales et techniques, renouvellement des administrateurs, dossiers d'actualité (conjoncture, Pac 2015, l'aide ovine)
12 h 30 : déjeuner (sur réservation)
Après-midi : visite de l'élevage de l'EARL Drothier à Vincelottes
Pour tout renseignement : Yves Le Boulbin
Tél 03 86 94 22 29 - Port 06 08 28 08 07

▸ Formations

08/02 Saint-Vincent tournante du Chablisien
Chemilly-sur-Yonne a choisi de célébrer les 4 éléments (la terre, l'eau, l'air, le feu) qui donnent sa typicité aux vins de Chablis. Banquet le 7 février à Auxerrexpo, à partir de 12 h. A partir de 20 h, bal animé par l'orchestre Karine Rockseller (prix du banquet : 110 €, incluant l'entrée au bal. Inscriptions au 06 77 40 10 96 ou sur banquetchemilly2015@gmail.com
Dimanche 8 février, à partir de 9 h, toutes les rues du village dévoileront leurs couleurs! Quatre grands caveaux chauffés, pour déguster la Cuvée Saint-Vincent ; Crêpes et galettes. Renseignements au 03 86 42 80 80 et sur www.piliers-chablisiens.com/saint-vincent-chemilly/

Instants Santé MSA pour le canton de Toucy
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Toucy, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 10 au jeudi 12 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle polyvalente, Café Fournier, 7 rue Paul Defrance à Toucy.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.



▸Formations

Les MAEC «Systèmes» : une opportunité à saisir ? (grandes cultures et monogastrique)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation de 2 jours et demi, les 11 mars, 25 mars puis 30 avril 2015, afin de vous accompagner dans la lecture du cahier des charges des MAEC «systèmes» monogastrique et grandes cultures et l'évaluation de la faisabilité technique du déploiement de ce cahier des charges sur votre exploitation.
Lieu : Auxerre
Public : agriculteurs céréaliers et/ou possédant un élevage de monogastriques
Contact : Tiphaine Trousson, 03 86 94 22 21
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Utiliser Internet et les réseaux sociaux pour promouvoir mon activité

Cette nouvelle formation proposée en février-mars (dates à confirmer) vous permettra de découvrir et de comprendre les réseaux sociaux, de mieux communiquer et développer votre lisibilité mais aussi d'utiliser de nouveaux outils collaboratifs à distance pour animer un groupe
Lieu : Venoy
Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Laetitia Le Breton au 03 86 94 28 98, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Être autonome pour réaliser un diagnostic d'exploitation afin de s'engager dans des MAEC sur le territoire du Morvan

Le 18 mars 2015, venez prendre en main les différents cahiers des charges des MAEC potentiellement ouvertes sur le territoire du Morvan. Des temps de mise en pratique de ces cahiers des charges sur votre exploitation vous permettront de mesurer la faisabilité et l'intérêt de ces MAEC pour votre système de production. Une seconde session est également prévue le 27 mars 2015
Lieu : Chambre d'agriculture à Avallon. Public : tout agriculteur situé dans le territoire du PAEC Morvan (Parc + Natura 2000) souhaitant s'engager dans les nouvelles MAEC
Contact : Catherine Bonin, 03 86 34 23 41, Alysé
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

JA 89

Ils vont plancher trois jours sur le foncier

C'est l'Yonne qui a été retenue cette année pour organiser la session foncière nationale au sein du réseau JA. Elle se déroulera du 10 au 12 février prochain à Brannay, dans le Sénonais



Ces deux dernières années, JA 89 a multiplié les actions sur le terrain pour dénoncer l'emprise sur le foncier agricole, comme ici, en zone commerciale des Clairions, à Auxerre, où une friche a été retournée et semée et le fruit de la collecte reversé à AFDI Bourgogne Franche Comté

Le foncier représente aujourd'hui l'un des premiers freins à l'installation pour les Jeunes Agriculteurs. Depuis quatre ans, JA national délègue chaque année à un département différent, le soin d'organiser la session foncière nationale organisée à cet effet pour réfléchir sur le sujet et envisager l'avenir. Déjà sur les rangs l'an passé, JA 89 a été retenu pour organiser la session 2015 qui se déroulera du 10 au 12 février à Brannay dans le Sénonais. Plus de 40 départements devraient y être représentés

Sur quoi allez-vous travailler cette année ?

Julien Caillard (Président JA 89) : *«le thème principal de cette session 2015 en sera l'accès au foncier. Un sujet majeur quand on sait que c'est notre premier outil de travail et qu'aujourd'hui, si de moins en moins de jeunes ont la possibilité de s'installer, c'est du en partie au foncier, que ce soit en fermage ou par acquisition. Cette année, la session a d'autant plus d'intérêt, que le foncier sera justement le thème principal du rapport d'orientation de JA national. C'est un sujet très technique et d'ailleurs, durant ces trois jours, devrait être finalisé le «guide du responsable foncier» , sur lequel on avait commencé à travailler l'an passé et qui sera redistribué ensuite aux responsables départementaux»*

Le déroulé de ces trois jours ?

«La première journée débutera par un tour des départements et régions représentés, afin de collecter les différentes problématiques locales rencontrées ainsi que les actions menées par chacun lors du mois du foncier. On essaiera ensuite de trouver de nouvelles pistes de renouvellement des actions. En fin d'après-midi, mise en lumière du département de l'Yonne, avec présentation de son agriculture, des problématiques foncières départementale et régionale, projets et moyens d'action, etc. Le lendemain, on planchera sur les conséquences de la loi d'avenir et la loi ALUR (ndlr : Accès au Logement et Urbanisme Rénové), sur l'élaboration du guide du responsable foncier, ainsi que le rapport d'orientation 2015. Le dernier jour étant consacré à la restitution de la synthèse des différents travaux menés et la tenue d'une table ronde, dont le sujet et la liste des participants restent encore à déterminer. Par ailleurs, en plus de la soirée de gala réservée aux participants et partenaires, une soirée est prévu mercredi soir, à l'attention de tous les adhérents du réseau JA 89, pour leur permettre de rencontrer les autres départements présents»

DOMINIQUE BERNERD

Tournée cantonale FDSEA 89

Coller aux attentes du terrain !

Les assemblées cantonales viennent de se terminer. Au total, 17 réunions organisées de décembre à fin janvier pour coller au plus près de la réalité du terrain



Assemblée des cantons de Saint-Julien du Sault et Charny à Villefranche

Souhaitant cette année donner un coup de jeune au «*vieil exercice*» des réunions cantonales, les membres du Bureau de la Fdsea et l'équipe d'animation ont modifié leur approche pour cette campagne. Carte blanche aux présidents de canton pour déterminer l'ordre du jour ainsi que les sujets à aborder avec un seul point incontournable, l'activité syndicale particulièrement riche de 2014. L'objectif de cette nouvelle mouture est de mieux ancrer l'action syndicale sur le terrain. Ce sont ainsi 17 réunions qui ont été réalisées entre mi-décembre et le 30 janvier, pour lesquelles les Secrétaires Généraux, la première Vice-présidente et le Trésorier se sont mobilisés. Globalement, la participation a été meilleure que les années précédentes.

Les sujets suivants ont ainsi pu être présentés dans les cantons :

- Comment la PAC est-elle appliquée dans d'autres pays européens ?
- Comparaison entre les politiques agricoles française, Nord américaine et suisse,
- Réflexion sur des projets à mener localement, en l'occurrence méthanisation,
- Pistes pour la rénovation du système assurantiel,
- Abattage à la ferme,
- Quand intervenir dans la procédure de mise en place d'une aire d'alimentation de captage,
- Aides à l'embauche d'un salarié,
- Dossiers syndicaux liés à l'emploi, compte pénibilité,
- MSA et enjeux des élections.

Ce point a souvent été l'occasion pour les participants d'exprimer leurs griefs et incompréhensions envers cette structure. La FDSEA a relayé toutes ces remarques aux responsables régionaux et départementaux.

Le combat continue !

La PAC a bien sûr été abordée dans toutes les réunions, surtout sous l'angle des SIE qui sont une préoccupation très concrète pour les agriculteurs. Le sujet des MAE a également été traité dans certains cantons, même si ce n'était que partiellement compte tenu des informations dont nous disposons aujourd'hui. L'inquiétude est importante pour la prochaine déclaration PAC. Pour rassurer ses adhérents, la FDSEA organise d'ores et déjà six réunions d'information sur le terrain première quinzaine d'avril pour faire le tour des nouveautés de la prochaine déclaration. Les adhérents qui le souhaitent pourront également être accompagnés pour leur télédéclaration sur rendez-vous à la FDSEA. Deux options différentes pour rester proche du terrain et au service de ses adhérents.

Enfin, très appréciée, une réflexion individuelle et collective a été proposée à certaines places pour analyser l'impact des évolutions réglementaires sur les orientations prises dans les exploitations. Cet atelier a également permis de susciter des échanges et des partages d'expérience entre agriculteurs localement.

Occasion d'échanges privilégiés avec les adhérents locaux sur les actions menées ou à conduire, les réunions cantonales sont aussi un moment de convivialité qui permet de poursuivre les discussions au cours d'un repas ou autour d'un verre.

L'équipe du bureau de la Fdsea ressort de ces réunions confortée dans son action syndicale contre la surenchère réglementaire, pour une meilleure stabilité des politiques et une adaptation des outils de gestion et d'assurance. Le combat continue !

FDSEA 89

Sécurité routière

Correct, mais doit mieux faire…

Meilleur que les chiffres nationaux, le bilan de la sécurité routière pour l'année 2014 dans l'Yonne, n'en reste pas moins fragile, marqué par une sur-représentation de jeunes dans les accidents mortels qui arrivent le plus souvent en milieu rural, sur le réseau départemental et communal



Marie-José Delambily, procureure de Sens, le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud et Frédérique Oliveaux, procureure d'Auxerre (de gauche à droite)

Entouré des procureurs de la République de Sens et d'Auxerre, du Commandant du groupement de gendarmerie et du directeur départemental de la sécurité publique, le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, a divulgué les chiffres et statistiques en matière de délinquance routière pour l'année 2014.

«Un résultat correct, mais qui structurellement, doit être pris avec prudence et circonspection…» : c'est en substance le bilan que tire le préfet de l'Yonne des chiffres de la sécurité routière pour l'année écoulée. Si les chiffres départementaux sont à rebours des statistiques nationales, avec un nombre d'accidents corporels et une mortalité en baisse, l'amélioration reste fragile, explique le représentant de l'État : *«la gravité des accidents s'est accrue, avec un ratio trois fois plus important dans l'Yonne qu'à l'échelon national. Même chose en ce qui concerne l'indice de mortalité, avec deux fois plus de personnes tuées qu'au niveau national…»* On remarque également une permanence des causes au fil des années : non respect des règles (39 % des accidents corporels), pertes de contrôle (24 %), alcool (13 %). Un chiffre alarmant, celui des jeunes incriminés dans les accidents : *«des chiffres effarants, avec 21 % de jeunes de tranche d'âge 18/24 ans incriminés, alors qu'ils ne représentent que 7 % de la population du département…»* Nombre d'accidents se produisent en milieu rural, sur le réseau de routes départementales ou voies communales. Un réseau qui a pour particularité d'être bien entretenu et peut induire une fausse impression de sécurité, souligne Jean-Christophe Moraud : *«un trop bon réseau routier donnant une sensation de sécurité, lié à un véhicule où la sécurité est passive, créent une fausse impression et font que vous avez un comportement faussé. Un réseau départemental n'est pas un réseau autoroutier !»* L'idée lancée par son prédécesseur d'abaisser la vitesse maximale à 80 km/h sur les routes départementales sera poursuivie, mais sans pour autant être généralisée à l'ensemble du réseau : *«un travail fin d'analyse du réseau routier sur lequel il y a une accidentologie remarquable au sens statistique du terme, sera mené, ce qui permettra d'isoler les tronçons routiers où un abaissement du seuil de la vitesse maximale serait pertinent…»*

Perdre son permis ou perdre la vie… ?

La politique de la sécurité routière s'articule entre répression et actions pédagogiques, à l'image de ces programmes de sensibilisation et de prévention, menés notamment en milieu scolaire. Sont également concernés les seniors, doublement concernés selon le préfet Moraud : *«il ne s'agit en aucun cas de les stigmatiser car je le rappelle, ils sont autant victimes qu'auteurs et plus vulnérables en cas d'accidents…»*. Une population à protéger particulièrement et des actions de sensibilisation seront menées en ce sens. Si le nombre de radars fixes dans le département (33), n'est pas appelé à augmenter, certains pourraient se voir remplacés en des lieux accidentogènes, par des *«radars tronçons»*, dans le but de faire tomber la vitesse, avec l'objectif affiché de contribuer à diminuer par deux le nombre de tués sur les routes françaises d'ici 2020.

Dans le collimateur également, les fêtes de Saint-Vincent : *«j'ai découvert en arrivant dans l'Yonne cette institution sympathique au demeurant, mais on a prévenu les organisateurs qu'aux alentours, le terrain serait «bleui» ! Notre objectif n'est pas d'empêcher que les uns et les autres s'amusent, mais qu'ils rentrent en vie…»* Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, un message que la justice a souvent du mal à faire passer auprès des contrevenants, comme l'a rappelé Frédérique Oliveaux, procureure d'Auxerre : *«la délinquance routière n'est pas perçue pour la majorité d'entre eux comme une véritable délinquance…»* Avec à la clé, le sentiment que perdre son permis à l'audience peut sembler plus important que le risque de perdre la vie sur la route…

DOMINIQUE BERNERD

Les chiffres pour l'année 2014 :

(Par comparaison avec l'année 2013)
Nombre d'accidents corporels : 196 (- 14 %)
Nombre de blessés : 256 (- 11,1 %)
Nombre de tués : 34 (- 8,1 %)
Principales causes des accidents mortels : non respect des règles (32 %) et alcool (32 %)
81 % du nombre total d'accidents ont lieu sur le réseau départemental et les voies communales tranche la plus accidentogène : 15 h/21 h
Les 18/39 ans sont responsables dans 48 % des accidents
Les 18/24 ans représentent 17,6 % des tués, pour 6,9 % de la population 49 303 infractions relevées par des radars mobiles (+ 7,3 %)
70 351 infractions relevées par des radars fixes (- 10,5 %)
Nombre de dépistages d'alcoolémie positifs : 1695 (+ 13,7 %)
Nombre d'infractions pour stupéfiants : 706 (+ 43 %)
Nombre d'excès de vitesse : 5647 (- 3,4 %)
Suspensions permis de conduire : 1485 (+ 1,5 %)
Nombre de radars fixes dans le département : 33

Clin d'œil

Futur journaliste…?

Elève de 3ème au collège des Cinq Rivières à Charny, Pierre-Éloi Bailliet était en quête d'une entreprise pour l'accueillir le temps de son stage découverte. A 14 ans, déjà une ambition : devenir un jour journaliste… Tant pis pour la succession de l'exploitation porcine familiale, *«après tout, mes deux plus jeunes frères peuvent aussi assurer la relève !»*

Beaucoup de choses à voir durant ces quatre jours : reportages sur le terrain, articles à relire et corriger, relevé des mails *«et boire le café le matin !»* qui, on le sait bien, après le stylo, est le second outil du journaliste !

Son professeur de français peut être fier de lui, Pierre-Éloi a même retrouvé des fautes d'orthographe dans la copie de son maître de stage…Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années ! Au final, ce stage découverte aura conforté notre jeune *«futur journaliste»* dans le parcours qu'il souhaite donner à sa carrière professionnelle. La vieille garde peut partir en retraite, la succession est assurée !



Pierre-Eloi à la tâche…

Congrès de la Fédération nationale bovine

Les éleveurs à la croisée des c

Lanterne rouge des revenus agricoles, confrontés à des trésoreries exsangues en raison de prix bas et de charges croissantes, les éleveurs ne voient pas le bout du tunnel. Pourtant des perspectives existent notamment à l'exportation qui pourraient leur redonner de l'espoir. Ces sujets ainsi que les relations avec la grande distribution seront abordés à l'Assemblée générale de la FNB qui s'est tenue à Rodez, les 4 et 5 février.



L'Assemblée générale de la Fédération nationale bovine qui s'est tenue à Rodez, les 4 et 5 février, se déroule dans un climat difficile. Les revenus des éleveurs spécialisés n'ont jamais été aussi bas et les prix de marché ne décollent pas, selon Jean-Pierre Fleury, le président. En vingt ans rappelle-t-il, les prix à la production n'ont augmenté que de 12 % alors que les prix au détail ont progressé de 62 %. Les charges ont pris l'ascenseur avec une augmentation moyenne des coûts intermédiaires supérieure à 50 %. Aujourd'hui, le secteur subit les effets de l'embargo russe. Pas directement puisque la France exportait peu en Russie, mais par un effet domino : les viandes qui y étaient vendues habituellement par la Pologne et l'Allemagne se retrouvent sur le marché intérieur européen, en Italie notamment. A cela s'ajoute des abattages abondants et inhabituels de vaches laitières qui viennent encombrer le marché, sans que la Commission de Bruxelles se préoccupe de la situation. Bref, *«la situation de trésorerie est très tendue et les éleveurs sont au bout du rouleau»*, estime Pierre Vaugarny, le secrétaire général. D'ailleurs, les premiers résultats de l'audit sur la situation financière des éleveurs auquel procèdent les pouvoirs publics à la demande de la FNB sont pires que ceux qui étaient attendus. *«Nous allons de mauvaises surprises en mauvaises surprises»*, observe le secrétaire général qui annonce d'ores et déjà des actions syndicales musclées dans les semaines qui viennent.

Normes et contraintes

Principalement visée, la grande distribution qui *suite page 17*

INTERVIEW Jean-Pierre Fleury, président de la FNB

«Parler vrai, agir vite»


Photo: Réussir

De crise en crise les éleveurs ne voient pas le bout du tunnel, le navire amiral élevage prend l'eau de toutes part, comment l'empêcher de couler ?

Jean-Pierre Fleury : *«Il est temps de dire la vérité, une crise c'est passager, alors que nous sommes confrontés à une mutation profonde, structurelle, dont les effets s'accélèrent du fait de la confrontation au marché mondial et aux bouleversements des échanges internationaux. Bruxelles a fait sauter le verrou de la gestion des marchés qui assurait une certaine stabilité des prix, mais les mécanismes de gestion de crise mis en place sont insuffisants et inopérants en élevage. Je suis à la fois déçu et en colère face à l'inefficacité des décideurs européens et aux choix de la nouvelle commission. L'exemple de sa gestion dans le cadre de l'embargo russe ne nous rassure pas, elle va devoir se ressaisir, sortir de son autisme et se mettre à l'écoute des professionnels et des États.*

La carte de l'export représente un atout majeur pour la FNB mais dans le même temps nous restons très exposés aux importations, quelle est votre position ?

«Concernant ce dernier point et le cycle des négociations Europe USA, la FNB ne reculera pas d'un pouce : la viande doit être classée « produit sensible » et de ce fait échapper au risque de servir de variable d'ajustement dans les tractations en cours. Les USA revendiquent un contingent de 250 000t, le Canada a obtenu 60 000t et le Mercosur mise sur 100 000t... La commission européenne est déjà prête à lâcher 300 000 t ; des tonnes de muscles nobles, en concurrence directe avec la production allaitante européenne. Ces centaines de milliers de tonnes représentent un risque aggravé de déstabilisation du marché de la viande de qualité. Face à ce danger, il faut absolument que les politiques reprennent la main. Et quand la Commission imagine pouvoir imposer les normes européennes à ces importations massives, elle ment ou elle se ment à elle-même. La seule parade c'est celle que nous exigeons : le classement de la viande bovine en "produit sensible"».

A l'export comme sur le plan national, la FNB a fait de la qualité son cheval de bataille, où en est ce dossier très sensible lui aussi ?

«Sur le plan national, il faut tout remettre à plat pour revenir à des normes acceptables sur le plan qualitatif. Il est évident que les cahiers de charges ne sont pas respectés, on gère des flux sans se préoccuper de préserver la qualité du produit. La FNB entend rouvrir les dossier de l'engraissement et de la maturation, notamment des délais entre l'abattage et la mise en rayon... Nous sommes dans une démarche de reconquête de la qualité, ce qui impose de régler le problème entre le piécé et le hâché. Ce sont deux process différents que l'on ne peut pas traiter au même niveau d'exigences techniques. Les pays anglo-saxons ont évité les dérives que nous connaissons en établissant deux circuits bien distincts. Nous travaillons aussi avec la grande distribution sur la définition d'un niveau qualitatif de base et une nouvelle segmentation. C'est la première marche vers une requalification des races à viande, en revenant aux fondamentaux des produits».

On a l'impression que l'export serait la solution à tous les maux de la production bovine, quels arguments opposez-vous aux sceptiques ?

«Nous sortons à peine du tunnel de l'ESB qui impose 11 ans d'écart avec le dernier cas, ce qui nous emmène à mai 2015 ! Nous partons donc de loin. Tout était à reconstruire et beaucoup a déjà été fait pour remettre les services de l'Etat à niveau sur le plan technique et politique. La cellule export fonctionne bien, maintenant, il va falloir accepter de sortir du confort et du conformisme des marchés intra européen. Ces marchés sont matures, les axes de développement sont à l'extérieur, c'est comme cela que l'on tirera les prix intérieurs. Mais il faut se donner les moyens de répondre à des demandes très diversifiées et surtout accepter de chasser en meute, ce que les entreprises française ne savent toujours pas faire, au contraire de nos principaux concurrents. Nos atouts sont pourtant reconnus sur le plan international : notre génétique en races pures, notre savoir-faire en vif comme en piécé et la grande diversité de nos productions sont une force pour répondre à des demandes multiformes. Mais maintenant, il faut que le producteur y trouve aussi son compte».

Justement, alors que nombre de producteurs sont aux abois, quelles perspectives pour eux de bénéficier d'un juste retour en terme de rémunération ?

«Un éleveur qui s'engage contractuellement dans une filière, sur un créneau particulier, doit y trouver son intérêt financier. On peut se concentrer sur des segments de marché précis, mais le prix doit être au bout pour justifier cet effort d'adaptation à une demande précise. C'est là que le bât blesse, car la rémunération du travail n'est toujours pas là, au contraire la situation continue de se dégrader. Si je suis plutôt optimiste sur l'avenir des marchés exports, l'urgence pour les exploitations bovines c'est le présent. Face à la profonde détresse des exploitations d'élevage, il faut absolument que les signaux s'inversent en 2015. Attention à ne pas dépasser le point de non retour».

Le présent dans les élevages c'est aussi la Pac, un message sur ce sujet ?

«La FNB recommande la plus grande prudence aux éleveurs tant que nous n'avons pas une vision exacte de la Pac. Prudence sur les investissements, prudence sur les conséquences de la convergence, prudence sur la future ICHN, prudence sur les MAE... Attendez d'y voir plus clair pour vous engager. Et un avertissement : le grand chantier de 2015 sera celui de la fin ou du maintien de la calamité fourrage. Un sujet largement débattu lors de notre congrès».

PROPOS RECUEILLIS PAS ANNE-MARIE KLEIN

chemins


Photo: Réussir

La filière veau de boucherie en péril

La production de veaux de boucherie est aujourd'hui menacée, estime la Fédération nationale bovine (FNB) dans un communiqué. La filière veaux de boucherie paie le prix fort de la réforme de la PAC. Selon la FNB, les éleveurs vont perdre entre 37 % et 52 % sur le montant de leurs aides en 2019, ce qui correspond à une perte cumulée estimée à 48 €/place en moyenne. ***«Si rien n'est fait, la rémunération d'un éleveur spécialisé en veaux de boucherie avec 400 places sera en dessous du seuil de pauvreté en 2019 !»***. Aussi, la FNB demande-t-elle aux intégrateurs de compenser cette perte de revenu par une revalorisation de 8 €/place/an de 2014 à 2019. Elle leur demande aussi plus de transparence au niveau des contrats réalisés avec les éleveurs et propose de moderniser le contrat type en une rémunération calculée en fonction des coûts de production et de l'évolution des charges.

Cette situation est aggravée par la guerre des prix à laquelle se livrent les opérateurs qui a conduit à la chute du prix du veau gras en 2014. ***«N'oublions pas que c'est l'éleveur qui est pénalisé le premier et les entreprises n'en sortiront pas gagnantes si les éleveurs arrêtent de produire !»*** conclut la FNB. Les éleveurs de boucherie sont au nombre 3 000 en France actuellement, alors qu'ils étaient encore 3 500 en 2010.


Photo: Réussir

a entre les mains l'avenir des éleveurs mais qui ne joue pas le jeu ni de la qualité, ni de la segmentation du marché. *«La FNB ne lâchera pas sur ce dossier, c'est la seule façon de sortir de la guerre des prix, car nous savons que la guerre des prix à laquelle se livrent les grandes surfaces n'a jamais fait consommer un kilo de viande de plus»*, déclare Jean-Pierre Fleury.

Les éleveurs sont d'autant plus dépités que les efforts qu'on leur demande de faire en matière de respect de cahier des charges ne sont pas relayés par l'aval *«qui ne respecte pas le produit»*. *«Les entreprises font de la gestion de flux et non de produit»*, déplore-t-il.

Les éleveurs attendent beaucoup également de la restauration collective qui s'approvisionne à plus de 80 % à l'étranger. En ligne de mire les élus *«les plus gros importateurs de France»*. Heureusement les actions de sensibilisation engagées par la FNB commencent à porter leurs fruits.

Le ministère de l'Agriculture a élaboré un nouveau guide d'achat qui permet d'introduire des critères de fraîcheur, de proximité dans les appels d'offre.

Autre lueur d'espoir l'exportation vers les Pays tiers. Toutes les expertises confirment l'accroissement de la demande de viande bovine dans les années à venir notamment en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient et dans le sud-est asiatique.

La France qui jouit d'une excellente image de marque a une carte à jouer que des entreprises commencent d'ailleurs à explorer.

En toute logique notre pays devrait retrouver une place à l'exportation qu'il avait perdue depuis la crise de la vache folle et qui contribuerait à soutenir les prix sur le marché intérieur.

Encore faut-il que les éleveurs ne soient pas bridés par une accumulation des normes sur les installations classées, que la France est la seule à imposer à ses éleveurs en Europe, de contraintes diverses et variées liées à la directive nitrates.

Ce qui fait dire à Jean-Pierre Fleury que *«nous sommes en France comme en Europe davantage dans un principe de précaution politique que de soutien à l'acte de production»*. En espérant être démenti par le ministre de l'Agriculture.

PMTVA Les critères d'attribution toujours en suspens

Près de deux ans après l'accord sur la nouvelle PAC, les critères d'attribution de la prime à la vache allaitante ne sont pas encore arrêtés. Les éleveurs commencent à s'impatienter et attendent une réponse du ministre de l'Agriculture à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération nationale bovine. Si l'enveloppe de la prime à la vache allaitante a été arrêtée, *«on ignore la déclinaison sur le terrain, il faut que les décisions tombent»*, revendique Dominique Fayel, secrétaire général adjoint de la FNP et président de la FDSEA de l'Aveyron. La FNB souhaite notamment que l'année 2013 soit retenue comme référence, mais en tenant compte des évolutions que connaissent les exploitations. Et que la réserve qui est prévue sécurise en priorité les producteurs spécialisés.

Après-quotas La FNB demande une gestion des réformes de vaches laitières

Le président de la Fédération nationale bovine (FNB), Jean-Pierre Fleury a demandé la mise en place en Europe d'une «gestion de l'après-quotas laitiers concernant les réformes de vaches laitières», lors d'une conférence de presse de la FNB, le 27 janvier. Depuis le mois d'août, la mise à la réforme des vaches laitières a été «plus importante que les années précédentes», constate par ailleurs le ministère de l'Agriculture. «Les éleveurs se débarrassent de leurs vaches», estime lJean-Pierre Fleury. L'Institut de l'élevage considère que le phénomène devrait durer au moins jusqu'au 31 mars. «Tout cela a été dit à la Commission européenne, mais leur seule réponse, est de dire que tout va bien», regrette Jean-Pierre Fleury.

ICHN

L'élevage allaitant bourguignon dans la tourmente !

Les négociations en cours entre la France et la Commission européenne, sur le dossier de l'ICHN, inquiètent fortement les responsables professionnels bourguignons, tant leurs issues sont susceptibles d'avoir des conséquences dramatiques sur les équilibres économiques des exploitations d'élevage et la compétitivité de l'ensemble de la filière régionale.

Inquiétude dans les exploitations d'élevage, où le revenu des éleveurs stagne depuis de nombreuses années à un très faible niveau (environ 15000 € par actif en moyenne) et cela alors que l'ICHN et la PHAE représentent les 3/4 de ce résultat.

Inquiétude des opérateurs d'aval dont l'activité et la gestion de leurs entreprises dépendent fortement des volumes de production régionaux.

Cette production valorise près de 800 000 hectares de prairies naturelles, dans des territoires ruraux fragiles, dont le destin est étroitement lié au maintien des activités économiques dont l'élevage est une composante essentielle.

Le Président de la République déclarait à Cournon, lors du 22ème Sommet de l'Élevage :

«L'Indemnité compensatoire des handicaps naturels fera l'objet d'une première revalorisation en 2014 à hauteur de 15 % dans toutes les zones, qu'il s'agisse de la Montagne, du Piémont ou des Zones défavorisées.

La Prime herbagère agroenvironnementale, rien que le nom, c'est compliqué ! Cette prime sera donc purement et simplement fusionnée avec l'Indemnité compensatoire de handicap naturel. Ce transfert interviendra au moment du renouvellement des contrats à l'occasion de la nouvelle programmation du Fonds européens agricole de développement rural, c'est-à-dire en 2015. Le plafond de l'Indemnité compensatoire sera par ailleurs relevé à 75 hectares et le bénéfice de l'aide sera étendu aux producteurs laitiers en Zone défavorisée ou de Piémont. Les éleveurs à l'herbe - qui ne se situent pas sur ces territoires - verront néanmoins une mesure agroenvironnementale adaptée à leur système de production». ...

Ces promesses doivent être tenues dans leur intégralité.

L'avenir de l'élevage allaitant dans notre bassin de production, premier cheptel allaitant français, en dépend !

Dans un contexte où aucune réponse claire n'est aujourd'hui apportée sur ce dossier, tout comme sur les modalités futures d'attribution de la prime à la vache allaitante, la détresse des éleveurs est palpable.

Les arbitrages doivent être rendus dans les meilleurs délais. Et les éleveurs n'accepteront pas d'être trahis et trompés par une remise en cause du cahier des charges de l'actuelle ICHN !

COMMUNIQUÉ

L'ensemble des organisations agricoles concernées par l'élevage (section bovine des FDSEA, les JA de la région, la fédération régionale des coopératives, les groupements de producteurs, les associations d'éleveurs, les syndicats de commerçants en bestiaux, les marchés aux bestiaux) sont cosignataires de ce communiqué.



Plan protéines végétales régional

Le soja «made in» Bourgogne a de beaux jours devant lui

La culture du soja a eu ses belles heures en Bourgogne, le nouveau Plan Protéines régional devrait apporter le coup de pouce nécessaire à son nouvel essor. Cette culture « sage » a bien des atouts et l'assurance de disposer avec Extrusel d'un filière de transformation durable, pourraient conforter les producteurs dans leur choix et en séduire de nouveaux.



Les plaquettes de soja n'excèdent pas 4% d'humidité, c'est un produit sec à haute valeur nutritive



La tour vapeur, avec traitement anti-odeur, enlève la valeur anti-nutritionnelle du produit

Souvent qualifié de reine des légumineuses, le soja devrait bénéficier d'un nouvel essor grâce au plan protéines végétales régional. L'histoire de cette culture fut mouvementée dans la région, avec un développement très contrasté au gré des changements de soutien de la Pac et des aléas climatiques. Importante dans les années 1980, la culture a bien failli disparaître en 2008. Mais 2014 sonne comme l'année de la relance, avec une augmentation en une année de 76% sur le territoire national. En Bourgogne, la progression est encore plus importante. La surface cultivée atteint 14 300 ha (dont 51% en Côte d'Or et 43% en Saône-et-Loire), ce qui représente près de 20% du soja français.

Une culture «sage»

On reconnaît beaucoup d'avantages à cette culture de printemps économe en intrants, plus rustique que le maïs, moins onéreuse à produire, championne toutes catégories de la teneur en protéines à 38% : zéro insecticide, zéro fongicide, zéro régulateur, anti-limaces ou fertilisation azotée... C'est une culture «*sage*» et rustique qui résiste mieux que le maïs au stress climatique ou aux difficultés de semis, mais le désherbage reste son seul point noir. En culture dérobée, le soja se révèle une bonne opportunité, simple à mettre en œuvre. En prime, la culture répond aux attentes sociétales des filières de transformation pour l'alimentation animale comme pour l'alimentation humaine.

Une filière de transformation nationale

Dans le cadre de la démarche nationale «*TerreOléopro*», développée par le groupe Avril (ex Sofiprotéol), trois unités de trituration de soja non-OGM vont voir le jour : la plus grande, d'une capacité de 120 000t dans l'Ouest, la seconde avec 35 000 t dans le Sud-Ouest et la troisième d'une capacité comparable de 40 000 t, à Chalon-sur-Saône, sur le site d'Extrusel, qui opère là un retour aux sources.
Extrusel se trouve ainsi en bonne place pour la relance durable du soja français au cœur d'un bassin historique de production. L'Est est l'un des deux bassins traditionnels de production de soja, essentiellement en sec, sur des variétés précoces. Alors que le Sud-Ouest a plutôt développé une production de variétés tardives, sur des terres irriguées et avec une part significative de soja bio.
Nouvel outil au service du Plan protéines Bourgogne et des producteurs locaux, Extrusel a la forme juridique d'une Scicaa, détenue par les acteurs régionaux



Michel Duvernois croit en l'efficacité du plan national de développement d'une filière durable de transformation du soja, qui soutient Extrusel, l'une des trois unités de transformation françaises.



Aujourd'hui c'est l'huile de colza qui coule à flot, demain la troisième tour permettra d'extraire l'huile de soja dont la destination sera alimentaire en partenariat avec Lesieur.



Huiles, graines, tourteaux, l'usine de trituration renoue avec ses origines en ajoutant le soja à la palette de ses produits.

que sont les coopératives agricoles et les fabricants d'aliments de bétail : Bourgogne du Sud, Interval, Dijon Céréales, Terre comtoise, Terre d'Alliances, Sanders Aurore, Philicot, Soréal.
L'objectif pour l'unité industrielle, c'est d'assurer la transformation de 35 à 40 000t de soja français et de mettre à disposition des élevages régionaux un tourteau de soja non OGM. L'huile de soja produite sera contractualisée avec Lesieur.

Des débouchés à sécuriser

Comme le précise Michel Duvernois, directeur général d'Extrusel, il s'agit bien *«de mettre des produits tracés sur le marché, à des prix rémunérateurs pour le producteur»*. Mais les débouchés doivent être sécurisés pour éviter de se retrouver trop exposé sur le marché mondial.
Michel Duvernois ambitionne un prix de graine de soja indexé sur celui du colza, avec un prix de tourteau au final équivalent à celui de l'import. Ce sera le top qualité pour un tourteau «*très sec*», avec des plaquettes à 4% d'humidité. *«En 2015, 13 à 14 000t devraient être sur le tour de table»* et une troisième tour installée sur le site d'Extrusel.

ANNE-MARIE KLEIN

Intérêt économique de la culture

Les marges de la culture du soja qui étaient restées en retrait de celles du maïs, du blé ou du colza depuis plusieurs années, sont redevenues proches, voire meilleures, que les cultures à fortes rentabilité. La marge du soja a même -en moyenne- dépassé de 127€/ha celle du maïs depuis ces deux dernières années.
L'augmentation du prix des protéines végétales, le renchérissement du coût de l'énergie, l'intérêt pour des protéines locales ou sans OGM, ainsi que la mise en place d'aides couplées éligibles sur le soja dans la nouvelle Pac, permettent de relancer l'intérêt de cette culture.

Agriculture de conservation des sols

L'Apad en sols majeurs

L'Association Pour une Agriculture Durable (APAD) se réunit en assemblée générale à AgroSup Dijon le 13 février prochain. A cette occasion, elle organise une journée de réflexion et d'échange autour des enjeux et des pratiques de l'agriculture de conservation des sols.

En matière de conservation -ou de reconquête- des sols, il faut être patient et persévérant. Quand on anime une association comme l'Apad (Association Pour une Agriculture Durable), il faut être tout aussi patient et persévérant pour voir ses messages relayés et surtout essaimés sur les territoires agricoles.
L'Apad va tenir son assemblée générale à Dijon le 13 février prochain, elle organise à cette occasion une journée d'échange et de réflexion sur le fond de son engagement pour la conservation des sols, en cette année 2015, distinguée comme l'Année internationale des sols. Une année de fortes évolutions réglementaires aussi (Pac, Directive nitrates, Ecophyto 2...) qui vont générer de nouvelles contraintes. Cependant, pour le président de l'Apad, Benoît Lavier, son président «*Ce même cadre réglementaire peut aussi proposer de réelles opportunités pour ceux qui sont prêts à se remettre en question*». Au travers des enjeux agronomiques, climatiques, environnementaux... on redécouvre la fonction première des sols et les consciences s'éveillent, stimulées par un ensemble de signaux «*qui vont dans le bon sens*».
Pour les membres de l'Apad et les agriculteurs engagés dans ces techniques innovantes, c'est une évidence, le sol n'est pas un simple support mais un milieu vivant, le pilier du système de production ; un éco-système à part entière qui doit être entretenu, protégé. Certains signes montrent que la situation se dégrade rapidement : stagnation des rendements, compactage, lessivage, baisse de la fertilité, diminution de la matière organique... traduisent l'épuisement de certains sols, arrivés au bout du rouleau compresseur de pratiques trop agressives.
Pour remédier à cela, quelques précurseurs se sont tournés vers les techniques de non labours et les couverts, avec comme aboutissement pour les plus motivés le semis direct sous couvert. Le chemin peut s'avérer difficile, car la mise en œuvre de ces pratiques suppose de tout remettre à plat et «*de remettre en cause ses convictions, ses habitudes et persévérer en raisonnant différemment son système de culture*» insiste aussi Benoît Lavier. Le non travail du sol et sa couverture totale s'accompagne d'un important travail de réflexion en amont. Mais les bénéfices sont au rendez-vous, sur le plan économique comme sur le plan agronomique.
«*Aujourd'hui, avec quinze années de recul sur ces techniques, les résultats sont probants et mesurables*» confirme le président de l'Apad, qui précise que l'association se fixe une obligation de résultat, «*il faut qu'on puisse mesurer les résultats, d'où l'intérêt de se rapprocher de la recherche*», qui s'intéresse maintenant aux techniques de conservation des sols. D'où la vocation de l'Apad qui «*encourage les agriculteurs à se prendre en main et soutient leurs initiatives de regroupement pour échanger et partager collectivement leurs expériences et leurs observations*».
L'assemblée générale de l'Apad se tient le 13 février à AgroSup, 26 Bd Petitjean, sur le site Demeter. A cette occasion elle va ouvrir le débat lors d'une réunion publique sur le thème : «*2015, année internationale des sols : les protéger, pourquoi, comment ?*». Renseignements et inscription sur le site : www.apad.asso.fr ou magalie.corre@apad.asso.fr (06 69 66 58 92) ou marie-laure.jolimet@apad.asso.fr

AMK



Le sol fait l'objet de toutes les attentions, pilier du système de production c'est un éco-système à part entière, qui doit être préservé, entretenu.

Au programme

9h-10h : Assemblée générale ordinaire
10h00 : Accueil des participants à la réunion publique
10h30 : Les enjeux qui conduisent à développer une nouvelle conception de l'agriculture
12h10 : Déjeuner
13h40 : L'agriculture de conservation des sols pour le développement économique et durable des territoires agricoles
15h00 : La dynamique des collectifs agricoles pour développer l'agriculture de conservation des sols
17h15 : Conclusion par Benoît Lavier, président de l'Apad

Mes p@rcelles

20 000 abonnés et bientôt… vous !

Avec 20 000 utilisateurs dont 1 000 en Bourgogne, Mes Parcelles est la solution en ligne pour gérer vos parcelles. A découvrir au SIMA du 22 au 26 février à Paris. Un an d'abonnement gratuit à gagner !

Pour qui ?

Aujourd'hui, plus de 1 000 exploitations en Bourgogne ont choisi Mes Parcelles pour prévoir et enregistrer leurs pratiques. Exploitations en polyculture élevage, céréaliers, exploitations viticoles… Mes Parcelles s'adapte aux différentes productions et intègre des références locales : types de sols, calculs de la fertilisation, contraintes réglementaires (5ème programme d'action de la Directive Nitrates, MAE…). C'est ce qui fait toute sa pertinence. Réactif, l'outil évolue au gré des changements dans votre métier et de vos besoins

Se simplifier la vie

Mes Parcelles est un outil internet simple, intuitif et évolutif, conçu par le réseau national des chambres d'agriculture. Face aux exigences réglementaires et aux obligations administratives grandissantes, Mes Parcelles est développé par des conseillers agricoles pour simplifier vos démarches, optimiser le temps de travail et améliorer les performances technico-économiques de vos exploitations agricoles.

Un outil connecté !

Mes parcelles Touch permet d'effectuer tous vos enregistrements depuis les mobiles : smartphones et tablettes compatibles avec les systèmes Androïd et iOs (iPhone et iPad). Pour tous les agriculteurs en polyculture élevage, cultures spécialisées ou autres, c'est encore plus de facilités et de temps gagné dans la saisie et la synchronisation des données. Cette version fonctionne aussi bien en mode connecté qu'en mode déconnecté.

Contacts :

Cédric Debbah Tél : 03 86 94 28 44
mesparcelles@yonne.chambagri.fr
Cathie Cuisin -
Tél : Tél : 03 80 28 81 27
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr
Marie-Luce Soudiere
Tél : Tél : 03 86 93 40 62
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Venez découvrir Mes P@rcelles au SIMA

SIMA SIMAGENA SIMAVIP 22>26 FÉVRIER FEBRUARY 2015

Du 22 au 26 février, l'équipe Mes Parcelles Bourgogne vous accueille au SIMA à Paris Nord Villepinte, salon consacré à l'innovation. Mes Parcelles est présent sur le HubAgro (espace bonnes pratiques agricoles), carrefour d'innovations pour la performance agricole, à la fois technique, économique et environnementale. Venez tester la simplicité de l'outil et ses dernières nouveautés : drones et agriculture de précision, module destiné aux prestataires de travaux agricoles, module irrigation…
Retrouvez-nous au Hall 5a stand H 052, et tentez votre chance pour gagner 1 an d'abonnement à Mes Parcelles. Jeu-concours ouvert à tous, abonnés actuels et nouveaux abonnés
Offre réservée aux abonnés bourguignons : contactez-nous sur www.bourgogne.mesparcelles.fr pour recevoir vos entrées gratuites au SIMA. 2 entrées offertes par exploitation abonnée à Mes Parcelles, sur demande, dans la limite des stocks disponibles.

Nouveau télescopique Case IH

La Dafp livre le premier Farmlift en France



Stéphane Bonfillou remet les clés à Antoni et Daniel Roy en présence de David Lugues, vendeur de la DAFP du nord de la Puisaye au sénonais.

La concession Case IH de l'Yonne vient de livrer le premier télescopique du constructeur américain en France. L'Earl des Roy à Malicorne a effet fait l'acquisition de son nouveau Farmlift en fin d'année dernière…sur catalogue, sans même l'essayer ! «*Nous avons choisi le Farmlift par fidélité à Case Ih et surtout en reconnaissance du SAV de la DAFP.*» a expliqué la famille Roy : Daniel, son épouse Nathalie et leur fils Antonin. «*Sur le papier, le Farmlift 735 correspondait à nos besoins et nos attentes. Nous avons fait confiance à David, notre vendeur de secteur, tout simplement.*»
L'Earl des Roy exploite 120 ha de céréales, élève un troupeau de 25 mères allaitantes et produit des poulets Duc au travers de trois poulaillers. Leur télescopique sert environ 800 heures par an, essentiellement au curage et manutention à la ferme. Le Farmlift 735 est doté d'un moteur quatre cylindres de 121 cv maxi et d'une transmission powershift. Comme sa terminologie l'indique, il propose une capacité de levage de 3,5 t et une hauteur de levage de 7 m. Côté hydraulique, il est muni d'un circuit à détection de charge et d'une pompe à engrenage de 120l/mn de débit. Trois modes de direction sont possibles : 2 ou 4 roues directrices et crabe.

Fertilisation azotée

Une nouvelle Réglette azote colza plus performante

Pour mieux répondre aux enjeux liés à la production, à l'économie et à l'environnement, le Cetiom a révisé la règle de calcul de la fertilisation azotée du colza d'hiver. A cette occasion, Le Cetiom vous propose une nouvelle Réglette azote colza.



Déjà disponible sur www.cetiom.fr, la Réglette azote colza est cours de développement en version application smartphone (Android et Apple)

La nouvelle Réglette azote colza disponible sur web et bientôt sur smartphone

Incontournables aujourd'hui, le support web et les applications smartphones font parties des outils utilisés par les producteurs. C'est une des raisons pour laquelle le Cetiom a choisi de privilégier ces supports numériques. L'autre raison de ce choix tient à la prise en compte de nouveaux postes, notamment ceux des produits organiques. Le recours aux outils informatisés permet d'intégrer les nouvelles connaissances tout en conservant un outil d'aide à la décision simple et rapide d'utilisation. L'application smartphone, compatible Android et Apple, permettra une utilisation aux champs même dans les secteurs non couverts par les réseaux téléphoniques mobiles.

Un outil complet et fonctionnel

Le premier atout de l'outil est de mieux prendre en compte la diversité des situations telles que les apports de produits résiduaires organiques ou bien encore les colzas associés à un couvert de légumineuses gélif.

Soyez objectif sur le potentiel de rendement et la biomasse sortie hiver

- Le premier facteur de variation de la dose d'azote prévisionnelle reste le choix de l'objectif de rendement.. Avec les nouveaux paramètres, la recherche d'une dose d'azote sécuritaire en surestimant l'objectif de rendement est inutile et dégrade la marge brute.
- L'estimation de la biomasse sortie hiver reste la clé de voute du raisonnement de la fertilisation azotée du colza. Plusieurs méthodes existent, de la pesée à des outils d'analyse d'image (ex : ImageIT) ou satellitaire

Environ 40 % des surfaces en colza reçoivent des apports d'azote organique à l'automne. La culture valorise parfaitement ces fertilisants car ces apports sont intégrés dans le raisonnement de la fertilisation azotée au printemps. La nouvelle règle de décision pour le calcul de la fertilisation azotée prend en compte la fourniture d'azote par les différents produits résiduaires organiques épandus sur la culture à l'automne. Elle prend aussi en compte la fourniture d'azote liée à l'historique des apports organiques sur la parcelle.

Les paramètres évoluent

Les paramètres mobilisés dans le nouvel outil Réglette azote colza ont été optimisés. Ainsi la valeur du besoin unitaire (b), qui correspond à la quantité d'azote que la plante doit absorber pour produire un quintal de graines, est réévalué à 7 kg N / ha.

Le besoin en azote du colza est plafonné à 330 kg N/ha. Au-delà de cette quantité d'azote absorbé par les plantes, l'augmentation du rendement n'est plus dépendante des quantités d'azote absorbé mais d'autres facteurs pédoclimatiques.

Les coefficients de conversion de la biomasse (poids de matière fraîche aérienne) en azote absorbé ont également été révisés pour chaque période de mesure (50 à l'entrée de l'hiver et 65 à la sortie de l'hiver).

En l'absence de perte de feuilles liée au gel hivernal ou en l'absence de mesure de biomasse à l'entrée de l'hiver, la quantité d'azote absorbé par le colza se calcule comme suit : poids vert aérien à la sortie de l'hiver (kg/m²) x 65. Dans les situations où la biomasse régresse en hiver, un calcul spécifique mobilise les deux coefficients de conversion (50 et 65) pour tenir compte de la réabsorption d'une part de l'azote contenu dans les feuilles gelées pendant l'hiver.

CETIOM

Produire plus et mieux avec Arvalis

L'intérêt des associations d'espèces

Arvalis-Institut du végétal s'est penché sur les atouts et les limites des associations d'espèces : blé-légumineuses et colza-légumineuses. L'état des lieux de ces travaux expérimentaux porte sur les systèmes de culture pratiquant le semis sous couvert et évoque les mélanges d'espèces prairiales.

Le mélange des espèces n'est pas seulement un thème à la mode, il s'inscrit aussi dans des préoccupations environnementales et agronomiques. Arvalis-Institut du végétal au travers de ses dernières expérimentations entend répondre aux interrogations des agriculteurs sur la faisabilité, les modalités et l'efficacité de ces mélanges.

Intérêt du mélange blé-pois en situation de sous fertilisation azotée

Les essais concernant la comparaison entre une parcelle blé seul et une autre avec blé-pois associés, montre l'intérêt du mélange quand on souhaite produire simultanément ces deux espèces. L'association est alors plus performante que la culture séparée des deux espèces et notamment, dans des situations de sous-fertilisation azotée.

François Laurent, chef du service Agronomie, Economie, Environnement résume les observations : «*le mélange ne permet pas de produire plus de céréale en apportant autant d'azote* » mais il permet « *d'en produire autant en apportant moins d'azote*». Un gain significatif de teneur en protéines est observé pour la céréale conduite en association (mécanisme connu d'une baisse de rendement associée à un gain en protéine). Une limite : l'autoconsommation, du fait des difficultés de la récolte en association, reste la voie privilégiée de valorisation.

Colza d'hiver en association avec un couvert gélif

Cette association visait à l'amélioration de la fertilité des sols. Mais les thématiques se sont enrichies. Les essais conduits depuis 2011 montrent que les légumineuses concurrencent peu le colza à l'automne (sauf le pois dans certaines situations) et confèrent une meilleure utilisation de la ressource azotée de la plante.

Le rendement n'est pas impacté, et voire même amélioré en dépit de niveaux de fertilisation réduits de 30kg/ha, comparé au colzas seuls. Au fil des essais on observe que les légumineuses semblent jouer un rôle de concurrent pour les adventices tout en limitant l'impact des attaques d'insectes (altises et charançon du bourgeon terminal).

Stéphane Cadoux du Cetiom conclut : «*Ce type d'association ouvre des pistes intéressantes*». «*Elle ne peut pas être considérée comme une solution unique pour la fertilité ou la lutte contre les adventices. Mais le mélange colza couvert gélif est une levier qui peut entrer dans une stratégie agro-écologique globale*».

Expérimentations en cours sur les couverts pérennes et mélanges prairiaux

La recherche de couverts pérennes compatibles avec le semis direct se poursuit au travers d'expérimentations qui doivent permettre de transférer vers des système plus classiques les leviers agronomiques bénéfiques, identifiés lors des expérimentations. Les travaux sur les systèmes de semis sous couvert végétal vont se poursuivre en 2015, dans le but de cerner les espèces et les variétés peu concurrentielles, mais aussi les programmes de désherbage susceptibles de maîtriser le couvert sans le tuer, tout en limitant l'affluence des nuisibles de type campagnols.

Les mélanges prairiaux présentent également des atouts et Arvalis mène des essais en partenariat avec l'Oier des Bordes et les expertises en la matière se développent. «*Un guide de préconisations agronomiques pour les mélanges de semences a été édité en 2014*» précise Pascale Pelletier, ingénieure régionale fourrage. Au-delà des espèces, le choix des variétés à associer reste un domaine en exploration, car peu de données sont disponibles à ce jour.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL.

Ajec

Julio, un nouveau crack pour les jeunes

En octobre dernier, l'AJEC a acquis Julio, un splendide jeune reproducteur déniché chez Thierry Cyprès dans la Nièvre. Par ce nouvel achat collectif, les jeunes éleveurs charolais poursuivent leur volonté d'accéder à une génétique de haut niveau à coût raisonnable. Un précieux coup de pouce pour des jeunes qui se lancent dans la sélection.

«*Cette année, L'Association des Jeunes Éleveurs Charolais se devait de continuer l'activité taureau pour faire suite à l'engouement connu pour Inné AJEC en 2013*», explique Julien Maréchal, vice-président de l'association et responsable des taureaux Ajec.

Une fois les ventes aux enchères passées, n'ayant pu trouver son bonheur, la commission de sélection de l'Ajec a continué sa quête «*du taureau idéal*» en se rendant de ferme en ferme.

C'est dans l'exploitation de Thierry Cyprès à Montigny-sur-Canne (58) que les jeunes éleveurs charolais ont déniché Julio, «*un animal très complet, harmonieux, avec un bon développement, de bonnes qualités de race et de très belles lignes*», décrit Julien Maréchal. Il a pour père Chatillon né dans l'élevage Gabory en Côte-d'Or, et pour mère Daphnée, née dans l'élevage Raymond J. C. (58), descendante d'Andromaque et de Saint-Are. «*Julio a débuté les concours en beauté en obtenant un 1er prix lors des concours de Nevers et Saint-Amand*».

«Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de voir Julio à l'occasion des concours, une vidéo de lui ainsi que sa famille a été réalisée par Simon Génétic. Vous pouvez la voir sur son site, ou bien sur la page Facebook de L'AJEC Nationale. (AJECNationale" \n _topwww.facebook.com/AJEC-Nationale), informe le vice-président de l'Ajec.


Julio, dernier achat en date de l'AJEC

Julio est entré au centre d'insémination de Fontaines le 14 décembre dernier pour la mise aux normes de la semence et la production de doses.

Comme chaque année, une quarantaine d'adhérents ont pris des parts dans Julio. Julien Maréchal rappelle qu'il «*est possible de prendre une part dans l'achat de L'Ajec après l'acquisition de ce veau, en s'engageant à reprendre une part pour l'année suivante*». Le responsable taureaux de l'Ajec explique que «*les adhérents de L'Ajec souscrivent à cet achat collectif pour plusieurs raisons : accéder à de la haute génétique à un coût raisonnable, pour avoir plus de lignées dans l'élevage, pour avoir plus de possibilités d'accouplement des vaches du troupeau et donc plus de facilité à s'adapter aux besoins génétiques du cheptel....*». Julien Maréchal précise par ailleurs qu'un bilan sur la reproduction du taureau est réalisé lors de l'assemblée générale annuelle afin «*d'aider les adhérents qui ont pris des parts à accoupler les taureaux*».

Un partenariat entre AJEC Nationale et fédération des stations d'évaluation

A la veille des ventes de station, un partenariat vient de naitre entre l'Ajec Nationale et la fédération des stations d'évaluation. Il fait suite à une rencontre entre le président national des stations d'évaluation Frédéric Borne et le vice-président de L'Ajec nationale Julien Maréchal. «*La Fédération des Stations est devenue partenaire de L'Ajec avec un soutien financier et en s'engageant à prendre des jeunes dans les commissions de toutes les stations. De son côté, l'Ajec nationale remettra un pack de cinq doses de taureaux à tout acheteur de moins de 35 ans pour les stations de Créancey et de Jalogny*», détaille Julien Maréchal.

Chronique ovine

Les rations des béliers pour l'hiver

Les luttes d'automne sont à présent terminées. Les béliers adultes nécessitent une retape et les antenais ont encore des besoins de croissance et si aucune mise à la reproduction n'est programmée avant deux mois, une ration avec un foin de qualité moyenne, 500 g de concentré par jour (aliment complet ou bien 400 g de céréales + 100 g de complémentaire azoté ou de tourteau de colza) et un complément minéral suffit. Avec une ration à base de paille, la ration est majorée de 300 g d'aliment complet, de pulpes de betteraves déshydratées ou de céréales.

Pour préparer les béliers à une mise à la reproduction dans deux mois, 300 g de céréales ou de pulpes déshydratées sont ajoutées à la ration quotidienne. La durée de la fabrication des spermatozoïdes est en effet de 60 jours. Et la durée du flushing est donc beaucoup plus longue que celle des femelles, qui est de 3 semaines.


Faire le point sur le haras de béliers et programmer les achats de jeunes

Prévoir les achats de béliers

En ce milieu d'hiver, c'est le moment de faire le point sur le haras de béliers et de prévoir les achats des jeunes mâles dès maintenant. L'examen des dents, pattes et testicules permet de recenser les réformes sachant que l'âge maximum se situe entre 5 et 6 ans. Compte tenu des conditions climatiques particulièrement favorables au développement des parasites en été et automne 2014, un traitement antiparasitaire du même type que celui des brebis est fortement préconisé. Enfin, un soin des pattes pour les béliers qui boitent s'impose afin qu'ils puissent reprendre de l'état.

Réseau de références
Ovin de Bourgogne
Et Laurence Sagot,
Institut de l'Elevage/ CIIRPO

▶ Des professionnels à votre service

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Axe environnement
spécialiste phyto-environnement
PRÉSENT AU SIMA HALL 6 - ALLÉE C STAND 25
STOCKAGE SÉCURISÉ DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES
Magasin de stockage EXCELA, Armoires, étagères, Pack-Protection
✔ Capacité de stockage de 80 à 4000 litres
✔ Matériels d'aménagement du local
✔ Matériels de mise en conformité
POUR DIMENSIONNER VOTRE STOCKAGE FAITES APPEL À NOTRE ÉQUIPE
Axe-environnement
237, rue Gornet Boivin - 10100 ROMILLY SUR SEINE
Tél. : 03 25 24 55 00 - Fax : 03 25 24 55 01
Email : infos@axe-environnement.eu
www.axe-environnement.eu

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 28/01 au 03/02/2015	Bourg-en-Bresse 03/02/2015	St Christophe-en B. 28/01/2015	National 28/01 au 03/02/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,10 €	4,04 €
	R	3,53 €	3,60 €	3,70 €	3,58 €
	O	-	3,20 €	-	3,15 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	-	2,90 €	-	2,92 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,50 €
	P	-	2,35 €	-	2,26 €
Génisses VML	U	4,15 €	4,25 €	4,60 €	4,30 €
	R	3,90 €	3,80 €	3,90 €	3,70 €
	O	-	3,05 €	-	2,97 €
Taureaux VML	URO	-	2,35 €	2,52 €	2,46€

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 03/02/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,83	-	
200-250 kg	-	-	3,03	
250-300 kg	-	2,94	2,84	
300-350 kg	2,99	2,77	2,59	
350-400 kg	2,86	2,63	2,54	
400-450 kg	-	2,53	2,42	
450-500 kg	-	2,46	2,39	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,60	2,52	
300-350 kg	-	2,53	2,39	
350-400 kg	-	2,44	2,36	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,35	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,41	2,30	
400-450 kg	-	2,44	2,27	
450 kg et +	-	2,27	2,08	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,63	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,13	1,99	-
5 -10 ans	-	2,05	1,89	
+10 ans	-	1,90	1,77	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,85	2,27	2,06	-

Bovins :1153
954% de vendus.

Broutards : cours reconduits dans les 350/400 kg. Légère reprise dans les 400 à 500 kg. La demande en sujets légers à destination des différents pays du Maghreb étant comblée pour le moment. Les cours ont tendance à se tasser après plusieurs semaines d'augmentation.

Laitonnes : les besoins sont mesurés et les cours à peu près reconduits.

Génisses 2 ans : cours maintenus, la météo peu clémente, ne favorise pas encore les transactions de bonnes génisses d'élevage ou d'engraissement.

Taureaux : légère amélioration.

Vaches- Génisses 30 mois : l'offre en net repli cette semaine, ne permet pas aux acheteurs de satisfaire leurs besoins. Cours en légère hausse.

Sicafome animera les ventes aux enchères des veaux reproducteurs des stations génétiques de Créancey (21) le 13/02, de Jalogny (71) le 20/02 et de Meillard (03) le 27/02.

Divers : Laitonnes formées de 196 à 339 kg:= 830 à 1570 € (4,23 à 4,97)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/02

Bovins (285)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
200 à 345 kg	610 - 890	2,34 - 3,07
350 à 430 kg	910 - 1040	2,39 - 2,74
440 à 495 kg	1040 - 1170	2,35 - 2,46
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
Laitonnes		
270 à 345 kg	660 - 850	2,36 - 2,48
395 à 405 kg	930 - 960	2,34 - 2,36
Génisses		
360 à 480 kg (16-24mois)	830 - 1030	1,98 - 2,31
590 à 795 kg (24-36mois)	1110 - 1500	1,89 - 2,16
Taureaux		
945 à 1340 kg	1500 - 2230	1,53 - 1,89
Vaches		
Vaches légères	960 - 1110	
Vaches entre deux	1150 - 1370	
Vaches lourdes	1380 - 1720	

En mâles et femelles d'export la demande est toujours présente permettant un placement rapide et total des animaux à des tarifs stables dans l'ensemble des catégories.
Cours haussiers en taureaux.
En vaches, la vente est fluide à des cours soutenus avec seulment un invendu.

Divers : une laitonne d'avril 2014 pesant 396 kg soit 4,24€ du kilo vif.

Bovins gras : 12
Vaches de viande : 3,60 à 4,18 kg de viande
Génisses de viande : 3,82 à 3,90 kg de viande.

Tarifs reconduits en bêtes grasses avec seulement un invendu
Divers : une génisse de 2012 pesant 840 kg vendue 2130 € Soit 2,54 € Le kg vif.

Prochain marché bovins le lundi 9 février 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 04/02/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,09	2,82
300 à 350 kg	nc	2,53
350 à 400 kg	2,65	2,41
400 à 450 kg	2,55	2,36
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,49	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,38	2,10
Vaches		
- 5 ans	1,98	1,83
de 5 à 10 ans	1,91	1,73
+ 10 ans	-	1,65

Broutards, Laitonnes : toujours bonne demande en broutards légers avec hausse des cours, commerce toujours difficile en laitonnes.

Vaches-Génisses : demande suivie avec hausse des cours en vaches debons gabarits, cours reconduits en génisses z.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 03/02/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,80 €	-

Tendance : Moins de demande - Vente plus calme - Cours difficilement reconduits

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/01/15 au 01/02/2015*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,70 €	-
350 kg	-	2,54 €	-
400 kg	-	2,46 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,34 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,44 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

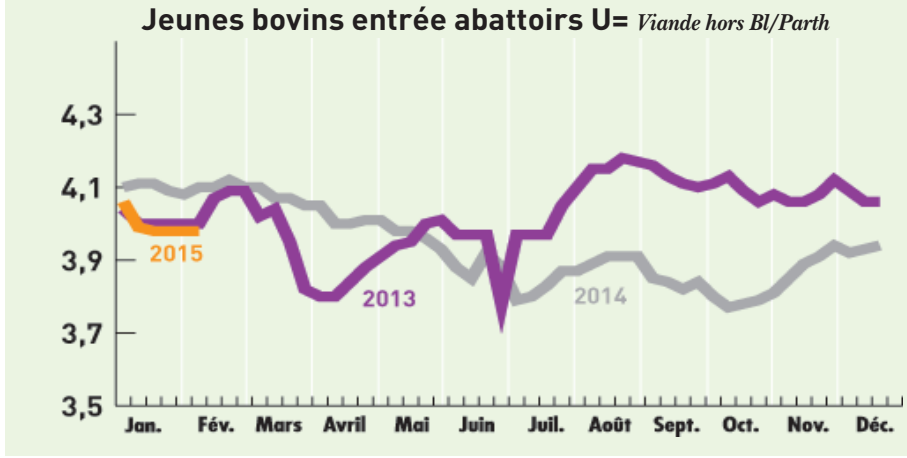
Tendance :
Marché bien orienté et actif.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 26/01/15 au 01/02/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,98 €	3,78 €	3,72 €			
Races mixte		-	3,40 €	3,39 €	3,36 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,67 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,16 €	4,02 €	3,89 €	3,47 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,12 €	3,96 €	3,87 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,25 €	3,19 €	-	-
Races lait				-	-	2,65 €	2,58 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,44 €	4,14 €	3,99 €			

tendance : Quorum non atteint. Commerce calme en fin de mois.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 26/01/15 au 01/02/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,04 €	3,99 €	3,93 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,93 €	4,74 €	4,17 €	4,07 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,93 €	3,88 €				
Races mixte					3,31 €	3,16 €		-
Races lait						-	2,64 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,88 €	4,66 €	4,25 €	-				

Tendances SEM. 06 / 2015

Bovins de boucherie

La tension reste importante sur le marché de la viande, avec des industriels qui peinent à écouler la marchandise. Sur les marchés, les disponibilités sont moins importantes que ces dernières semaines, ce qui tend à atténuer la pression des acheteurs malgré la faiblesse de leurs besoins. Les tarifs sont stables dans les viandes haut de gamme, ainsi que dans les génisses et les jeunes vaches Charolaises viandées. La défection de la demande se cristallise sur les Charolaises de choix secondaire et seule la réduction de l'offre empêche les acheteurs de peser sur les prix. Dans les réformes laitières, le marché est mieux équilibré et les tarifs se stabilisent dans les bonnes vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce est très calme sur le marché intérieur avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les Charolais. La demande est peu active dans les JB de coupe, et les cours sont orientés à la baisse dans les laitiers. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le commerce reste régulier avec des tarifs qui se tiennent dans les bonnes femelles Charolaises de gabarit. La demande est prudente pour les animaux ordinaires à herbager dans quelques mois. ■

Broutards

La réduction saisonnière de l'offre et des besoins à pourvoir, que ce soit sur le marché intérieur en repousse, l'Espagne, le Maghreb ou la Turquie dans les broutards de moins de 350kg, permet de maintenir une bonne activité commerciale avec des tarifs en progression que ce soit dans la bonne marchandise (U) ou pour celles plus communes (R). Le commerce est régulier avec des tarifs qui se stabilisent dans les Charolais lourds convenant au marché italien. Dans les femelles, la vente est normale sans plus dans la bonne marchandise lourde, mais le placement reste calme pour les légères vers l'Espagne.■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Face à la réduction de l'offre, les tarifs sont mieux défendus dans l'ensemble des veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards frais et viandés. Le placement se montre moins sélectif dans les laitiers ordinaires. Dans les bons veaux destinés aux labels, la réduction de l'offre ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix malgré l'approche des mises en place de juillet. Les échanges sont fluides avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté que ce soit dans les croisés Blanc Bleu ou Montbéliards. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 2 février) :
«L'incompréhension demeure. Alors que le marché présente une forte fluidité et que les abattages demeurent soutenus grâce à une demande diversifiée, il ne se dessine toujours pas une réelle et franche reprise des cours.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 2 février)
«Cours reconduits dans un marché fluide. Légèrement plus difficile en femelles.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/02/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,04 -3,18**	**2,48 - 3,03**
Gras (38-44 kg)	-	**2,90 - 3,14**	**2,58 - 3,05**
Gras (44-50 kg)	-	**2,69 - 2,91**	**2,49 - 2,82**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,09 - 3,25**	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,35 - 1,63**	**1,05 - 1,35**	-
Divers			
Béliers: 75 à 118 €	-		
Agneaux maigres : 69 à 77 €	**2,46 - 2,75**		
Caprins :	-		
Boucs :			

Ovins : 243
Vente totale

Agneaux : l'offre est restreinte et de qualité hétérogène. Les tarifs sont revus en légère baisse tout en restant attractif. Présence de quelques laitons.

Brebis : offre nettement inférieure à la demande. Les tarifs, déjà considérés élevés lors du denier marché, continuent de progresser pour atteindre des niveaux jamais enregistrés.

Béliers-Caprins : bonne demande

Effectifs : Agneaux: 144 - Brebis : 58
Béliers : 9 - Caprins : 2 - Divers : 30

Prochain marché : le lundi 16 février 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/02*

Ovins : 77	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**49 - 84**	**1,69 - 2,48**
Agneaux gras	**100 - 130**	**2,10 - 3,23**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**82 - 105**	**1,04 - 1,11**
Béliers	**101 - 126**	-

La demande rete forte dans l'ensemble des catégories à des tarifs fermes. Un lot invendu.

Prochain marché ovins le lundi 9 février 2015 aux horaires habituels.

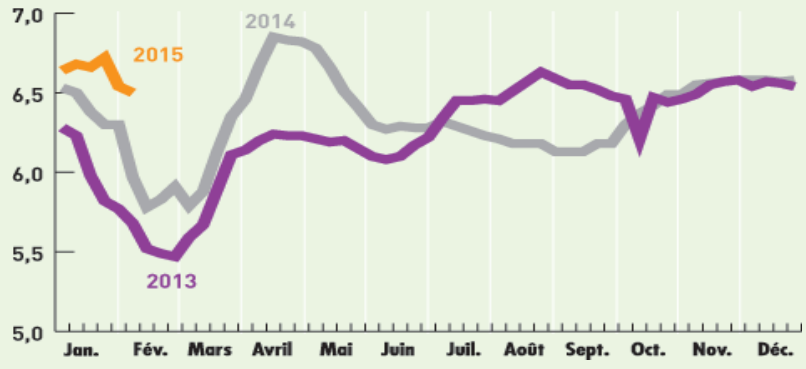
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 26/01/15 au 01/02/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,65 €**	**6,23 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,66 €**	**6,24 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	**5,99 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,88 €**	**5,80 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 26/01/15 au 01/02/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,50 €	**6,25 €**	**2,50 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 26/01/2015 au 01/02/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,21 -0,01	7,20 0,02	6,24	-	-	-	-
	R Var.	6,71 0,11	6,70	6,55	-	-	-	-	-
	O Var.	6,11 -0,10	5,81 -0,21	5,54	-	6,34 -0,09	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,16 0,07	7,05 0,04	6,15 -0,13	-	-	7,00 0,14	-
	R Var.	6,85 0,09	6,78 0,08	6,63 0,08	5,94 -0,11	6,65 -0,05	6,66 -0,04	6,54 0,02	-
	O Var.	6,41 -0,25	6,50 -0,10	6,41 -0,21	-	6,23 -0,10	6,24 -0,08	6,16 -0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,43 -0,08	-	-	5,88 -0,09	5,64 -0,13	-
	O Var.	-	-	-	-	5,99	5,80 -0,07	-	-

Zone nord : retour à des prix normaux en U et en R. Baisse en O due aux sorties importantes de Lacaunes.
Zone sud : érosion des prix lié à un commerce plus difficile.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

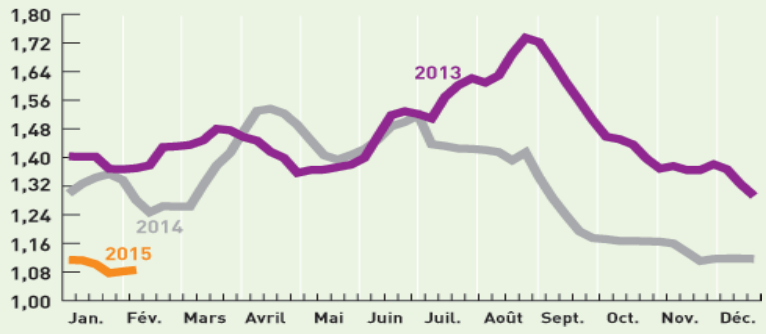
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12875 porcs présentés) *Cotations du Lundi 02 février 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,086 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 23/01 au 29/01/15*
1,32 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

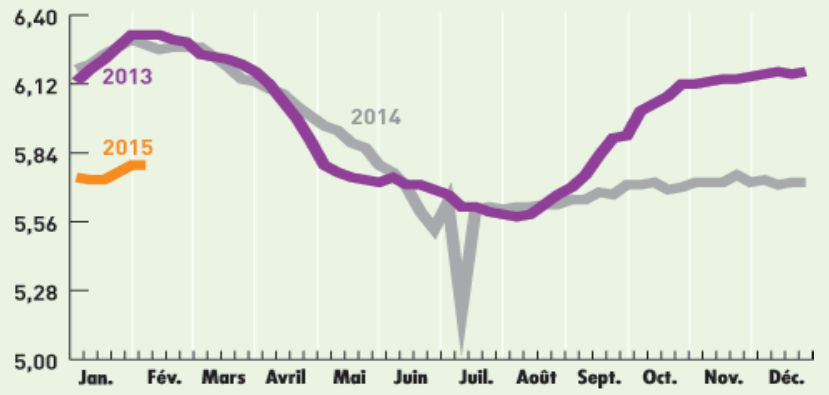
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/01/15 au 01/02/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,00 €**	-	-
U	-	**7,85 €**	**6,62 €**	-
O	-	**5,79 €**	**5,09 €**	**4,28 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 02/02/15 au 06/02/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**89**	**450-625 €**	**320-455 €**	**235-310 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-650 €**	**420-480 €**	**240-290 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**776**	**240-360 €**	**210-310 €**	**80-175 €**	**45-75 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 26/01/15 au 01/02/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,15 €**	**1,40 €**	–
Bons	**2,02 €**	**1,68 €**		

Céréales

Marché du 27 janvier 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	190	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de janv.	187	N C
Aube/Yonne	fourrager	janv.-avr.	157	T C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	janv.-mai	160	T C
Sud Côte-d'Or	63/64 kg/hl	janv.-juin	150	V C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl	janv.-juin	145	V C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/MS		4 de janv.	152	V
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		janv.-mai	141	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		janv.juin	137 à 138	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/	alim.animale		235	NC
LUZERNES DÉHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	dispo.	163	V
PULPES DE BETTERAVES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	5 de janv.	153	V

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MC 120, 6 cyl, turbo, relevage avt + masse diverses options tbé révisé 4900 Heures
✆ **04 74 24 30 46 HR**

21 - VENDS tracteur Renault 696, - Renault 620, - Renault 103-54, - mois. bat. Laverda 3850. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040E)
✆ **06 73 10 01 13 ou 03 80 96 44 68**

38 - Vds tracteur MF 2640, 4R JD 1120, 2 r Tournant ou pièces.
✆ **06 76 71 34 44 ou soir 04 74 58 34 61**

58 - VENDS JD 6190 R, 07/2014, 410 heures, toutes options, GPS plus auto trac, état neuf, - semoir à maïs Nodet 4 rangs plus 2 godets complets (réf. 060C)
✆ **06 75 86 52 20**

84 - Cse cessation vends tract. Ferrari Thor 75 4RM cabine / clim non réversible 580 H TBE, idéal vigne / arbo.
✆ **06 23 85 22 74**

89 - ACHAT tracteurs 4 RM (même en panne) MB avec cabine, presses à rouleaux, tractopelles (réf. 0505)
✆ **06 35 29 44 20**

89 - VENDS tracteur Sté Franc type FVI, puissance 24, série type 20 985, roule au fioul, année 1948, sortie 10/1160 - 839FA45, tracteur TBE de marche (réf. 060B)
✆ **03 86 74 80 78**

Travail sol

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, boîte semi powershift, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état.
✆ **06.19.42.00.08.**

18 - Vends chisel, 3 m, équipé herse étrille et rouleau, 3.500 euros - cultivateur Quivogne, 3 m, état neuf, 1.000 euros - godet curage 1,50 m, TBE, 500 euros.
✆ **06.14.40.22.10.**

26 - Cs retraite, vds charrue M 120 Huard triple versoirs neufs + vérin TBE.
✆ **06 23 62 14 18**

38 - V. charrue 3 corps Kverneland bon état 1500 euros - tracteur Soméca 415 bon état 2200 euros.
✆ **06 88 86 45 85**

Récolte

07 - Vends Presse HD Supertino SR 712 120x70 Année 2008 20 000 bottes Essieu Tandem Pré-chambre Grouppeur Ejecteur TBE 29 000 euros à débattre.
✆ **06 07 83 74 59**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone (réf. 060A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ensileuse à lavandin Clier cueilleur et centrale hydraulique bon état.
✆ **06 31 55 75 45**

26 - Achète broyeur largeur 2m état correct + remorque à fourrage 6 m, prix raisonnable.
✆ **06 70 87 57 90**

38 - Vends faucheuse Kuhn GMII, 7 assiettes bon état, une faucheuse conditionneuse Taarup 5 assiettes
✆ **04 74 84 04 61**

73 - Vends faucheuse conditionneuse JD portée, rotolabour marque Agrator.
✆ **06 07 41 45 25**

74 - Vds presse bottes rondes Claas 120x120, ficelles et filet, combi vibro + Nodet 250 cm, faneuse 4 toupies, andaineur 2,50 m, faucheuse Pot cat 190, herse 4 m, déchaumeur 28 D, 3 m.
✆ **06 82 44 63 87**

Distribution

38 - Vends cause cessation nourrisseur à veaux - épandeur 5 T. - désileuse Lucas 1700.
✆ **06 30 70 89 17**

Epandage

69 - Vds épandeur Krône 3T tablier neuf 850 euros.
✆ **06 37 87 28 53 HR**

Cave

69 - Vd pressoir Vaslin 22 hl cage fibre sécurités 1200 € cuve béton Epoxy 37 hl. porte fonte.
✆ **06 08 96 05 54**

Agri. divers

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAF 804, commande hydraulique très bon état
✆ **04 74 24 54 57**

01 - Vds dérouleuse ensil. et foin att. 3 pts et fourche avt + Manitou état nf - tracto pelle 550 Ford bé
✆ **04 79 87 68 55 ap. 20h30 ou 06 65 72 42 40**

01 - Vds adapt. Mailleux fer plat pour MX JD 6000 - pneus BP 550-60-22,5 - kangoo Diesel 120 000 km bas prix - ensileuse Claas 690 - nettoyeur HP
✆ **06 85 17 96 95**

21 - CHERCHE pneu 12.4.28, 8 PR (réf. 0503)
✆ **03 80 81 03 60**

26 - Vds 2 pneus hiver Firestone avec jantes 185 70 R14 TBE 70 euros les 2.
✆ **06 85 93 92 85**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends env. 500 piquets 4 m traité calibre 10/12 = 200 aspergeurs 1,5 m alu tournniquet laitons + 500 m de tuyau en polyéthylène diam. 63 percé tous les 20 m collier de prise en charge 500 m.
✆ **04 74 86 28 31 de 9h à 18h**

38 - Vds monte botte Doucet 8 m bon état.
✆ **04 74 54 26 04 HR**

38 - Vends planteuse de pommes de terres bon état 2 rangs.
✆ **04 74 54 63 58 HR**

- Générateur de prairie HAUSWIRTH
- Faucheuse pendulaire JF 3,20 m
- Faucheuse conditionneuse POTTINGER 2,25 m
- Remorque autochargeuse OMAS 170 hottes
- Mixeur à lisier SAMAS
- 4 roues 445/65/22'5" 10 trous

En stock : plusieurs rampes pour évacuateurs va et vient et chaine pour marques ALBERT, MIRO, SOVEMAG, CURÉTABLE, SETA
Réducteurs, chaines et pièces détachées
BONORON Bernard - Tel. 03 86 84 20 22 - 06 72 88 02 42

42 - Vds chenilles fer MB New Holland bon état et autre matériels agricoles
✆ **06 76 81 51 28**

42 - Vds appointeuse piquet Yanigav année 2011
✆ **04 77 26 45 19**

58 - VENDS combiné semis Sulky 3 m., 2008, état neuf, - pulvé Hardi Commander 24 m., 2001, DPAE, CT OK, TBE, - godet Desvoys Hydro 2.20 m., 2009, TE, semoir engrais Vicon BS1800, 24 m., BE (réf. 060D)
✆ **06 42 47 81 83**

67 - Vends cause retraite Fendt 711 Vario 3500 h + chargeur Fendt 309 Vario 2200 h + roues étroites, charrue Kverneland LD100 5 socs, vibroculteur 6 m Régent, épandeur d'engrais Sulky DPX28, pulvérisateur 1000 l 15 m Vogel Noot.
✆ **03 88 68 92 40**

69 - Vends semoir engrais Sulky Double Rotor 450 litres - Arracheuse portée pour P de T déchargement latéral.
✆ **04 74 05 86 65**

71 - Vends Axeal 16-80, 4 RM, année 1994, moteur 5.000 heures, TBE mécanique. Contact pour plus de précisions :
✆ **06 20 33 07 92 ou 06 18 66 34 85**

74 - Vds herse à pré 8 m.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vends faucheuse conditionneuse trainée Taarup 320 m, pirouette semi porté Krone 7,70 m, semoir engrais Amazone.
✆ **04 50 60 90 69**

84 - A ENCADRER Vds cs cess. sécateur hyd. coupe diam. 5 cm H6 m, porte 3 pts ét. nf : 6000 euros -tour anti-gel Eole+brûleur et cardan 250 CV, 5 HA, servi 15 H : 16000 euros -Fiat FL4 charg. chen. godet 800 L + ripper 3 d. + lame Bull 2m30 pr collec. ou pièces : 2500 euros -gte à gte lot de 18000 M diam. 19 mm : 1000 euros -1/4 tour KT 75 hydr. : 600 euros -laveuse car./nav. : 600 euros -2pn. 540/65/28 us. 70 % : 300 euros.
✆ **06 89 42 75 25**

89 - RECHERCHE cage de contention ancienne, petit prix (réf. 0506)
✆ **06 76 11 74 61**

89 - VENDS charrues 2 et 3 socs poussées, - vibro 4 m., - enrouleur 350 m., diam. 80, BE, M182 + pièces, - 2 croskil 1.50 m., - cuves, - DP 12 (réf. 0603)
✆ **03 86 97 70 77**

Elevage

26 - Vds cse retraite 2 machines à lait veaux TBE, 1600 euros l'une + auges Galva + barrières + vis à grain.
✆ **06 14 39 05 51**

26 - Vds salle de traite épi 1x7, 2006, décro automatique griffes harmony plus + tubulaires.
✆ **06 81 64 25 53**

26 - Epandeur fiente 3t 1200 euros, silo 7t Platic 1000 euros, chaîne fumier Miro + moteur 800 euros.
✆ **06 80 73 20 45**

38 - Vds tank à lait 300 l, machine à traire caprin, générative sur tracteur, vis grain.
✆ **06 70 03 16 63**

42 - Vds tank Serap 1700 L cse 6 traites
✆ **06 65 40 68 63**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camionnette bétaillère OPEL Campo moteur Izisu 2,5L turbo 1000 kg CU 1ère main modèle 2001, 178 000 km, carrosserie bétaillère alu (lisse) pour veaux ou moutons capacité 12 veaux plancher antistress CT OK validité 6/01/2015 certificat d'agrément DSV prix 7500 euros TBE
✆ **06 87 05 63 94**

26 - Vds IVECO 35C13 benne 2,8 turbo coffre chantier plus ridelle alu (servait pour bois de chauffage) 253 000 kms, très bon état, année 2004.
✆ **06 87 92 92 18**

42 - Vds quad de loisir Shineray 250 STXE -an 2011 - 450 km hom. - embray + batterie neufs - be - 1150 € - transmission chaine -
✆ **06 63 59 42 03**

69 - Bétaillère Master DCI 120, 2009, 99500 kms, révisé, caisse alu neuve + pont. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds camion bétaillère Renault B110, 3,5 T, VL, TBE, année 1997, 340.000 km, 7.000 euros à déb -
✆ **06 81 89 18 52**

Tourisme

25 - ACHETE TRACTION 15 Six (15/6).
✆ **06 85 94 20 51 ou 03 81 58 83 84 ou chraum@laposte.net**

26 - Vds Audi A3 Sportback TDI 170 cv, année 2006 136000 km, TBE, entretien suivi par garage, 8600 euros.
✆ **06 80 15 87 74**

42 - Vds 206 1.4 L essence + GPL - 3 portes - gris métalisé- an 2004 -radio clim. 210 000 km - CT ok - état impeccable - 1600 euros
✆ **06 13 08 04 94**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2013-2014 sous abri BR
✆ **06.33.82.27.61**

07 - Vends Foin de luzerne et foin de P.N Prix très raisonnable.
✆ **06 80 88 69 12**

21 - VENDS paille en Bourgogne, très bonne qualité 120 x 90, livraison possible, 65 €/tonne (réf. 040C)
✆ **06 85 73 22 68**

21 - ACHETE 30 qx de semences d'orge de printemps BEATRIX (réf. 0607)
✆ **06 33 57 58 72 09 71 23 16 94**

26 - Vds luzerne 2 et 3 eme coupe B ronde + luzerne et foin en 1ere coupe B. rec
✆ **06 81 34 72 93**

26 - Agri vend maïs, big bag / vrac. Livraison possible.
✆ **06 11 73 59 69**

26 - Vds 150 à 200 petites bottes de 2° et 3° coupe de fourrage à prendre sur place.
✆ **04 75 58 73 07 (HR)**

26 - Vds pommes de terre déclassées pour animaux en sacs de 25 kg, prix 75 euros la tonne.
✆ **06 60 56 67 40**

38 - Vend luzerne foin paille petite botte rouleau livraison possible, René Gauthier Sassenage.
✆ **06 07 80 43 97**

42 - vds pommes de terre pour le bétail 30 euros la tonne en vrac - 40 euros /T en Big bag
✆ **04 77 28 92 03**

42 - Producteur 42 vds maïs ensilage, épis en balles, enrubannées, Tb qualité livré.
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

Fourrage

ACHÈTE PAILLE-FOURRAGE Tous Formats
Ste T.N.D.
Tél. : 03 84 32 31 08

01 - Vds foin + enrubannage BR 120x120 tbq + regain BC
✆ **06 98 36 65 15**

18 - A vendre foin, en petites bottes carrées et en bottes rondes, région Culan (18).
✆ **06.65.13.01.56.**



18 - Vends foin de ray-grass hybride, 2e coupe, avec analyses.
✆ **06.21.76.41.22.**

19 - Vds FOIN et PAILLE petit prix, BR 120x130, secteur Aurillac/Argentat, possib. livraison.
✆ **06 71 71 19 80 ou 06 77 76 82 43**

21 - VENDS foin 2014, bottes rondes, 80 € la tonne, livraison possible (réf. 0601)
✆ **06 87 18 37 72**

58 - VENDS foin balles rondes, année 2013-2014, région Decize (réf. 0502)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

63 - AV boules enrubannées maïs plantes entières de 2014.
✆ **06 61 17 33 98**

69 - Vds paille de blé, orge, foin 2014, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

71 - Vds foin, regain, enrubanné, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends foin en bottes rondes, diamètre 180, à l'abri, récolte 2014.
✆ **06 33 51 62 55**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10 12 12 15 plus 3 ans
✆ **06 82 07 33 68**

26 - Vds plants de chênes truffiers vert et blanc sélectionnés et mycorhizés par mes soins.
✆ **06 76 92 81 71**

Divers

SOWMA GRAND VOYANT MÉDIUM
Détient des pouvoirs ancestraux 30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 89 89 80 57

01 - Achète coupe bois acacia rayon 10 km Pont de Vaux faire offre prix surface
✆ **06 82 07 33 68**

18 - Investisseur recherche achat terre céréalière, 50 à 60 ha, bail 18 ans, à fermier en place.
✆ **02.48.59.84.42.**

18 - Nord, vds fermette, hab 110 m2, rénovée, dépendances, box, hangar, étang, verger, prés 4 ha 70, 24.500 euros à débattre ap 18 h.
✆ **02.48.73.82.89.**

26 - Graine de sainfoin simple à céder.
✆ **06 70 01 58 65**

42 - vds Karcher 110 bars 220 v ch gd 600 € - gazinière bt 4 feux 70 € - trancheuse jambon Berkel 200 euros - moulin grain 220 v 3cv 120 euros
✆ **06 64 90 45 51**

42 - Vds foin br 2014 Pn 1 coupe PT 2 coupe enruba. Pt 1 coupe + tank à lait 1200 l Sud Loire
✆ **06 88 73 18 88**

71 - Vends bon foin sous abri, évacuateur hydraulique, abreuvoir, liens fer, Brabant, semoir à blé.
✆ **06 84 13 84 01**

Location

Agricole

21 - CHERCHE à louer pré ou pension, secteur Chatillonnais Auxois (réf. 0604)
✆ **06 19 12 13 12**

89 - RECHERCHE prés région Saint-Florentin (réf. 0409)
✆ **06 31 17 99 16**

Autre

67 - Vos vacances Centre Alsace sur la route du vin, gîte rural 3 Épis gîte de France - maison indiv. à colombage centre village comp. 5 lits dans 3 chambres tt confort, parking cour intérieure, commerces à proximité. Contact internet : Gîtes de France du Bas-Rhin n° 1580

Offre

Emploi

07 - CUMA cherche Chauffeur pour Travaux récolte, semis, labour et entretien du matériel.
✆ **06 83 41 81 28**

38 - Urgent, le Comité Isérois des Eleveurs recherche un agent traite pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Chartreuse - Voironnais - Aucun diplôme exigé - Connaissance du milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDD remplacement maladie de plusieurs mois temps partiel - Véhicule de service - poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Mathilde Vial - mathilde.vial@isere-conseil-elevage.fr
✆ **06 71 00 37 07**

39 - Agri Conseil 39 et CERFRANCE Jura recrutent UN JURISTE SOCIAL (H/F) • Missions : Dans le cadre du partenariat AGRI CONSEIL 39 et CERFRANCE Jura, et de l'appartenance de ces dernières à la structure Soelis, guichet unique de l'emploi dans le monde rural, vous serez en charge des tâches suivantes: - Assurer le conseil social agricole de vos adhérents par téléphone et par rendez-vous, - Rédactions d'actes (contrat de travail, procédures de licenciement, ...) - Animation et suivi de la commission emploi, - Réalisation d'études sur la gestion de l'emploi et des ressources humaines, - Rédactions d'articles de presse, lettre d'actualité, • Formation recherchée / diplôme : BAC +4/+5 orientée social, première expérience acceptée. Une expérience significative en conseil social des entreprises agricoles serait un plus. • Compétences : Savoir-faire : - Connaissances solides en droit social - Aptitudes rédactionnelles - Capacités d'analyse et de synthèse Savoir être : - Aptitude avérée à l'écoute - Capacités relationnelles - Dynamisme - Capacité à travailler en équipe - Pédagogie Type de contrat de travail / rémunération : CDI. Rémunération selon expérience • Lieu de travail : Lons le Saunier (Jura) avec déplacements sur l'ensemble du département Conditions particulières : Poste à pourvoir le plus rapidement possible Adresser lettre de motivation manuscrite, CV à
✆ **Monsieur le Président d'AGRI CONSEIL 39 455 Rue du Colonel de Casteljau BP 420 39006 LONS LE SAUNIER CEDEX**

39 - Cherche 2 vachers pour la saison d'alpage vallée de Joux le Brassus - Suisse
✆ **0041 21 800 37 95 ou 0041 21 800 42 37**

69 - Recherche ouvrier viticole. La personne aura en charge tous les travaux manuels. Expérience exigée.
✆ **06 70 30 87 43**

70 - Cherche agri pour vente de produits fermiers 20 et 21 juin ainsi que pour vente de béliers reproducteur.
✆ **03 84 91 25 73**

71 - Expl. viti. Sud Mâconnais rech. salarié (e) CDI temps plein, tous travaux vigne, exp. souhaitée.
✆ **06 14 55 18 80**

74 - Expl. bovin lait en transformation fromagère cherche salarié polyvalent.
✆ **04 50 03 58 93**

89 - Installateur matériels élevage RECHERCHE monteur électromécanicien, déplacement quotidien, CV + lettre à lam.breyne@g.mail.fr (réf. 0507)
✆ **lam.breyne@gmail.com**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles et viticoles. Rectification culasse, etc...http://michelservignat.wiw.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

Demande

Emploi

58 - RECHERCHE emploi polyculture élevage chauffeur tracteur, disponible de suite (réf. 0408)
✆ **06 77 05 72 72**

Mariage

Rencontre

07 - Agriculteur 53 ans désire rencontrer Dame pour relation sérieuse. Ecrire au journal
✆

87 - Charmante africaine 34 ans 1m71 75 kg teint chocolat, un enfant de 4 ans, travail milieu hospitalier, gentille, douce, attentionnée, recherche homme sérieux milieu agricole bien venu pour construire couple harmonieux.
✆ **07 87 64 53 61**

Animaux

Divers

38 - V. 7 poneys + 3 chiens à sanglier (1° : 250268711160062-2° : 250268711155703 - 3° : 250269602942567) 1 lot : 1800 euros pucé non lof + carabin Benilli argos.+
✆ **06 88 86 45 85**

74 - Vds boucs d'IA chamoisés nés début jan + chevrettes élev CL + Capgènes.
✆ **06 63 99 77 45 après 20 h**

74 - Vds génisse Ab prête et Montbéliarde terme février et mars ind IBR.
✆ **06 03 85 40 06**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vd taureaux 10 et 30 mois garanties sanitaires livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds 4 génisses Aubrac deux ans, génisses Aubrac dix huit mois, un taureau limousin trois ans.
✆ **06 81 71 47 77**

VENTES aux ENCHÈRES
de reproducteurs charolais
11 février - Station de Charmoy (89)
18 février - Station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63
www.charolaiscroissance.fr

01 - Vds cse cess 10 vaches Charolaises terme février-mars indem IBR
✆ **06 87 55 29 38**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et veaux reproducteurs 1 an. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 0407)
✆ **06 73 95 62 82**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno VEND taureaux 2 ans et 13 - 14 mois, IND IBR (réf. 0406)
✆ **06 87 43 40 33**

Stations d'Evaluation Charolaises
CÔTE D'OR
Créancey
Vendredi 13 Fév. 2015, 14h00
www.stationevaluation21.com
tel 03 80 90 68 81
Visites sur rdv
2 Ventes aux Enchères
+ de 100
Reproducteurs Charolais
Certifiés Race Pure
Toutes Garanties Sanitaires
SAÔNE & LOIRE
Jalogny
Vendredi 20 Fév. 2015, 13h00
www.stationevaluation71.com
tel 03 85 29 56 74
Portes Ouvertes 14/02/15
Entrée Libre à partir de 10h. Restauration sur place. Achat à distance. Photos et vidéos sur sites internet et

03 - vds lots prim'holstein cl 9700 kg upra 86 pts origine us et ca
✆ **06 84 32 54 10**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12 ou 06.07.91.98.08.**

18 - Elevage HBC vds 3 taureaux de 18-22 mois et repro de 13 mois, calmes dociles, qualités maternelles. Breton, 18 Germigny.
✆ **06.82.35.17.13.**

18 - Vends 3 taureaux limousins, non inscrits, 16 mois, 1.800 euros.
✆ **06.14.40.22.10.**

18 - Vds taureau 1 et 2 ans, inscrits HBC, élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06.10.91.41.94.**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA , VEND 3 taureaux de 2 ans VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 9 taureaux de 16 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 040A)
✆ **03 80 84 33 13 ou 06 15 28 77 63**



21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 à 4 ans, - 4 vaches vêlées, - 8 laitonnes, - 5 génisses 2 ans. G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 040F)
✆ **03 80 96 44 68 ou 06 73 10 01 13**

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, génisses, 12 mois, TGS. Livraison assurée (réf. 040G)
✆ **06 30 82 41 63 ou facebook viandelimousine 21**

21 - VENDS taureaux Limousins 15 - 18 mois, BO, docile, vêlage facile (réf. 0410)
✆ **06 82 69 28 68**

21 - VENDS taureau charolais HBC 4 ans, - vaches (réf. 0504)
✆ **06 17 06 24 93**

21 - VENDS taureaux 2 ans, TGS, IBR A. Livraison. photos sur site à elevagecharolaisfroidurot vincent (réf. 050E)
✆ **06 80 01 02 55**

23 - EARL Lemasson vous propose à la vente un large choix de taureaux de 2 ans. La plupart issus de la lignée de Romarin. TGS IBR A.
✆ **06 32 41 96 71 ou 05 55 62 34 79**

38 - Vds taureau HBC du 12/13 fils Ami vf origine 71 + regain rec. 2014 21 bottes ronde 130.
✆ **06 23 66 31 42**

38 - Vds taureaux Charolais 14 mois vêl. facile origine IA HBC IBRA Loveno R.
✆ **06 76 83 53 54**

38 - Vds mâles Limousin 10 mois pour repro. bonne orig + génisses sevrée pour repro. IBR OK.
✆ **07 86 63 62 36**

42 - Vds trés bons taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, livraison garantie, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses PH terme 5 fév. taureaux PH Red 13 m 1 SC fils America Red + 1 F Dambruie Red
✆ **06 62 80 13 75**

42 - Vds 8 génisses Normandes vêlées cause cessation IBR A livr. assurée
✆ **06 86 57 38 41**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ **03 86 58 35 52 06 74 69 21 83**

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ **06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10**

58 - VENDS 10 taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs au pré HBC ou non, IBR A. Montcharmont Roland - Millay.(réf. 04VB1)
✆ **06 14 09 77 66 ou 06 16 36 19 68**

58 - Elevage Champeau - Parigny les Vaux VEND taureaux 18 mois et veaux 1 an HBC. (réf. 040B)
✆ **03 86 68 80 03 ou 06 75 69 10 18**

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 0401)
✆ **03 86 30 85 24 06 13 33 44 38**

58 - Cause retraite VENDS cheptel LIMOUSIN : - vaches, taureaux, génisses, laitonnes, IND IBR, 18 mois (réf. 0403)
✆ **06 75 85 55 53**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans HBC, - gros veaux HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 040D)
✆ **03 86 50 05 60**

Journées promotionnelles les 12-13 et 14 février 2015
A vendre plusieurs mâles reproducteurs de 10 à 15 mois inscrits au HBC à 2 000 euros
ainsi que de nombreux autres reproducteurs mâles et femelles de tous âges à des prix attractifs.
1 achat = 1 dose gratuite d'IA d'Hérobione
GERC42
*nombre de reproducteurs en promo

EARL CUISSET	06 30 92 60 12	3*
ROLLET Yves	06 82 33 02 81	3*
GROUILLER Jean-Pierre	06 71 99 65 43	3*
GAEC BIGAY SIVET	06 03 29 67 01	3*
DENIS Jean-François	06 82 46 99 41	3*
VIVIÈRE Loïc	06 85 09 97 73	2*
GAEC GOUJAT	06 77 36 86 92	2*
CAPELLI Patrick	06 79 60 00 45	2*
GAEC POYET Frères	06 62 17 58 68	2*
EARL DAUVILLAIRE	06 85 73 49 86	2*
SCEA des PLANTES (FEURTET)	06 82 59 62 52	1*
VILLARD Bernard	06 30 07 51 07	1*
M. COMBY	06 75 83 62 72	1*

Pour tous renseignements gerc42.fr ou B. Villard 06 30 07 51 07

58 - VENDS bons tau. charolais 4 ans HBC naisseur Cyprés, - t. 2 ans, TB veaux reproducteurs Charolais, Limousin HBC. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0402)
✆ **06 78 97 54 52 ou 06 72 26 48 56 ou 03 86 38 90 36**

58 - Elevage charolais sélectionne depuis 6 générations VENDS repro. mâle et femelle d'un an, inscrit HBC, TGS. GAEC Besson (réf. 050B)
✆ **06 79 78 09 31**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 1 an HBC, hivernés au pré, bonnes origines (réf. 050A)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs IBR A. Jouvet - Lurcy le Bourg (réf. 0501)
✆ **03 86 37 98 70 06 59 92 52 08**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 050D)
✆ **03 86 50 37 07 ou 06 15 01 71 67**

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, TGS, bonnes origines. GAEC du Champ-Morin - Saint Seine (réf. 0602)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS reproducteurs 14 - 15 mois, HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 060E)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS plusieurs taureaux 2 ans, viande et élevage. EARL Moussot - Giry 58 Prémery (réf. 0606)
✆ **06 71 54 84 06**

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 an - 2 ans - 3 ans, HBC et non. Guinot - Sermarges (réf. 0605)
✆ **03 86 84 33 19 ou 06 50 19 42 35**

58 - VENDS taureaux 2 ans + veaux reproducteurs HBC, TGS, vêlages faciles. EARL Guillien - Epiry - 58800 (réf. 0608)
✆ **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

63 - Cheptel Salers trait VD 6 gén 8 à 10 m, 1 taureau Salers 2 ans HBS IBR A.
✆ **06 68 54 34 36**

69 - Elevage plein air, vds taureaux HBL 16/18 mois - Génisses pleines, vêlage été 2015 - Ttes garanties sanitaires - Livraison possible. EARL JAMA.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vds très bons Trx charolais 30 ms HBC + nourrices MO gests. 3 à 9 mois TGS élevage Grange S.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds génisses PH 3 semaines Indem IBR, BVD (garantie non IPI).
✆ **06 40 75 11 66**

70 - Vends 2 Taureaux Salers.
✆ **06 07 45 81 75**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur au pré, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site http://gaec-bonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux adultes 18 - 12 mois au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 030C)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

71 - Vds très bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, garanties sanitaires, livraison. EARL Berthier, 71 Marizy.
✆ **06 07 08 76 39**

71 - Elev. charolais HBC vd pour repro. b. taureaux 30 mois et 18 mois, hivern. au pré, b. origine, grde génétique, fils de Caporal (px de synt. 2014 de bourg-99 % vêlage facile), IBR A. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vds cause retraite jeunes vaches, génisses mo, fraîches vêlées ou à terme fév.-mars.
✆ **03 85 53 93 19 ou 06 23 26 50 05**

71 - Vds bons taureaux HBC 2-3 et 4 ans, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68 ou site : gaec-berland-la-faye.fr**

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96 H.R.

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne, 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
ou 06 07 31 03 42

71 - Elev. charolais HBC vend pour repro. 10 taureaux 2 ans, hivernés au pré, TGS. Dufraigne Daniel.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vds taureaux 18-24 mois, HBC. Gaec Mathieu-Chevalier, 71 Saint-Vincent-Bragny.
✆ **03 85 70 40 88**
ou 06 99 12 71 56

71 - Elevage limousin vend taureaux 15-22 mois, inscrits HBL ou non, hivernés au pré.
✆ **06 20 55 81 02**

74 - Aubrac vds 4 génisses 2 ans 2 taureaux 1 et 2 ans dociles hab attache très bonnes garanties.
✆ **06 75 50 92 59**

89 - HBC VEND taureaux charolais 2 ans, - 65 taureaux 12 à 15 mois, - 15 génisses 2 ans, très bonnes origines, TGS, IBR A. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - St André en Terre Plaine (réf. 060F)
✆ **06 89 18 05 87**
ou 06 79 50 15 71

Caprin

26 - A réserver 40 chèvres en lactation pour mi-février. Elevage capgène excellente génétique.
✆ **06 50 04 19 44**

42 - Vds 20 chevrettes Saanen pleines cse cessation mb cours Mars - livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

42 - Vds chèvres Saanen cse cessation m.b. cours Mars livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65.**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, jeunes truies, livraison possible.
✆ **06 73 47 78 29**

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Chien

07 - Vds 4 chiots Border Collie. Parents travaillent Bovins, Ovins. Descendance Scott. Conseils au dressage. Mère 250269604024993. 3mâles (1merle), 1femelle.
✆ **06 73 60 98 60**

42 - Vds chiots Border Collie lof tbo 5 m + 3 f descendance Scott tat 30465-3860 dispo 10.02.2015
✆ **04 77 24 86 37**

58 - DONNE chiots âgés de 6 mois, croisés Berger des Pyrénées et Berger Australien M. et F., bon pour garde, très gentil, n° mère : 273706FRWT1327 (réf. 050C)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

,Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

Retrouver nous sur
agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net


SIMA Hall 6 - Allée D - Stand 061
1925 Harry Ferguson invente le Relevage 3 POINTS
2015 GODE invente le profitlevel
Consommation GO ↘ Coûts ↘
Agronomie ↗ Sécurité ↗
Venez le découvrir en avant première
mais aussi toutes les dernières nouveautés GODE
pailletest - pocketest - G3P - minibatt +
GODE 02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05
www.gode.fr

SCREB
ZA des Arches
08240 Buzancy
WWW.SCREB.COM
1er constructeur Français de charpente métallique en kit
03.24.30.70.00
Plus de 25 ANS d'expérience
Plus de 21 000 BÂTIMENTS livrés

à partir de 22€69 HT du m²
SIMA SIMAGENA SIMAVIP Paris Nord Villepinte - France
VENEZ NOUS RENDRE VISITE
HALL 7 - B055
DU 22 AU 26 FÉVRIER

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGS - Photos non contractuelles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__| / |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant : TTC
(dont TVA 20 % soit €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

AVIS

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de créditLe nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 201,35 euros par titre.

Il assure un rendement total (y compris dividende) de 11,1% par rapport au prix de référence du 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 30 janvier 2015 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2014.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 2 février 2015 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois précédant le détachement du coupon.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL210613840

TRANSFERT DE SIÈGE

ACCESS SECURITY

Societe à Responsabilité Limitée
au capital de 99.840 Euros
Siège social: 488 Rue des Vignes Dardelain
21160 Marsannay la Côte
508.361.805 RCS Dijon

L'AGE du 26.12.2014 a décidé de transférer le siège social à Beaune (21200) 45 Route de Seurre, à compter du même jour, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : 488 Rue des Vignes Dardelain 21160 Marsannay la Côte.

Nouvelle mention : 45 Route de Seurre 21200 Beaune.

RCS Dijon

AL210613829

H2JD

SARL au capital de 4 600 €
Siège social : 52 Rue des Rotondes
21000 Dijon
753 372 150 RCS Dijon

L'A.G.E. du 28.01.15 a décidé de transférer le siège social au 7 Impasse Jacques Prévert - 21560 Couternon à compter du 01.02.15, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL210613830

GUSTEO SARL

au capital social de 150 000 Euros
Siège social : rue Hélène Boucher -
ZI route de Surgy 58500 Clamecy
SIREN 532 116 639 R.C.S. Nevers

Le 1er janvier 2015, l'AGE de cette société ayant pour gérant Monsieur Thierry Mosson demeurant 64 rue de Longvic 21000 Dijon a décidé de transférer le siège social au 20 route Notre Dame d'Etang 21370 Velars sur Ouche. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210613834

MODIFICATION DE STATUTS

SELARL PHARMACIE MASSOT PERRAD

SELARL de pharmaciens d'officine
Au capital de 200.000 €
Siège social : Nuits Saint Georges (21700),
Centre commercial des Buttes, rue de Bingen
448 464 107 RCS Dijon

Suivant délibérations de l'AGOE du 8 janvier 2015, les associés ont décidé de changer la dénomination pour adopter celle de « PHARMACIE DES BUTTES » et ont pris acte de la démission de Madame Bernadette Massot de ses fonctions de cogérant.

Pour avis

AL210613831

CESSION

S.E.L.A.S. «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine GONTHIER NOURISSAT»
Notaires associés
23 rue Buffon- 21000 Dijon

CESSION

Suivant acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 23/01/2015, enregistré au SIE DIJON NORD le 28/01/2015, Bordereau 2015/222, case n°1, contenant **cession** par la société dénommée CREATIONS NATURE ET PERLES, société à responsabilité limitée, au capital de 8 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), Rue Bossuet - Centre Commercial Dauphine - Cellule n°12, identifiée sous le numéro SIREN 441 106 481 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,

Au profit de la société dénommée CREATION BIJOUX ET PERLES, société à responsabilité limitée, au capital de 5 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 15 Rue Bossuet Centre Commercial Dauphine, identifiée sous le numéro SIREN 808 783 849 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,

Un fonds de commerce d'achat et de vente au détail de coquillage, fleurs, graines exotiques, perles et apprêts destinés à la décoration et à l'équipement de la personne, articles de décoration, articles d'équipement de la personne, sis et exploité à Dijon (21000), Rue Bossuet, Centre Commercial Dauphine, Cellule n°12, sous l'enseigne « CREATIONS NATURE ET PERLES » pour lequel le cédant est identifiée sous le numéro SIREN 441 106 481, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON,

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, sous le numéro SIRET 441 106 481 00043.

Moyennant le prix de 64.000,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 41.425 € et aux élément corporels pour 2.575 € et aux marchandises pour 20.000 euros.

Entrée en jouissance fixée au 23/01/2015.

Oppositions Me VIARD, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL210613833

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DES OISOLES

Société civile au capital social variable
de 114 800 €
Siège social : 10 rue de Malgouverne
21260 Sacquenay
437 993 843 R.C.S. Dijon

Avis modificatif

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2014, il a été mis fin à la fonction de gérant de Monsieur Gérard Méot demeurant 10 rue de Malgouverne, 21260 Sacquenay, à compter du 31 décembre 2014.

Pour avis,

la gérance

AL210613817

VAL DE SAONE ENROBES

Société en nom collectif
au capital de 16.000 euros
Siège social : 21 130 Auxonne
380 610 956 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 janvier 2015, Monsieur Philippe Puthod, 338, montée des Esserts, 73 410 La Biolle, et Monsieur Frédéric Pavoine, 2, ruelle Philippon, 21 420 Savigny-Les-Beaune, ont été nommés Gérants à compter du 1er janvier 2015 en remplacement de Monsieur Thierry Klotz et de Monsieur Vincent Martin, démissionnaires.

Mention au RCS de Dijon.

AL210613819

RENOUVELLEMENT GÉRANCE

Le contrat suivant acte S.S.P. en date à Keskastel du 16.12.2014, consenti par la SOCIETE DES PETROLES SHELL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 640.401.744 euros, ayant son siège social à Colombes (92708) «Portes de la Défense» 307 rue d'Estienne d'Orves, à la société ALCANE GESTION, Société à responsabilité limitée, au capital de 48.000 euros, ayant son siège social à Gevrey-Chambertin (21220) Autoroute A31 – Aire de Gevrey, a fait l'objet d'une quatrième location gérance d'un fonds de commerce de Station service (et mandat pour les carburants), dont SHELL est propriétaire, sis à Gevrey-Chambertin (21220) Autoroute A31 – Aire de Gevrey, à compter du 01.01.2015 jusqu'au 31.12.2017.

Pour unique insertion.

AL210613827

LOCATION-GÉRANCE.

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 28 janvier 2015,La société DUNANT BEAUNE, SARL au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé au 105 rue de Paris 95350 Saint Brice sous Forêt,immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 510 060 320a confié en location-gérance à :La société LA COTE A L'OS, SAS au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 10 rue Henri Dunant21200 Beaune, en cours d'immatriculation au RCS de Dijon,UN FONDS DE COMMERCE Boucherie Charcuterie, connu sous l'enseigne Les Boucheries Croppet, sis et exploité 10 rue Henri Dunant 21200Beaune.Cette location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1an à compter du 01 février 2015 pour se terminer le 31 janvier 2016, renouvelable d'année en année par tacite reconduction..

AL210613838

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL OPTIQUE DES CERISIERS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 euros
Siège social : 42, avenue de la Libération
21 240 Talant
493 680 839 RCS Dijon

Par des décisions du 2 janvier 2015, l'associée unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Dorothée Buffet demeurant 46, rue du Château d'eau, 21 000 Dijon et l'a déchargée de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210613793

BEIRELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.200 euros
Siège social : 4, rue de la Chapelle
21 310 Beire-Le-Châtel
485 307 821 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur David Gauthier demeurant 4, rue de la Chapelle - 21 310 Beire-Le-Châtel avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4, rue de la Chapelle - 21 310 Beire-Le-Châtel, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon

Mention au RCS de Dijon.

AL210613798

BEIRELEC

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 3.200 euros
Siège social : 4, rue de la Chapelle
21 310 Beire-Le-Châtel
485 307 821 RCS Dijon

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2014, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur David Gauthier demeurant 4, rue de la Chapelle – 21 310 Beire-Le-Châtel et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210613799

CUMA SOLHUILE

Société en liquidation
Siège social : Mairie, 21290 Chambain
N° d'agrément : 21/93/602
RCS Dijon : 391 419 652

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 30/01/2015, à Chambain sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Les Liquidateurs

AL210613832

DEM'TECH

sarl en liquidation au capital de 5000€
Siège: 11, rue de l'Eglise
21110 Labergement-Foigney
RCS Dijon 514121011

La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'AGE du 31/12/14, à compter du 31/12/14 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Julien Petit 10 rue des Compagnons 21110 Genlis a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au rcs Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL210613837

TOILET PAPER FOR FREE

SASU au capital de 2000 euros,
34 avenue de la gare
21400 Chatillon sur seine.
RCS Dijon 799061163

Suite A.G.E du 10-12-2014 et à compter du 31-12-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Dastros Guillaume, 28 rue des petites écuries, 75010 Paris. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon.

AL210613839

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI CHATILLON S.V.

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 13 rue du Locheret
21130 Auxonne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxonne du 22 décembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI CHATILLON S.V.

Siège social : 13 rue du Locheret - 21130 Auxonne

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Sébastien CHATILLON, demeurant 36 rue de Chevigny - 21130 Auxonne.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions consenties à des , conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Agrément des associés obtenu à l'unanimité pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis La Gérance

AL210613818

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Dijon (21) du 22.01.2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA CARAVELLE

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 6 Rue Docteur Quignard – 21000 Dijon

Objet en France et à l'étranger : l'exploitation d'un centre de photo-dépilation, photo-rajeunissement ; la vente de produits cosmétiques.

Durée : 99 ans

Capital : 30 000 euros

Gérance : Georges Fernandes dmt à Brognon (21) 1 Allée des Prés de la Croix

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis – La Gérance

AL210613820

KC CAP VERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 59 rue des Champs Viaux
21121 Daix
Société en cours de constitution

Acte SSP : 30/01/2015.

Dénomination sociale : KC CAP VERT

Forme : SARL.

Capital : 10.000€.

Siège social : 59 rue des Champs Viaux– 21121 Daix.

Objet : L'exploitation d'un club de sport et centre de remise en forme, l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Alexandre Prochasson, demeurant au 59 rue des Champs Viaux à Daix (21121). RCS Dijon. Pour avis et mention.

AL210613821

MIROY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1C rue du Moulin
21380 Messigny et Vantoux
Société en cours de constitution

Acte SSP : 26/01/2015.

Dénomination sociale : MIROY.

Forme: Société civile immobilière.

Capital : 1 000€.

Apports en numéraire : 1 000 €.

Siège social : 1C rue du Moulin -21380 Messigny et Vantoux.

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérants : M. Pierre-Philippe Miroy -1C rue du moulin – 21380 Messigny et Vantoux.

Agrément cession titres : cession libre entre associés ; en cas de cession à des tiers : agrément préalable des associés réunis en assemblée générale extraordinaire adopté par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

RCS Dijon. Pour avis

AL210613822

GRANDE PHARMACIE DE CHENOVE

Avis est donné de la constitution sous acte SSP en date à Dijon du 14/01/2015, pour une durée de 99 années, d'une SELARL qui sera immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «GRANDE PHARMACIE DE CHENOVE», siège social : Chenove (21300), 1 Rue Maxime Guillot, au capital de 100 000 €, ayant notamment pour objet social : l'exercice de la profession de pharmacien.

La gérance est assurée par Monsieur Pascal Lachaise demeurant à Chevigny-Saint-Sauveur (21800), 4 impasse de la Prielle et Monsieur Robert Baumgarten demeurant à Chambolle Musigny (21220), 9 rue de la Fontaine.

Pour avis

AL210613823

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAROLIVIER

Forme : SARL

Siège social: Centre Commercial de Talant Belvédère - 8 Rue Charles Dullin - 21240 Talant

Objet : La vente au détail de prêt à porter, maroquinerie, bijoux fantaisie, produits cosmétiques, chapeaux et autres accessoires de mode et de beauté

La prestation de soins de beauté à vocation esthétique et la vente de produits de parfumerie ainsi que tous produits liés aux soins de beauté.

Durée : 99 Années

Capital : 2 000 Euros

Gérance : Madame Carole Bortolotti demeurant 17 Rue des Rétisseys – 21240 Talant

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour Avis

AL210613828

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 28 janvier 2015, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes_:

Dénomination sociale : LA COTE A L'OS

Siège social : 10 rue Henri Dunant - 21200 Beaune.

Capital social : 1.000 euros.

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation de tout fonds de commerce de boucherie, triperie, volailles et gibiers, ainsi que de charcuterie et de tous produits carnés, toute opération d'achat et vente en demi-gros et détail de commission et de courtage, relatives aux viandes de boucherie, aux produits de triperie, aux volailles et gibiers, ainsi qu'à la charcuterie et à tous produits carnés.

Durée : 99 ans.

Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession est soumise à l'agrément préalable des associés.

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : Mr Patrick Bareille demeurant 10 rue du Ban 21340 Cirey les Noley.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon..

AL210613836

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur des successions de :

Mme Denise Françoise GOYER veuve BARRAL, décédée le 27/08/2011 à Nevers, réf 14.6439

M. André BARRAL marié, décédé le 03/12/2008 à Decize, réf 14.6435 a établi les inventaires estimatifs

M. Jean-Claude MARCEAU célibataire, décédé le 31/12/2012 à La Collancelle, réf 13.5693

Mme Hélène Fernande LECLUZE veuve HUGUET, décédée le 23/11/2012 à Varzy, réf 13.5819

Mme Marcelline PICHOT veuve BOGEMANS, décédée le 18/01/2013 à Lormes, réf 13.5850

Mme Berthe BIDET veuve JOUY, décédée le 29/04/2011 à Lormes, réf 13.5846

M. Edouard JACHIMOWIEZ célibataire, décédé le 29/02/2012 à Nevers, réf 13.5906

M. Pierre LAGUIGNE célibataire, décédé le 15/02/2011 à Surgy, réf 14.6163

M. Jean-Jacques Guy BILLAUD célibataire, décédé le 21/10/2013 à Nevers, réf 14.6501 a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

M. Jean-Paul Michel VOCORET célibataire, décédé le 01/10/2012 à Nevers, réf 14.6603 déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 05/03/2015

AL580613942

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BACUET

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 décembre 2014, il résulte que la société à responsabilité limitée BACUET dont le capital social est de 10 000€ et dont le siège social est situé à « Le Bourg » 58270 Limon et immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 535 187 264 :a décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue de la gare à Saint Benin d'Azy (58270) à compter du 01 janvier 2015. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580613929

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY

Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte de cession de parts sociales, reçu par Me Christophe Theveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (nièvre) le 14/1/2015, enregistré à la recette des impôts de Nevers le 26.01.2015 bord 2015/91 case n°1 extrait 216,

1) Il a été nommé comme unique gérant de la SARL BATISOL au capital de 10.000 euros, ayant son siège social actuel à Cosne Cours sur Loire, 7 route de villeberne, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 494 435 068 pour une durée illimitée à compter du 14 janvier 2015 : Mr Ali Faisal, dt à Sarcelles (95200) 2 avenue Anna de Noailles, en remplacement de Mme Martins de Vasconcelos Eugénia, démissionnaire.

2) Il a été transféré à compter du 14/1/2015, Le siège social de ladite société qui était à Cosne Cours sur Loire, 7 route de Villeberne, et qui se trouve désormais à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 23 rue Saint Agnan.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis

Me Theveny, Notaire.

AL580613941

GUSTEO SARL

au capital social de 150 000 Euros
Siège social : rue Hélène Boucher -
ZI route de Surgy
58500 Clamecy SIREN 532 116 639
R.C.S. Nevers

Le 1er janvier 2015, l'AGE de cette société ayant pour gérant, Mr Thierry Mosson demeurant 64 rue de Longvic 21000

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LACÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MEURSAULT: Vigne AOC BGO, cépage Aligoté.

1 ha 11 a 61 ca - Les marechaux: CC-19

MOSSON: Terre et Pré - Objectif : Maintien du fermier en place

12 ha 83 a 93 ca - La corvee: G-152-153 - La revenue: G-170-171-172 - Le pre dessous: ZL-19 - Les faches: ZP-23(J)-23(K

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/02/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Directeur Départemental

AL210613841

Dijon a décidé de transférer le siège social au 20 route Notre Dame d'Étang 21370 Velars sur Ouche.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL580613950

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TRANSPORTS TMF

SARL au capital de 9.000 €
Siège social : Pépinière d'entreprises
47 bis, rue Henri Bouquillard - BP 9
58022 Nevers Cedex
en cours de transfert
511 828 428 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 03 janvier 2015, que le siège social a été transféré de 47 bis, rue Henri Bouquillard, BP 9, 58022 Nevers Cedex, au 5, route Jean Dequennes, « Saint Hélène », 58400 Varennes Les Narcy.

Pour avis, la gérance

AL580613953

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Etude de Me Pierre JOUAIRE
Notaire associé A 18240 Léré

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre JOUAIRE, notaire à Léré (18) en date du 21 janvier 2015, enregistré à la RI de BOURGES, le 26 janvier 2015, bordereau 2015/92 case n°1

Il a été constaté l'augmentation de capital :

Par : M David Frédéric Maudry demeurant à Tracy sur Loire (58150) Fontenille, né à Gien (45) le 16 mars 1986

Au profit de «EARL DU CHAMP MENA», Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 115 556,36 Euros, ayant son siège social à Tracy sur Loire (58150), « Fontenille », identifiée sous le n° 419 750 468 RCS Nevers.

De divers éléments affectés à son exploitation agricole individuelle évalués à la somme 128.229,52. € contre la prise en charge d'un passif dont le montant global restant dû au 1er janvier 2015 de 23.310,62 € ; le tout pour une valeur nette arrondie 104.800,00 €. Cet apport est réalisé à compter du 1er janvier 2015.

En conséquence de cet apport le capital a été augmenté d'une somme de 26 678,75 €, pour être porté à 142 235,11 €, par création de 175 parts sociales nouvelles de 152,45 € l'une, émises au pair et intégralement libérées à la souscription.

Le capital social est fixé à la somme de 142 235,11 €.

M David Maudry a la qualité d'associé exploitant

Le dépôt des actes et pièces relatifs à l'augmentation de capital sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour Insertion.

Le Notaire.

AL580613946

➜ CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles ayant leur siège dans le département de la Nièvre : :

Aron – Bas Nivernais – Bazois – Brinon sur Beuvron – Canton de Prémery – Donziais – Entre Loire et Allier – Grand Nevers – Haut Morvan – L'Abron – La Charité sur Loire – Les Amognes – Les Bords de Loire – Les Lacs du Morvan – Mont Saint Alban – Pouilly sur Loire – Puisaye Nohain Forterre – Région de Cosne sur Loire – Région de Corbigny – Région de Tannay – Région de Varzy – Région de Moulins Engilbert – Saint Saulge – Sud Morvan – Vaux d'Yonne

sont convoqués en Assemblée générale ordinaire

le mardi 24 février 2015 à 14h00,

salle Colbert à Groupama Rhône-Alpes Auvergne,

4 Esplanade Walter Benjamin,

BP 126, 58001 Nevers cedex

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, nomination des membres de la Commission de contrôle et de surveillance.

Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourront se tenir et délibérer faute de réunir le quorum du quart des sociétaires requis par la loi, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur sera précisé dans cette convocation.

AL580613889

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maitre
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (58)

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Patrick Alain Michel **Alves**, retraité, et Madame Annick **Vigneron**, son épouse, retraitée, demeurant ensemble à Urzy (Nièvre), 490 Rue du Champaul.

Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, 1 rue de Plouzeau.

Date de l'acte : 30 janvier 2015.

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis

Me J-P GAUTHRON

AL580613954

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

Par jugement en date du 27/01/2015, le Tribunal de Commerce de Chambery a prononcé Adoption d'un plan de cession partielle portant sur le site de Colombier Saugnieu (69 124)

de

SOBRAL

Ancienne Usine Péchiney Rive Droite du Guiers 73520 St Beron R.C.S.: 351 356 076

Ets Secondaire : rue Auguste Lambiotte - 58700 Prémery

Le Greffier.

AL580613951

➜ FUSION

Aperam Alloys Imphy
Société par actions simplifiée
au capital de 35 038 200 €
Siège social : avenue Jean Jaurès
58160 Imphy
440 326 692 RCS Nevers

Aperam Alloys Service
Société en nom collectif
au capital de 762 300 €
Siège social : 30 avenue des fruitiers
93200 Saint-Denis
340 429 620 RCS Bobigny

Avis de fusion

Par décisions écrites du 19 décembre 2014, l'associé unique de la société Aperam Alloys Imphy a approuvé le traité de fusion établi le 9 octobre 2014 avec la société Aperam Alloys Service, avec effet rétroactif au 1er janvier 2014, les apports effectués ainsi que leur évaluation.

Aperam Alloys Imphy détenant la totalité des parts sociales émises par Aperam Alloys Service depuis une date antérieure à elle du dépôt du traité de fusion aux greffes des tribunaux de commerce de Nevers et de Bobigny, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société Aperam Alloys Service a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

Pour avis

AL580613952

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

E.A.R.L DU CHAMP MENA

Exploitation agricole à responsabilité limitée
siège social à TRACY SUR LOIRE (58150) Fontenille
au capital de 115 556,36 €
immatriculée au RCS de NEVERS
sous le numéro 419 750 468

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2014, il a été pris la résolution suivante :

- La nomination à compter du 27 décembre 2014 d'un cogérant : M David Frédéric Maudry demeurant à Tracy sur Loire (58150) Fontenille, né à Gien (45) le 16 mars 1986, pour une durée illimitée

La gérance est exercée avec M Patrick Maudry, demeurant à Tracy sur Loire (58150) Fontenille confirmé dans ses fonctions de cogérant.

Pour Insertion.

La gérance

AL580613944

EARL SEUTIN

Thurigny
58210 Saint-Germain-des-Bois
Capital social : 202 312 euros
RCS Nevers - 413 158 486

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 21 janvier 2015, Monsieur Seutin Jean Charles, Quesles, 58500 Ouagne devient cogérant.

Pour avis, la gérance

AL580613948

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'ATELIER DU CHEVAL ROUGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social: Les Marteaux,
58400 Narcy
RCS Nevers 525 272 654

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2014, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2014 et sa mise en liquidation amiable.

Madame Elizabeth Condamin, demeurant 293 Champs de la Croix St Julien, 89520 Treigny, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Dépôt au RCS de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL580613945

BIO BIBRACTE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Pierrefitte, 58170 Poil
Siège de liquidation : Le Quart du Bois, 58170 Poil
RCS Nevers 522 420 090

L'AGE du 31/12/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie Niaux de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2014.

Radiation au RCS de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL580613947

L'ATELIER DU CHEVAL ROUGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social: Les Marteaux, 58400 Narcy
Siège de la liquidation : 293 Champs de la Croix de St Julien, 89520 Treigny
RCS Nevers 525 272 654

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2014, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL580613949

➜ AVIS DE CONSTITUTION

UNEO

Par Assp du 27.1.2015, il a été constitué une SAS dénommée : UNÉO. Capital : 3000€. Siège : 41 rue de la banne, Forges, 58160 Sauvigny les Bois. Objet : Mise en relation entre particuliers, prestataires de service et commerces. Durée : 99 ans. Président : Mr Rousset Rémi, 41 rue de la banne, Forges, 58160 Sauvigny les Bois, pour une durée indéterminée. Directeur général : Mr Duarté Morgan, 220 route de chenaux, 38440 Villeneuve de Marc. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580613939

SCM KINE IMPHY

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM KINE IMPHY ;

Siège social : 3, rue de l'Usine, 58160 Imphy ;

Objet social : Mise en commun au profit des membres de tous moyens utiles à l'exercice de leur profession ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 34 000 € ;

Co-Gérance : Mr Eric Eymery dt à Sauvigny les

Bois (58), 7, rue Pierre Chevenard et Mme Bérangère Gomez dt à Nevers (58), 8, rue du Fer ;

Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de tous les associés.

AL580613830

YONNE

➜ DÉMISSION

SCHOTT FRANCE PHARMA SYSTEMS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 600 000 €
Route de Paris,
89140 Pont-sur-Yonne
706 180 056 RCS de Sens

En date du 28 janvier 2015, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de Directeur Général de M. Huypens Henri.

M. Huypens ne sera pas remplacé dans l'immédiat.

Modification au RCS de Sens

AL890614021

➜ AVIS

CRÉDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE BANQUE ET ASSURANCES

AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 201,35 euros par titre.

Il assure un rendement total (y compris dividende) de 11,1% par rapport au prix de référence du 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 30 janvier 2015 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2014.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 2 février 2015 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois précédant le détachement du coupon.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr

AL890614037

➜ NOMINATION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCADRAIN T.P

Société par actions simplifiée
Au capital social de 50 000 Euros
Siège social : Z.I. Chemin des Ruelles
89380 Appoigny 394 086 250 R.C.S. Auxerre

Le 14 janvier 2015, l'Associée unique a nommé comme Président en remplacement de Monsieur Christian Merlin, démissionnaire, la société BONGARD BAZOT ET FILS dont le représentant permanent est Monsieur Jean-Luc Bongard, demeurant à Saint-Pereuse (Nièvre), Le Bourg.

Pour avis.

AL890614009

SCP C.R.C.
Avocats Associés
9 rue Gambetta
88100 Saint Dié
avocat.girardot@orange.fr

DAK'HOTEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.112 €
Siège social : 119 rue de Lyon
Avallon (Yonne)
RCS Auxerre B 345 300 404

Suivant décision du Président du 17 décembre 2014, il résulte que :

Madame Semra Genis née Adsan, demeurant 33 Chemin de la Goulotte, 89200 Avallon, a été nommée en qualité de Directeur Général de la Société DAK'HOTEL à compter du 1er janvier 2015 pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS Auxerre

Pour avis

AL890614016

SCHOTT FRANCE PHARMA SYSTEMS

Société par actions simplifiée
Capital social : 1 600 000,00 €
Siège social : Route de Paris,
89140 Pont sur Yonne
RCS Sens 706 180 056

Aux termes des décisions de l'associé unique du 23 février 2012, il a été décidé de nommer la société KPMG Audit IS SAS Immeuble Le Palatin3 cours du Triangle92939 Paris La Défense Cedex RCS Nanterre 512 802 653à titre de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société KPMG SA et la société KPMG Audit ID SAS Immeuble Le Palatin3 cours du Triangle92939 Paris La Défense Cedex RCS Nanterre 512 802 489à titre de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de M. Frédéric Duthilleul.

Pour avis.

AL890614031

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.I. LAPOROSO

au Capital de 29.488 €
Siège Social : 57 Route de Montargis
89300 Joigny
R.C.S. Sens 437 482 227.

Par AGE du 21.01.2015, transfert du siège social au 151 Avenue des Castanes, 84210 Pernes les Fontaine et modification de l'article 4 des statuts.

Dépôt légal au R.C.S. de Sens

AL890614032

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GFA DU DOMAINE ROBERT VOCORET ET SES FILS

Groupement Foncier Agricole
au capital de 8 582,88 €
Siège social : Rue Émile Zola
89800 Chablis
318 010 584 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2015, la collectivité des associés a constaté que le montant du capital social du groupement est de 8 582,88 euros suite aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 7 février 1990 de réduire le capital social de 3 492,61 € (soit 22 910 F), puis de l'augmenter de 5 977,52 € (soit 39 210 F) afin de le porter à la somme de 8 582,88 € (soit 56 300 F).

En outre la collectivité des associés :

Décide de réduire le capital social d'une somme de 3,04 € ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 8 579,84 €.

Prend acte de la démission de M. Michel Vocoret de ses fonctions de gérant.

Nomme M. Patrice Vocoret demeurant à Chablis (Yonne) 21 rue de Chichée, et M. Jérôme Vocoret demeurant à Villy (Yonne) 9 rue Saint Étienne, aux fonctions de gérant.

Décide de transférer le siège social de la société à Chablis(Yonne), 40 route d'Auxerre. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Décide de changer la dénomination sociale de la société qui devient «GFA DU CLOS VAL BLANC».

Pour avis, la gérance.

AL890613894

TALVAT MICHEL

SARL au capital de 15 000 €
Siège social : 18, Route Nationale 60
Molinons (89190)
397 585 936 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 29/12/2014, il a été décidé d'augmenter le capital social de 135 000 €, par incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale de la part de 30 € à 300 €. Le capital social s'élève désormais à 150 000 € divisé en 500 parts de 300 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890614003

EARL ARNOULT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 345 900 euros
Siège social : 40 rue de la Breuille
89520 Lainsecq
483 105 326 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2014 :

A décidé de réduire le capital social de 225 900 euros et de ramener celui-ci à la somme de 120 000 euros.

A pris acte de la démission de M. Denis Arnoult de ses fonctions de gérant.

A nommé Mme Danielle Bardot épouse Arnoult, demeurant à Lainsecq (Yonne), 40 rue de la Breuille, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890614024

ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION SAINT FLORENTIN

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 9.481.425 €
Siège social : Route de Tonnerre Germigny
89600 Saint-Florentin
352 610 646 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 31.12.2014, l'associé unique a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 3 849.990 €, par la création et l'émission de 256 666 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15 € chacune, émises au pair, afin de le porter à 13 331.415 €.

- de réduire le capital social d'une somme de 9 462.870 €, par voie d'annulation de 630 858 actions pour être ainsi ramené à la somme de 3 868.545 € divisé en 257.903 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune, intégralement libérées.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Suivant décision en date du 31.12.2014, l'associé unique a constaté l'augmentation et la réduction de capital ci-dessus mentionnées et la condition suspensive levée.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Le Président

AL890614038

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUVILLIERS – terre, pré, bâtiments d'habitation et d'exploitation à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

35 ha 32 a 06 ca - Champ chatrane: C-158 - Champs d avril: C-172 - Champs du rup: C-160-162-163-164 - Du moulin: C-2 - Goulot de roche: C-37 - La fourtelle: C-187-189-190-191-242- La grande mouille: C-179-181-185-186 - Le creux ves: A-126-132-237 - Le pre de devant: C-204-205 - Les comes: C-48-50-51 - Les froids mirats: C-43-44-45 - Les gaudarts: A-213-215-216-217 - Moingenot: C-52-57 - Sully: C-1(J)-1(K)-12-250-252-254

BUSSIERES – terre, pré et bois à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

8 ha 02 a 79 ca - Bois martenot: D-82 - Buisson des rapieres: D-134-135 - Le closeau: D-81 - Les grands champs: D-118-121-127-130 - Pres mauvais: D-112-114-115(A) (avec bâtiments)

SAINT-BRANCHER – terre à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

1 ha 83 a 06 ca - Houche de tiroux: C-212

BEAUVILLIERS – terre et pré à louer par bail SAFER de 6 ans

11 ha 70 a 95 ca - Champs des croux: A-13 - Le bourg: B-44 - Les ballieres: A-25-26 - Les froids mirats: C-41-46 - Les gaudarts: A-239[228] - Les poraires: B-81-82 - Sully: A-133(P)-137(P) C-11 (sans bâtiment)

BUSSIERES – terre et pré à louer par bail rural de 9 ans

17 ha 29 a 19 ca - Contree de grosse queue: B-270-271 - Les porchats: A-45-46 - Les pres chasey: A-86-87 - Pres de la planche: A-77 - Prijean: B-249-250

AUGY – lande, verger et bois résineux

78 a 10 ca - Dine chien: B-349-352-1032[350]-1041 - Bonjour: ZA-56

CHAMPS-SUR-YONNE - verger

18 a 52 ca - Les grigouttes: B-119

FONTENAY-SOUS-FOURONNES – bois et lande

17 ha 12 a 60 ca - Le haut de la ruee abriet: C-1121-1122-1123-1124 - Les allouettes: C-1125-1126-1127-1131-1133-1134-1135-1137-1140-1143-1146-1148-1149-1156-1157-1172-1173-1175-1178-1179-1189-1190 - Les grosses terres: B-739(B)-739(C)-740-741-758-759-760-761-762-763-764-770(A)-772-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-794-796-804-805-806-810-812-814-819-827-828-829-836-838-841-849-852-853-856-857-858-859-860-861-863-864-865-866-869-872-875-883-949[789]-950[787]-953[788]

MAILLY-LA-VILLE bois et lande

5 ha 78 a 03 ca - Haut de la vallee de lisig: A-83-87 - Les jaries: A-7-17-31-33 - Terres de lisigny: A-658-660-666-668-672-673-676-682 ZD-35-36(A)-36(B)

MAILLY-LE-CHATEAU – bois et lande

3 ha 96 a 62 ca - Cotas de gabois: A-1099-1100 - Cotas du chemin d auxerre: A-1139-1140-1143(A)-1148-1149 - Cotas marechaux: C-158 - Cote des princesses: A-1174-1176 - Les grosses terres nord: A-1337-1345-1346-1351-1806[1351] - Les grosses terres sud: A-1354 - Renvers de bel air: ZK-130 - Val de puiseau est: A-241-247 - Val de puiseau ouest: A-52-66-73-132-133-146

SAINT-BRIS-LE-VINEUX – verger en zone A.O.C.

13 a 03 ca - Cote de la poire: YA-95

VILLENEUVE-LA-DONDAGRE – bois-taillis sous futaie

22 ha 93 a 35 ca - Bois des souches: B-904[792]-906[792]-911[793]

SAINT-PERE – vigne et terre à planter

28 a 54 ca - Caume noiset: ZD-25[P1]-25[P2]-26 - Champs moreau: D-777 (sans bâtiment)

THAROISEAU – terre à planter

8 a 78 ca - Garde roche: ZA-93

3 ha 76 a 16 ca - Champs tillien: ZC-86(J)-86(K) - Cotas du bois guenin: C-230 - Derriere le bois: D-157-660-665 - Faite de la cote: D-48-58-60-68-72 - La bataille: ZC-58 - La come du bec d oiseau: C-196-961[196 - La come du couvent: C-22-29-30 - Le bois guenin: C-244-247-249-273-296-303-310-313-316-324-329-332-341 - Le crot nadant: C-68 - Le volot: D-135-137-141-147 - Les tichelots: D-93-95-96-97 - Sous la cote: D-15 - Sous les vaux: D-210-211-212 - Sur la riotte: D-34

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23 février 2015 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890614041

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 mars 2015 à 11 H 00
au TGI de Sens, au Palais de Justice,
1 rue du Palais de Justice

Une maison à Sens (89)

Avenue de la Gare de l'Est et Rue de la Pépinière

A l'angle de ces deux voies.

A usage de Commerce et d'habitation

Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, **de 3 pièces principales**

Grange avec réserve, petite **cour** et **garage**. **Sur un terrain de 03 a 05 ca** – Louée

Mise à Prix: 20.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mercredi 25 février 2015 à 10 H 00

AL890613928

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC FAILLOT

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 7 février 1982
Société civile au capital de 157 632,28 euros
Siège social : Angy - 89160 Lézinnes
323 875 575 RCS Auxerre

Selon acte authentique reçu le 30 décembre 2014 par Maître Marc GANDRE, notaire à Tonnerre (Yonne), le capital social du groupement a été réduit de 24 124,92 euros pour être ramené à un montant de 133 507,36 euros qui a été arrondi à la somme de 133 507 euros. La collectivité

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 21/01/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire, avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 11/02/2015, de la Sàrl Société Gestion de Distribution Indépendante de Fournitures Aautomobiles dite SOGEDIFA 4 rue Léon Serpollet 89000 Auxerre (vente de pièces détachées auto-moto). RCS Nanterre 507.548.048. Liquidateur : Me Patrick Legras de Grandcourt 31, Avenue Fontaine de Rolle 92000 Nanterre.

AL890614010

des associés, réunie le même jour, a pris acte de la démission de M. Guy Faillot de ses fonctions de gérant et a nommé M. Laurent Faillot, demeurant à Lézinnes (Yonne), Angy, 2 impasse des Rosiers, à ces fonctions.

Pour avis, la gérance.

AL890614004

GAEC SORIN - DEFRANCE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne le 7 septembre 1976
Société civile au capital de 180 000 euros
Siège social : 11 bis rue de Paris
89530 Saint Bris Le Vineux
391 048 667 RCS Auxerre

Par une décision d'assemblées générales extraordinaires du 31 décembre 2014, la collectivité des associés :

- A décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole.
- A pris acte de la démission de M. Christian Sorin et de M. Jean-Michel Sorin de leurs fonctions de gérants.
- A nommé Mme Maude Sorin épouse Leclerc, demeurant à Saint Bris Le Vineux (Yonne), 8 chemin de Chaussan, aux fonctions de gérant.
- A décidé de proroger la durée de la société de 90 ans, reportant son terme au 31 décembre 2110.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : DOMAINE SORIN - DEFRANCE.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 180 000 euros.

Siège social : 11 bis rue de Paris - 89530 Saint Bris Le Vineux.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 2110.

Gérant : Mme Maude Sorin épouse Leclerc, demeurant à Saint Bris Le Vineux (Yonne), 8 chemin de Chaussan.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL890614012

RACCOON ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifié
Capital : 50 000€
Siège : 18 les Joigneaux
89100 Saint Martin du Tertre

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des associés en date du 06 janvier 2015, il a été décidé de modifier l'objet social en remplaçant les termes suivants : (...) tous les domaines et notamment commercial juridique, social et fiscal (...)» par les termes : «(...) le domaine commercial(...)».

L'article 2 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Sens.

AL890614013

SCEV DU DOMAINE DES CHENEVIERES

SCEV au capital de 120.000 € réduit à 118.800 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 330 793 654

Aux termes d'une assemblée du 23/12/2014, les associés ont décidé de :

- Réduire le capital de 1.200 € par voie d'annulation de 80 parts de 15 € nominale chacune et de modifier les articles « capital social » et « parts sociales » comme suit :

Article 7 – Capital social

Ancienne rédaction : Capital social de 120.000 €

Nouvelle rédaction : Capital social de 118.800 €

Article 8 – Parts sociales

Ancienne rédaction : Le capital est divisé en 8.000 parts de 15 €

Nouvelle rédaction : Le capital est divisé en 7.920 parts de 15 €

- Proroger la durée de la société pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, et de modifier l'article « durée » comme suit :

Article 5 – Durée

Ancienne mention : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
FIORELLI Pascale
Redressement Judiciaire du 25/06/2013
Liquidation Judiciaire du 24/09/2013
'Institut de beauté Vanille' 23, Cours Chambonas 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 janvier 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL890613943

au titre de la procédure suivante :
STOP LOISIRS S.N. SARL
Liquidation Judiciaire du 27/05/2014
Le Bardeau RN 60 89100 MALAY LE GRAND
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 janvier 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL890613944

au titre de la procédure suivante :
ATEQUALIS SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 10/12/2013
3, Chemin de Champbertrand Rosoy 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 janvier 2015.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL890613945

Nouvelle mention : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

- Nommer comme gérant, à compter du 23/12/2014, la société Financière Chaudenay, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est à Préhy (89800), Route de Chablis, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, en remplacement de Frédéric Gueguen.

Mention au RCS d'Auxerre
Pour avis
AL890614017

➜ CESSION

CESSION

Suivant ASSP en date du 23.01.2015, enregistré au SIE d'Auxerre, le 27.01.2015, bordereau 2015/92 , case n° 10, extrait 291, la SARL CLARISSE au capital de 8.000€, siège social à Avallon (89) 25, rue du Gl Leclerc 452 187 974 RCS Auxerre, a cédé à la SARL AM COIFFURE au capital de 1.000€, siège social à AVALLON (89) 6, rue A. Briand, 808 940 316 RCS Auxerre, un fonds artisanal et de commerce de coiffure mixte, de vente de parfumerie et produits de beauté, connu sous le nom « INTER COUPE » sis et exploité à Avallon (89) 6, Grande rue A. Briand, pour lequel, le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le n° 452 187 974 RCS Auxerre – SIRET 452 187 974 00020, et ce moyennant la somme de 65.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 57.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 8.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 23.1.2015. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au cabinet de Me Ph. GUEGAN avocat à Auxerre (89) 7, rue Alexandre Marie.

AL890613965

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er janvier 2015 à Chevannes enregistré à la recette des Impôts d'Auxerre le 30 janvier 2015 bordereau
n° 2015/104 case n° 13,
Monsieur Alain Girault, demeurant 4A rue de la liberté, Orgy, 89240 Chevannes, a cédé à la SNC GIRAULT, société en nom collectif dont le siège est situé 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 808 296 289,
Un fonds de commerce d'entreprise de travaux agricoles, entretien de parcs et jardins et d'espaces verts, exploité 4A rue de la Liberté, Orgy, 89240 Chevannes, moyennant le prix de 10 500 euros pour les éléments incorporels et corporels.
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2015 et le fonds est à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes.
Pour avis et mention.

AL890614040

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CABINET CLERIN GIRARDOT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
réduit à 15 000 euros
Siège social : 14 avenue Roger Salengro,
89400 Migennes
749 941 514 RCS Sens

Par délibération en date du 19 janvier 2015, l'assemblée générale extraordinaire des associés a constaté la démission de M. Rémy Clérin de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2014.

Pour avis
Le gérant
AL890613930

EARL DE L'ABREUVOIR

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 231 800,00 euros
Siège social : 18 rue de l'Abreuvoir
Le Lac Sauvin, 89270 Arcy sur Cure
504 073 297 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 31 décembre 2014 a pris acte de la démission de M. Alain Gauthier de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890613952

EARL LAMY PHILIPPE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 224 700 euros
Siège social : 41 rue des Blés d'Or
Courroy - 89260 Perceneige
482 577 392 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2015 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Philippe Lamy le 31 décembre 2014 et a nommé M. Bertrand Lamy, demeurant à Malay Le Grand (Yonne), 4 rond point des Bleuets, aux dites fonctions de gérant à compter du 1er janvier 2015.

Pour avis, la gérance.

AL890614006

MODIFICATIONS STATUTAIRES - CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Romain LENDAIS, notaire à Villeneuve-Sur-Yonne, le 27 janvier 2015 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI SAINTE PAULINE :

Ancienne mention article 6 «Capital Social - Parts Sociales» :

Le capital social est fixé à la somme de Quatre Vingt Dix Mille Euros

Nouvelle mention article 6 :

Le capital social est fixé à la somme de Neuf Cent Euros.

De plus, les associés ont nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée: Monsieur Julien Philippe Pascal **Hauguel**, demeurant à Villeneuve-Sur-Yonne (89500) 5 rue des Jumeaux Vaufoin.

En remplacement de Monsieur Charles Christian Marie Ranzieri.

Mentions seront portées au RCS de Sens.

Pour avis, le notaire

AL890614019

SCI RUBAN

Société civile Immobilière
Au capital 22.867,35 €
Siège social : 3, rue du Transvaal
Hameau de Ruban
89116 La Celle-Saint-Cyr
399 350 842 RCS Sens

Suivant P.V. des décisions de la collectivité des associés en date du 09/01/2015, suite au décès survenu le 30/11/2013 de M. Jean-François Amulet, gérant, les associé nomment en qualité de gérante avec effet rétroactif au 30/11/2013, Mme Delphine Amulet demeurant à Juvignac (34990), 48 rue Jupiter en son remplacement.

Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de Sens

Pour avis

AL890614045

➜ NON DISSOLUTION

CARRE

SAS au capital de 2500 €
Siège social : 40 rue Raymond Poincarré,
89100 Sens
752 161 380 RCS de Sens

L'assemblée générale du 15/12/2014 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Sens

AL890614014

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL ST RENOV

Société en liquidation
EURL au capital de 1 000 euros,
Siège social : 100 Rue du Général Dubois
89100 Sens
RCS : 539 406 298 RCS Sens

Le 05/01/2015, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis
Le liquidateur

AL890613992

BURZOCK DEVELOPPEMENT

EURL en liquidation
dont le liquidateur est
M. Philippe Koempgen
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 rue du Maréchal Leclerc,
89140 Serbonnes
RCS Sens 493 663 546

Par décision en date du 31 janvier 2015, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et a décidé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur

AL890614015

EARL DU MONT BLANC

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 106 714,31 euros
Siège social : 30 route de Nailly
89100 Courtois sur Yonne
390 291 706 RCS Sens
Liquidateurs : M. Philippe Nonque et
Mme Annie Jamet épouse Nonque
demeurant : 30 route de Nailly
89100 Courtois sur Yonne

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 Octobre 2014, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargé de leur mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890614020

SASU «TAXI DE VILLETHIERRY »

Société au capital de 3 000 €
Siège social : 12 Place Eugène Petit
89140 Pont sur Yonne
485 225 890 RCS Sens

Le 31/01/2015, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable.

M. Tissier Christophe, demeurant 12, place Eugène Petit– 89140 Pont-sur-Yonne a la qualité de liquidateur, a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés et notifiés à 12, place Eugène Petit– 89140 Pont-sur-Yonne.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis
Le Liquidateur

AL890614022

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 St-Georges-sur-Baulche

COLGER

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 3 Lieu-Dit les Talbruns, 89520 Levis
RCS Auxerre 510 919 392

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 janvier 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard Guilbert, demeurant 3 Lieu-Dit les Talbruns 89520 LEVIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 lieu-Dit les Talbruns 89520 Levis. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

AL890614023

MJ CONFECTION

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 2 500 euros
Siège social : Chemin de toucheboeuf,
Vaux Servins, 89270 Vermenton
790 562 904 RCS Auxerre

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'associé unique prise en assemblée générale extraordinaire le 31 décembre 2014, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

A été nommée liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Madame Joëlle Mantani, demeurant Chemin de toucheboeuf, Vaux Servins, 89270 Vermenton.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

Chemin de toucheboeuf, Vaux Servins, 89270 Vermenton.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL890614025

SARL EUROBROC

Socité à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 40 000 euros
Siège social : 4 Faubourg Saint Martin
89600 Saint Florentin
433 373 974 RCS Auxerre

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération du 31 décembre 2014 la dissolution anticipée de la SARL EUROBROC, 4 Faubourg St Martin, 89600 Saint Florentin à compter du 31/12/2014 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Rebelo Da Silva Christina, 4 Faubourg Saint Martin, 89600 Saint Florentin, à compter de la même date. La gérance assumée par Madame Rebelo Da Silva Christina prendra fin à la même date. Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 4 Faubourg Saint Martin, 89600 Saint Florentin qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention, la gérante

AL890614028

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI CASI 1 au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Appoingy (89) 16, rue du Pont, ayant notamment pour objet, en France et dans tous pays, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant que bailleresse que comme preneuse, à court ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque. Mme Marie-Odile Brochot épouse Casimir et Madame Laura Casimir demeurant toutes deux à Appoigny (89) 16, rue du Pont ont été nommées gérantes. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts. Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL890613941

CUMA DES CÉRÉ-FRUITS

Suivant acte sous seing privé en date du 26 janvier 2015, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée «Cuma des Céré-Fruits «. Son siège social est établi à l'EARL Drothier, route de Cravant 89290 Vincelottes.

Elle sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL890614008

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Tonnerre (Yonne) du 23 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FOURREY PAYSAGES

Siège : 7 T avenue de Montabaur - 89700 Tonnerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Entretien et création de jardins, parcs et pelouse ; plantations, élagage, arrosage automatique ; clôture, piscine et bassin, installation de jeux ; achat et vente de végétaux, engrais, produits de traitement, terreau, terres ; et tout aménagement extérieur et intérieur ; négoce de tous matériaux et matériels liés à l'objet ci-dessus.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Roman Fourrey, demeurant 7 T avenue de Montabaur - 89700 Tonnerre.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL890614011

TRANSPORT PERSONNE COURSES

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/01/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : TRANSPORT PERSONNE COURSES

Siège social : 14 allée des Cerisiers, 89500 Villeneuve-sur-Yonne

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 10 €

Objet social : Transport de personnes en véhicules de moins de neuf places

Gérant : Monsieur Anthony SICARD, 14 allée des Cerisiers, 89500 Villeneuve-sur-Yonne

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890614026

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 27 janvier2015, a été constituée la société :

Dénomination : S.N. SMOKE TONNERRE

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : Centre Leclerc, route de Paris, 89700 Tonnerre

Objet : Le commerce de détail de produits non alimentaires, vente et la distribution de produits, gadgets et accessoires de cigarettes électroniques.

Capital : 1.000 euros divisé en 10parts sociales au nominal de 100 €entièrement souscrites et libérées en totalité.

Durée : 99 ans.

Gérance : Madame Nathalie Walter demeurant 36 avenue de Chennevières 94420 Le Plessis Trévise, a été désignée comme gérant non associée pour une durée illimitée.

L'immatriculation sera effectuée auRCS d'Auxerre..

AL890614030

ARPEGES FRANCE

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Arpèges France

Capital : 100 euros

Siège social : 69 bis boulevard du Mail, 89100 Sens

Objet : Toutes activités de marchand de biens

Durée : 99 ans

Président : M. Gilles Michaud demeurant 69 bis boulevard du Mail, 89100 Sens

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires

Immatriculation au RCS de Sen

AL890614042

SAS P.S.R

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/02/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SAS P.S.R

Siège social : 3 Rue de la Poterne, 89190 Courgenay

Forme : SAS

Capital : 1000 Euros

Objet social : Prestations commerciales de formation e-learning, apport affaire, négoce ainsi que toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Président : Madame Stéphanie Raoult demeurant : 3 rue de la Poterne, 89190 Courgenay, élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890614043

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SANTE Savons-nous marcher correctement et éviter les douleurs du dos, des jambes ou des hanches ? Jacques-Alain Lachant*, ostéopathe, apporte ses réponses.

Pour bien marcher, sachez vous porter !


COMMISSION EUROPEENNE/JAE-HWAN/CE/AFP

Quels sont les bons moyens pour entretenir ou améliorer notre motricité ?

Avoir une bonne motricité signifie pouvoir voyager, marcher, s'asseoir, se relever, se pencher et se redresser et s'accroupir… et courir (si besoin) sans souffrir. Mais surtout, tout cela sans provoquer de microtraumatismes douloureux, en effectuant ces gestes simples et quotidiens. Ce qui implique la
recherche d'une gestuelle ordinaire plus fluide, légère et économique. Une bonne présence à sa gestuelle quotidienne est nécessaire : ne faire qu'une seule chose à la fois, comme le fait un bon artisan ou le meilleur des artistes !

Des exemples de situations concrètes ?

Tout commence par une bonne station assise. Les humains passent aujourd'hui plus de temps assis que par le passé, en raison de l'utilisation croissante des outils de communication, de l'image, des transports. Pour certains — jeunes ou moins jeunes-, la durée de cette station assise se situe autour de dix heures quotidiennes. Temps de travail et de repos inclus. Au final, le corps des humains bouge de moins en moins ! Or des règles universelles permettent de garantir que cette station ne blesse pas notre dos ou nos genoux.

Première règle : assis, la hanche doit toujours être placée plus haut que le genou. De la sorte, l'appui de notre assise se situe au niveau des ischions (os soudé du bassin), sous les fesses, et non sur le sacrum qui est l'os le plus bas du dos, en arrière du bassin. Si elle repose sur les ischions, notre corps se redresse totalement jusqu'au sommet du crâne. L'assise devient alors très légère, mobile et défatigante.
Pour obtenir cette bonne position, nous pouvons procéder, au choix, de trois manières :
1. Placer un coussin lombaire, plié par ses quatre coins, au niveau du sacrum. Il renvoie alors l'assise vers les deux ischions.
2. Placer une calle de 7 cm environ sous chacun des pieds situés à l'arrière du siège de façon à ce que l'assiette du siège soit en pente avant.
3. Se procurer dans les boutiques spécialisées un sur-siège de forme triangulaire plus haut en arrière, fin sur l'avant. Il recrée une assise avec les hanches plus hautes que les genoux.
Grâce à ces bons procédés, se lever ou s'asseoir devient un mouvement très facile et économique pour nos genoux.
La seconde règle concerne les deux mouvements : se lever et s'asseoir. Ces deux gestes ne doivent jamais provoquer le moindre effort ou la plus petite douleur. Dans le cas contraire, chaque passage douloureux crée un microtraumatisme articulaire entre la rotule et le fémur, à l'origine d'une arthrose. Pour cela, il faut respecter les fondamentaux exposés au début de cet article concernant l'assise. Par ailleurs, il est recommandé d'apprendre auprès d'un ostéopathe compétent et formé aux pratiques des gestes et postures, les bons mouvements qui permettent de s'asseoir et se relever sans le moindre effort.
La troisième règle concerne le soutien de la posture assise par le tonus abdominal et périnéal. Pour stimuler le tonus musculaire du bas ventre, on place sous un seul avant-pied, une petite cale, pour créer un point d'appui et de rappel du corps. Ce point d'appui unique permet au pied de transmettre le tonus depuis le pied jusqu'au ventre. Lorsque ce tonus existe, qu'il est sollicité, il redresse toute la posture assise.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVELISE RICHARD, RACINES

** « La marche qui soigne », de Jacques-Alain Lachant (éditions Payot & Rivages, avril 2013)*

LEVER LES YEUX

Selon l'ostéopathe Jacques-Alain Lachant, la posture de marche avec le regard porté vers le sol pose un problème de santé concret et bien réel. Ceci signifie que l'humain marchant ainsi est totalement dans ses pensées et est absent à l'espace qui l'entoure. De plus, les postures de la tête et du cou sont telles, qu'elles provoquent instantanément : une surcharge des appuis plantaires vers l'avant, sous les têtes métatarsiennes (sous l'avant-pied) ; un déplacement du bassin et des lombaires vers l'arrière de l'axe du corps ; une flexion du rachis cervical et du thorax vers le bas et en avant. Ces déviations sont très pathogènes pour les pieds, les lombaires et les cervicales. Pour y remédier, il faut écouter la solution suggérée par un praticien de santé, lors d'une consultation, et bien souvent, faire remarquer à un patient qu'il marche la tête baissée et le regard rivé au sol lui fait prendre conscience de ce problème.

coin cuisine

Raviolis frits à la poêle


DR

Ingrédients pour 20 raviolis :

Pour la pâte :
- 150 grammes de farine (type 45),
- 100 millilitres d'eau bouillante,
- Une pincée de sel.

Pour la farce :
- 100 grammes de ciboule de Chine (Jiu Cai),
- 3 œufs,
- 30 grammes de vermicelles,
- 1 cuillère à soupe d'huile de tournesol,
- 1 cuillère à café d'huile de sésame,
- Sel.

Réalisation :
Verser l'eau bouillante sur la farine, pétrir jusqu'à ce qu'elle devienne homogène. Couvrir avec un film plastique et laisser reposer.
Faire tremper les vermicelles dans l'eau tiède pendant 10 minutes. Hacher la ciboule. Faire une omelette avec les œufs et émietter. Ajouter l'huile de tournesol et de sésame. Mélanger le tout. Saler.
Former de longs boudins de pâte, couper en petits morceaux de la taille d'une fraise et aplatir chaque morceau pour obtenir un disque fin légèrement bombé au milieu.
Disposer une cuillerée de farce au centre de chaque disque, replier le disque en 2 et exercer trois points de pression avec les doigts afin de former une demi-lune pour bien fermer.
Mettre un peu d'huile dans une poêle et faire chauffer à feu fort. Disposer les raviolis et lorsqu'ils commencent à crépiter, verser 60 millilitres d'eau et couvrir en baissant le feu légèrement. Faire dorer de chaque côté jusqu'à ce que l'eau ait disparu.
À déguster chaud.

Recette extraite de « Étape par étape, cuisine chinoise » par Xiang Feifei, éditions Pacifica (www.editions-pacifica.com).

vient de paraître

Versailles



19 euros

« Versailles, une histoire naturelle » est un livre de Grégory Quenet paru aux Éditions de la Découverte (www.editionsladecouverte.fr).

Il existe le Versailles que l'on visite et celui dont on rêve. Dans ce livre, l'auteur, historien, présente un Versailles éloigné de l'image figée à jamais des dorures et de la verdure. Il faut d'abord imaginer que Versailles, c'est un emplacement de 8 000 hectares au XVIIIe siècle contre « seulement » 830 aujourd'hui. Point de jardins à la française, point de jeux d'eau et de fontaines aux milles éclats, non : juste un endroit plutôt marécageux, sans alimentation en eau par une rivière ! De la vingtième place des villes françaises en population en 1 700 (25 000 habitants) Versailles deviendra la onzième moins d'un siècle plus tard (45 000 habitants). Grégory Quenet raconte l'histoire de l'aménagement de l'environnement tout en conservant un domaine naturel pour la chasse mais aussi toutes les difficultés rencontrées autour de la problématique de l'eau ou encore la gestion de l'afflux de population dans un espace restreint. « Le problème écologique est né » écrit-il. Ce livre est tout aussi surprenant que passionnant !

THIERRY MICHEL



NORD

Paroles de jeune

ÉLEVAGE

Anne-Sophie Devynck est éleveuse de moutons à Esquelbecq, dans les Flandres (Nord). Elle s'est spécialisée dans la production de viande d'agneau de qualité vendue dans les boucheries artisanales de son secteur. Cette jeune maman, entrepreneuse dans l'âme et passionnée par son métier, réussit à concilier vie professionnelle et vie familiale.



J'aime

- les dimanches à la chasse en famille ;
- la liberté de travailler et de m'organiser comme je veux sur mon exploitation ;
- m'occuper de mon troupeau.

J'aime pas

- les cadences très intenses à certaines périodes ;
- je suis passionnée par mon métier, ce que je n'aimerais pas, c'est aller au travail avec une boule au ventre le matin.

Les moutons pour passion

■ Juin 2013. Sur l'exploitation d'Anne-Sophie Devynck, à Esquelbecq dans le Nord, la période des agnelages bat son plein. Près de 100 brebis vont donner naissance à leurs petits durant une période de trois semaines. L'éleveuse est fidèle au poste, mais il s'en est fallu de peu. Elle et son mari Alexandre viennent d'avoir un petit garçon, Édouard. Il dort dans un couffin à proximité des bêtes durant cette période intense pour la jeune agricultrice. 18 mois plus tard, on comprend pourquoi il n'est nullement impressionné au beau milieu de l'enclos des brebis, dans les bras de sa maman.



L'agricultrice prévoit d'investir bientôt dans un nouveau bâtiment pour les moutons. (DR)

Éleveuse de mère en fille

En 2012, Anne-Sophie Devynck a repris l'exploitation familiale. Depuis trois générations, l'élevage de brebis n'a cessé de croître pour devenir aujourd'hui un des rares élevages spécialisés en production ovine dans la région Nord-Pas de Calais. Elle parle de son métier comme d'une évidence. Elle n'a jamais imaginé faire autre chose qu'éleveuse. C'est par la fenêtre qu'elle regarde durant les heures en classe qui lui paraissent toujours trop longues. Elle ne rêve alors que d'une chose : devenir agricultrice et reprendre la ferme de ses parents. Anne-Sophie ne tient pas en place sur les bancs de l'école, mais elle se donne tout de même les moyens de ses ambitions et passe un Bac pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) au lycée agricole de Radinghem, puis poursuit par un BTS Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (ACSE) au lycée de Tilloy-lès-Mofflaines.

C'est sa grand-mère, Solange, qui a débuté l'aventure de la production de viande de mouton avec quelques bêtes. Quand les parents d'Anne-Sophie reprennent la ferme, c'est sa mère, Christine, qui s'occupe de l'élevage qui prend de plus en plus d'importance sur l'exploitation familiale et devient un atelier à part entière. De son côté, Jean-Michel Devynck, son père, s'occupe des 200 ha de céréales avec l'aide du salarié de l'exploitation qui n'est autre qu'Alexandre ! Anne-Sophie, elle, n'échappe pas à la passion des moutons qui semble se transmettre de mère en fille. *« Déjà toute petite, je passais des journées entières à m'occuper des animaux »*, confie l'éleveuse.

La qualité comme motivation

Sous son impulsion, le troupeau est passé en deux ans de 400 à 600 mères. L'exploitation compte également 20 ha de prairies. Elle a fait de la qualité un des leitmotivs de son travail : les animaux sont nourris au maximum à l'herbe grâce aux 20 hectares de prairies que compte l'exploitation. Les agneaux sont commercialisés depuis une quinzaine d'années à travers la filière de qualité « *Agn'Haut Pays* » à des boucheries artisanales de la région. Pour remplir le cahier des charges de la marque, les animaux doivent être nourris avec une alimentation naturelle et produite essentiellement sur l'exploitation (pommes de terre, betteraves, blé, luzerne, foin enrubannage et paille). *« Je laisse les animaux à l'herbe le plus longtemps possible, c'est la garantie d'avoir une belle viande »*, assure Anne-Sophie Devynck. Aujourd'hui, elle commercialise 900 agneaux par an. Le succès est au rendez-vous pour cette viande de qualité. *« Je ne parviens pas à satisfaire toutes les demandes des bouchers »*, constate l'éleveuse. C'est pourquoi, dans les années à venir, elle prévoit d'agrandir le troupeau pour atteindre les 1 000 brebis et de refaire la bergerie. *« Je vais bientôt me rendre en Angleterre (Skipton Sheep Day) pour visiter une grosse exploitation et étudier leur système d'alimentation*, explique-t-elle, *car je souhaite automatiser au maximum cette partie du travail assez contraignante »*. Pour améliorer sa technique de production, Anne-Sophie n'hésite pas à aller sur le terrain : « *il est important de continuer à s'informer, à apprendre des autres, à voir ce qui se fait ailleurs* ». L'hiver, elle suit régulièrement des formations. Cette année, ce sera les soins à l'homéopathie et aux huiles essentielles. Elle se rend également régulièrement au salon national du mouton Tech-Ovin, qui a lieu tous les deux ans en septembre, à Limoges. La jeune agricultrice semble avoir trouvé un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, et c'est avec beaucoup d'optimisme et de passion qu'elle évoque ses nombreux projets pour l'avenir.

VIRGINIE CHARPENET

Son exploitation

- 20 ha de prairies pour le pâturage et le fourrage.
- 200 ha de cultures (structure à part).
- 600 brebis.
- 900 agneaux produits par an.

Des loisirs

Plus qu'un loisir, c'est à une passion familiale à laquelle s'adonne Anne-Sophie de septembre à février… Chez les Devynck, on chasse de génération en génération. « Durant la période d'ouverture de la chasse, nous partons tous les dimanches matin, dès 9 h, avec mes parents et mon mari », explique la jeune femme. Easy, Espoir, Vénus et Eliot : les 4 épagneuls, qui font aussi partie de la famille, sont bien sûr toujours de la partie !

Anne-Sophie aime, avant tout, être au grand air. « Je fais ce que j'aime, je vis mon travail comme un loisir », assure la jeune agricultrice.

Un géant de la miniature

Passionné de miniatures agricoles, Pascal Laurent les collectionne depuis l'âge de 12 ans. Il en possède aujourd'hui plus d'un millier et rêve de les mettre en scène avec pour décor un diorama, dans une pièce dédiée de la demeure familiale



Pascal Laurent, au milieu d'une toute, toute, toute petite partie de sa collection !



Cruel manque de place dans la demeure familiale pour tout ranger…



Sa dernière acquisition

Pascal Laurent est atteint de *«tractominiaphilie aigüe»*. Une maladie contractée alors qu'il avait une douzaine d'années et dont il n'a aucune envie de guérir, bien au contraire ! Sous ce nom savant se cache en fait une passion pour tout ce qui est miniatures agricoles. Agé aujourd'hui de 37 ans, il est représentant chez un concessionnaire agricole et confesse une collection de près de 1500 engins, la plupart pieusement conservés dans leur boîte d'origine. Avec l'espoir de les mettre en valeur un jour dans une pièce de la demeure familiale qui leur serait dédiée.

Fils d'ouvrier agricole, il a commencé à conduire des tracteurs à l'âge de 11 ans, peut-être l'explication d'une passion naissante… : *«petit, j'essayais avec mes mécanos, de construire quelque chose qui ressemble à ce que conduisait mon papa. Je me faisais des champs en carton dans la maison, pour servir de décor et jouer avec…»* Pas trop d'argent à l'époque, alors on faisait avec les moyens du bord : *«je me souviens des rouleaux de papier toilette qui faisaient office de rouleaux sur les tracteurs nés de mon imagination…»* C'est Éric, un collègue de son père, *«tonton de substitution, moi qui n'en avais pas»*, qui le premier a remarqué la passion du gamin et commencé à lui offrir de temps à autre des tracteurs miniatures. A 16 ans, CAP de mécanique agricole en poche, Pascal est entré dans la vie active. Finie l'époque des jouets, la collection de miniatures pouvait commencer…

Des boîtes dans toute la maison

Au début guère plus de deux ou trois modèles par an : *«à 100 ou 150 F la miniature sur un salaire qui il y a 20 ans, n'était pas énorme, ce n'était pas facile…»* Un lieu magique pour les acheter, aujourd'hui disparu : *«le «bazar» à Chablis, où j'essayais surtout de trouver les répliques des engins que je commençais à conduire, ce qui était compliqué car à l'époque, des John Deere, ça n'existait pas…»* Sa première miniature achetée, Pascal s'en souvient encore : *«un Deutz jumelé avant et arrière !»* Vinrent ensuite les premiers achats par correspondance et déjà les problèmes de manque de place pour les ranger : *«j'en mettais partout, sur l'armoire, sous mon lit…»*. De son propre aveu, le problème n'a fait qu'empirer avec les années ! Avec le temps, il a fallu faire un choix dans les acquisitions : *«je fais beaucoup d'automoteurs, tout ce qui est batteuses et deux marques principales, John Deere et Claas…»* Une seule échelle : le 1/32ème et un lieu mythique où il se rend chaque année : *«le salon de la miniature à Chartres, plus de 6000 m² d'exposition, on en revient toujours le coffre plein…»* À la maison, on regarde avec les yeux, défense de toucher ! Ses neveux le savent et d'ailleurs, pour ne pas les faire céder à la tentation, Pascal a commencé à leur en offrir, peut-être les prémices d'une future collection ? Aujourd'hui, dans la maison encore en rénovation, les piles de boîtes s'entassent un peu partout, dans l'attente du diorama qui devrait occuper à lui seul une pièce entière : *«j'ai en projet une ferme en mouvement pour y exposer une partie de mes engins. J'ai déjà mon idée pour reconstituer des cellules à l'identique, à partir de boîtes de conserve de 5 kg ! Quand aux gouttières, elles seraient faites avec des pailles peintes en gris…»* Et dans les yeux de Pascal Laurent lorsqu'il évoque son projet, brille une flamme enfantine. Celle d'un enfant de 11 ans qui rêvait du tracteur que conduisait son papa…

Dominique Bernerd



Quand un *«petit»* tracteur rencontre son grand frère dans la cour, que se racontent-ils…? Des histoires de tracteur bien sûr !



Un tracteur Renault 155/54 customisé par ses soins, après y avoir rajouté une paire de roues



La première miniature qu'il se soit acheté, à l'époque des premières paies